



# Bastia

CITÀ DI CULTURA

**CUNSIGLIU MUNICIPALE  
DI U 10 DI APRILE DI U 2025**

**CONSEIL MUNICIPAL  
DU 10 AVRIL 2025**



## Summariu-Sommaire

<b>Ordre du jour</b>	<b>Page</b>
0) Compte- rendu du conseil municipal du 27 mars 2025	<b>À venir</b>
1) Avis sur le lancement de la procédure de Déclaration d'Utilité Publique « réserves foncières » en vue de constituer et d'acquérir une réserve foncière nécessaire à la construction d'un nouvel hôpital au bénéfice du Centre Hospitalier de Bastia	<b>À venir</b>
2) Affectation de résultats 2024 du budget principal	<b>11</b>
3) Affectation de résultats 2024 du budget annexe du Vieux-Port	<b>13</b>
4) Affectation de résultats 2024 du budget annexe du Crématorium	<b>15</b>
5) Affectation de résultats 2024 du budget annexe de la régie autonome des parcs de stationnement	<b>17</b>
6) Approbation du budget primitif 2025 du budget principal	<b>19 + annexe séparée</b>
7) Approbation du budget primitif 2025 du budget annexe du Vieux-Port	<b>19 + annexe séparée</b>
8) Approbation du budget primitif 2025 du budget annexe du Crématorium	<b>19 + annexe séparée</b>
9) Approbation du budget primitif 2025 du budget de la régie autonome des parcs de stationnement	<b>19 + annexe séparée</b>
10) Révision des Autorisations de Programme et Crédits de Paiement du budget principal	<b>45</b>
11) Révision des Autorisations d'Engagement et Crédits de Paiement du budget principal	<b>48</b>
12) Révision des Autorisations de Programme et Crédits de Paiement du budget annexe de la régie autonome des parcs de stationnement	<b>50</b>
13) Vote des taux de fiscalité	<b>51</b>
14) Recapitalisation de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif du Sporting Club de Bastia SCIC SCB à hauteur de 50 000€	<b>52</b>
15) Célébration des 300 ans de Pasquale Paoli : demande de subvention à la Collectivité de Corse	<b>54</b>

<b>16)</b> Approbation de la convention de financement du déficit d'exploitation de la distribution de gaz au titre de l'exercice 2024	<b>56</b>
<b>17)</b> Mise à jour de la grille tarifaire pour l'envoi des ouvrages mis en vente à la boutique du Musée	<b>68</b>
<b>18)</b> Création du tarif de vente de deux packs promotionnels de catalogues mis en vente à la boutique du Musée	<b>70</b>
<b>19)</b> Approbation des gratuités pour la location des espaces municipaux pour l'année 2025	<b>72</b>
<b>20)</b> Approbation de la transformation du groupe scolaire Gaudin Venturi (maternelle et élémentaire) en site entièrement bilingue	<b>82</b>
<b>21)</b> Modification des plans de financement de l'opération de réhabilitation et extension du théâtre municipal de Bastia intégrant le conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique	<b>84</b>
<b>22)</b> Modification des plans de financement de l'opération de réhabilitation du Vieux Port de Bastia	<b>88</b>
<b>23)</b> Acquisition de l'emprise foncière de la place du commerce auprès de l'OPH2C dans le cadre du projet d'aménagement du NPRU	<b>À venir</b>
<b>24)</b> Approbation de la première programmation du Contrat de Ville 2025	<b>92</b>
<b>25)</b> Approbation de la réévaluation des heures de vacances	<b>164</b>

Bastia, u 28 di marzu di u 2025

Signora, Signore,

Aghju l'onore di presentavvi a 3a seduta urdinaria di u cunsigliu municipale chì si ferà in **sala di u Cunsigliu Municipale Merria** di Bastia viale Pierre Giudicelli **u ghjovi u 10 di aprile di u 2025 à 5 ore è mezu di sera.**

### L'ordine di u ghjornu :

#### **Fora di cummissione**

0. Conturesu di u cunsigliu municipale di u 27 di marzu 2025

#### **Raporti**

1. Avisu nant'à u lanciù di a prucedura di Dichjarazione d'Utilità Pùblica « riserve fundiarie » da custitui è acquistà una riserva fundiaria per a custruzione di un ospidale novu à prò di u Centru Ospidalièru di Bastia
2. Affettazione di risultati 2024 di u bugettu principale
3. Affettazione di risultati 2024 di u bugettu annessu di u Vechju Portu
4. Affettazione di risultati 2024 di u bugettu annessu di u Crematoriu
5. Affettazione di risultati 2024 di u bugettu annessu di a regia autònoma di i parchi di staziunamentu
6. Accunsentu per u bugettu primaticciu 2025 di u bugettu principale
7. Accunsentu per u bugettu primaticciu 2025 di u bugettu annessu di u Vechju Portu
8. Accunsentu per u bugettu primaticciu 2025 di u bugettu annessu di u crematoriu
9. Accunsentu per u bugettu primaticciu 2025 di a regia autònoma di i parchi di staziunamentu
10. Revisione di l'Autorizzazione di u Prugramma è Crèditi di Pagamentu di u bugettu principale
11. Revisione di l'Autorizzazione d'Ingagiù è Crèditi di Pagamentu di u bugettu principale



**Bastia**  
CITTÀ DI CULTURA

12. Revisione di l'Autorizzazione di Programma è Crèditi di Pagamentu di u bugettu annessu di a regia autònoma di i parchi di staziunamentu
13. Votu di u percentuale di fiscalità
14. Ricapitalizzazione di a Sucetà Cuoperativa d'Interessu Cullettivu di u Sporting Club di Bastia SCIC SCB per 50 000€
15. Accunsentu per u pianu di finanziamentu di a celebrazione di i 300 anni di a nàscita di Pasquale Paoli
16. Accunsentu per una convenzione di finanziamentu di u sbilanciu di sfruttera per a distribuzione di gasu à u titulu di l'eserciziu 2024
17. Messa à ghjornu di u tavulone di e tariffe per l'inviu di l'òpere di messa in vèndita à a buttea di u Museu
18. Creazione di una tariffa di vèndita di dui packs prumuziunali di catàlughj di messa in vèndita à a buttea di u Museu
19. Accunsentu per e gratuità è per a lucazione di i spazii municipali per u 2025
20. Accunsentu per a trasformazione di u gruppu sculare Gaudin Venturi (materna è elementaria) in situ bilinguu in tuttu
21. Mudifica di i piani di finanziamentu di l'operazione di riacconciu è di estensione di u teatru municipale di Bastia integrendu u cunservatoriu di mùsica, di ballu è d'arte drammatica
22. Mudifica di i piani di finanziamentu di l'operazione di riacconciu di u Vechju Portu di Bastia
23. Acquistu di l'impresa fundaria di a piazza di u cumerciu cù l'OPH2C inde u quattru di u prugettu d'assestu di u NPNRU
24. Accunsentu per a prima programmazione di u Cuntrattu di Cità 2025
25. Accunsentu per a rievaluazione di l'ore di vacazione

Truverete in appicciu, l'inseme di e note di sintesi.

Vi seraghju gratu di assisteci, è vi pregu di riceve i mo distinti saluti.

U Merre



Pierre SAVELLI

Bastia, le 28 mars 2025

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la 3<sup>ème</sup> séance ordinaire du conseil municipal se tiendra dans **la salle du Conseil Municipal** mairie de Bastia avenue Pierre Giudicelli **le jeudi 10 avril 2025 à 17h30.**

**L'ordre du jour est le suivant :**

**Hors commission**

0. Compte rendu du conseil municipal du 27 mars 2025

**Rapports**

1. Avis sur le lancement de la procédure de Déclaration d'Utilité Publique « réserves foncières » en vue de constituer et d'acquérir en vue de constituer et d'acquérir une réserve foncière nécessaire à la construction d'un nouvel hôpital au bénéfice du Centre Hospitalier de Bastia
2. Affectation de résultats 2024 du budget principal
3. Affectation de résultats 2024 du budget annexe du Vieux-Port
4. Affectation de résultats 2024 du budget annexe du Crématorium
5. Affectation de résultats 2024 du budget annexe de la régie autonome des parcs de stationnement
6. Approbation du budget primitif 2025 du budget principal
7. Approbation du budget primitif 2025 du budget annexe du Vieux-Port
8. Approbation du budget primitif 2025 du budget annexe du crématorium
9. Approbation du budget primitif 2025 de la régie autonome des parcs de stationnement
10. Révision des Autorisations de Programme et Crédits de Paiement du budget principal
11. Révision des Autorisations d'Engagement et Crédits de Paiement du budget principal

12. Révision des Autorisations de Programme et Crédits de Paiement du budget annexe de la régie autonome des parcs de stationnement
13. Vote des taux de fiscalité
14. Recapitalisation de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif du Sporting Club de Bastia SCIC SCB à hauteur de 50 000€
15. Approbation du plan de financement de la célébration des 300 ans de la naissance de Pascal Paoli
16. Approbation de la convention de financement du déficit d'exploitation de la distribution de gaz au titre de l'exercice 2024
17. Mise à jour de la grille tarifaire pour l'envoi des ouvrages mis en vente à la boutique du Musée
18. Création du tarif de vente de deux packs promotionnels de catalogues mis en vente à la boutique du Musée
19. Approbation des gratuités pour la location des espaces municipaux pour l'année 2025
20. Approbation de la transformation du groupe scolaire Gaudin Venturi (maternelle et élémentaire) en site entièrement bilingue
21. Modification des plans de financement de l'opération de réhabilitation et extension du théâtre municipal de Bastia intégrant le conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique
22. Modification des plans de financement de l'opération de réhabilitation du Vieux Port de Bastia
23. Acquisition de l'emprise foncière de la place du commerce auprès de l'OPH2C dans le cadre du projet d'aménagement du NPNRU
24. Approbation de la première programmation du Contrat de Ville 2025
25. Approbation de la réévaluation des heures de vacances

Vous trouverez, joint à la présente convocation, l'ensemble des notes de synthèse.  
Je vous serais reconnaissant de bien vouloir y assister, et vous prie d'agréer, Madame,  
Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire  
  
Pierre SAVELLI

## Rapport n°2

### **Affittazione di i risultati 2024 di u bugettu principale**

Affectation des résultats 2024 du budget principal

Afin d'assurer une continuité des exercices les articles L.2311-5 et R.2311-11 et suivants du Code général des collectivités territoriales ont fixé, à la clôture de l'exercice et au vu du compte financier unique, des règles d'affectation des résultats au budget de l'année suivante. Les résultats doivent être intégrés lors de la décision budgétaire qui suit le vote du compte financier unique.

En 2024, le résultat global de clôture désigne le résultat net de clôture (agrégation du résultat des sections d'exploitation et d'investissement de 2024).

Ainsi défini, trois éléments constituent le résultat global de clôture :

#### **Le résultat d'exploitation**

Il s'agit du résultat de l'exercice 2024 (solde entre les recettes et les dépenses d'exploitation de l'exercice) auquel on ajoute celui de l'exercice 2023 (excédent reporté au compte 002) pour obtenir le résultat global ou cumulé.

Ce résultat correspond à :

Recettes d'exploitation de l'exercice 2024  
- Dépenses d'exploitation de l'exercice 2024  
+ Excédent reporté des exercices antérieurs (compte 002)  
= **Résultat de la section d'exploitation**

#### **Le résultat de la section d'investissement**

Il s'agit du solde entre les recettes et les dépenses d'investissement de l'exercice 2024 auquel on ajoute le besoin de financement de la section de l'exercice 2023 (compte 001) ;

Ce solde correspond à :

Recettes d'investissement de l'exercice 2024  
- Dépenses d'investissement de l'exercice 2024+ Besoin de financement de l'exercice 2023 (compte 001)  
+ Solde Restes à Réaliser 2024  
= **Résultat Net de la section d'investissement**

Lorsque le résultat global de la section d'exploitation est positif, les règles d'affectation sont de deux ordres :

- Le résultat global de la section d'exploitation sert en priorité à couvrir le besoin de

financement de la section d'investissement (affectation au compte 1068) et doit couvrir le Résultat Net de la section ;

- Le reliquat est soit reporté en recettes d'exploitation (compte 002), soit affecté en investissement pour financer de nouvelles dépenses (compte 1068). Il est également possible de combiner ces deux solutions (report en recettes d'exploitation et affectation en investissement pour financer de nouvelles dépenses).

En 2024, les résultats budgétaires relatifs au Budget Principal sont les suivants :

<b>Résultat de Fonctionnement</b>	<b>En €</b>
Recettes d'exploitation de l'exercice 2024	76 470 411,10
- Dépenses de l'exercice 2024	75 117 009,99
+ Solde reporté de l'exercice 2023	2 566 284,62
<b>= Résultat de la section d'exploitation</b>	<b>3 919 685,73</b>
<b>Résultat brut de la section d'investissement</b>	<b>En €</b>
Recettes d'investissement de l'exercice 2024	37 430 103,08
- Dépenses d'investissement de l'exercice 2024	31 294 504,59
+ Solde reporté de l'exercice 2023	- 3 406 176,18
<b>= Résultat Brut de la section d'Investissement</b>	<b>2 729 422,31</b>
+ Solde Restes à Réaliser 2024	499 565,64
<b>= Résultat Net de la section d'Investissement</b>	<b>3 228 987,95</b>

Le résultat global de clôture de l'exercice 2024 correspond au produit du résultat de la section d'exploitation du résultat de la section d'investissement à reporter en 2023, soit :

<b>Résultat cumulé de clôture de l'exercice 2024</b>	<b>En €</b>
Résultat de la section d'exploitation ( réalisations de l'exercice 2024+ reports de l'exercice 2023)	3 919 685,73
Résultat de la section d'investissement( réalisations de l'exercice 2024+ reports de l'exercice 2023)	2 729 422,31
<b>Résultat brut de l'exercice 2024</b>	<b>6 649 108,04</b>
+ Solde Restes à Réaliser 2024	499 565,64
<b>Résultat Net de clôture 2024</b>	<b>7 148 673,68</b>

Avec les restes à réaliser, le Résultat Net de la section d'investissement s'élève à 3 228 987,95 €.

**En conséquence, il est proposé :**

Considérant que le besoin de financement de la section d'investissement est nul, il est proposé :

- De reporter sur la ligne R001 du Budget Primitif 2025 le résultat de la section d'investissement : **2 729 422,31 €**
- D'affecter à la ligne R002 du Budget Primitif 2025 : **3 919 685,73 €**.

## Rapport n°3

### **Affittazione di u risultatu 2024 di u bugettu di u Vechju Portu**

Affectation des résultats 2024 du budget de la régie du Vieux Port

Afin d'assurer la continuité des exercices budgétaires, les articles L2311-5 et R2311-11 et suivants du Code général des collectivités territoriales ont fixé, à la clôture de l'exercice et au vu du compte financier unique, des règles d'affectation des résultats au budget de l'année suivante. Les résultats doivent être intégrés lors de la décision budgétaire qui suit le vote du compte financier unique.

En 2024, le résultat global de clôture désigne le résultat net de clôture (agrégation du résultat des sections d'exploitation et d'investissement de 2024).

Ainsi défini, trois éléments constituent le résultat global de clôture :

#### **1. Le résultat d'exploitation**

Il s'agit du résultat de l'exercice 2024 (solde entre les recettes et les dépenses d'exploitation de l'exercice) auquel on ajoute celui de l'exercice 2023 (excédent reporté au compte 002) pour obtenir le résultat global ou cumulé.

Ce résultat correspond à :

Recettes d'exploitation de l'exercice 2024

- Dépenses d'exploitation de l'exercice 2024

+ Excédent reporté des exercices antérieurs (compte 002)

= **Résultat de la section d'exploitation**

#### **2. Le résultat de la section d'investissement**

Il s'agit du solde entre les recettes et les dépenses d'investissement de l'exercice 2024 auquel on ajoute le besoin de financement de la section de l'exercice 2023 (compte 001) ;

Ce solde correspond à :

Recettes d'investissement de l'exercice 2024

- Dépenses d'investissement de l'exercice 2024

+ Besoin de financement de l'exercice 2023 (compte 001)

+ Solde Restes à Réaliser 2024

= **Résultat Net de la section d'investissement**

Lorsque le résultat global de la section d'exploitation est positif, les règles d'affectation sont de deux ordres :

- Le résultat global de la section d'exploitation sert en priorité à couvrir le besoin de financement de la section d'investissement (affectation au compte 1068) et doit couvrir le Résultat Net de la section;
- Le reliquat est soit reporté en recettes d'exploitation (compte 002), soit affecté en investissement pour financer de nouvelles dépenses (compte 1068).

Il est également possible de combiner ces deux solutions (report en recettes d'exploitation et affectation en investissement pour financer de nouvelles dépenses).

En 2024, les résultats budgétaires relatifs au Budget annexe de la Régie du Vieux Port sont les suivants :

<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>En €</b>
Recettes d'exploitation de l'exercice 2024	1 114 966,45
- Dépenses de l'exercice 2024	858 523,74
+ Solde reporté de l'exercice 2023	281 913,00
<b>= Résultat de la section d'exploitation</b>	<b>538 355,71</b>
<b>Résultat brut de la section d'investissement</b>	
<b>En €</b>	
Recettes d'investissement de l'exercice 2024	67 400,74
- Dépenses d'investissement de l'exercice 2024	316 664,13
+ Solde reporté de l'exercice 2023	295 110,10
<b>= Résultat Brut de la section d'Investissement</b>	<b>45 846,71</b>
+ Solde Restes à Réaliser 2024	31 309,12
<b>= Résultat Net de la section d'Investissement</b>	<b>77 155,83</b>

Le résultat global de clôture de l'exercice 2023 correspond au produit du résultat de la section d'exploitation, du résultat de la section d'investissement à reporter en 2022, soit :

<b>Résultat cumulé de clôture de l'exercice 2024</b>	<b>En €</b>
Résultat de la section d'exploitation ( réalisations de l'exercice 2024+ reports de l'exercice 2023)	538 355,71
Résultat de la section d'investissement( réalisations de l'exercice 2024+ reports de l'exercice 2023)	45 846,71
<b>Résultat brut de l'exercice 2024</b>	<b>584 202,42</b>
+ Solde Restes à Réaliser 2024	31 309,12
<b>Résultat Net de clôture 2024</b>	<b>615 511,54</b>

En considérant les Restes à réaliser 2024, le Résultat Net de la section d'investissement s'élève à 77 155,83€.

**En conséquence il est proposé :**

Considérant que le besoin de financement de la section d'investissement est nul, il est proposé :

- De reporter sur la ligne R001 du Budget Primitif 2025 le résultat de la section d'investissement : **45 846,71 €**.
- D'affecter à la ligne R002 du Budget Primitif 2025 : **538 355,71€**

## Rapport n°4

### **Affittazione di i risultati 2024 di u crematoriu**

Affectation des résultats 2024 du crématorium

Afin d'assurer la continuité des exercices budgétaires, les articles L2311-5 et R2311-11 et suivants du Code général des collectivités territoriales ont fixé, à la clôture de l'exercice et au vu du compte financier unique, des règles d'affectation des résultats au budget de l'année suivante. Les résultats doivent être intégrés lors de la décision budgétaire qui suit le vote du compte financier unique.

En 2024, le résultat global de clôture désigne le résultat net de clôture (agrégation du résultat des sections d'exploitation et d'investissement de 2024).

Ainsi défini, trois éléments constituent le résultat global de clôture :

#### **1. Le résultat d'exploitation**

Il s'agit du résultat de l'exercice 2024 (solde entre les recettes et les dépenses d'exploitation de l'exercice) auquel on ajoute celui de l'exercice 2023 (excédent reporté au compte 002) pour obtenir le résultat global ou cumulé.

Ce résultat correspond à :

Recettes d'exploitation de l'exercice 2024

- Dépenses d'exploitation de l'exercice 2024

+ Excédent reporté des exercices antérieurs (compte 002)

= **Résultat de la section d'exploitation**

#### **2. Le résultat de la section d'investissement**

Il s'agit du solde entre les recettes et les dépenses d'investissement de l'exercice 2024 auquel on ajoute le besoin de financement de la section de l'exercice 2023 (compte 001) ;

Ce solde correspond à :

Recettes d'investissement de l'exercice 2024

- Dépenses d'investissement de l'exercice 2024

+ Besoin de financement de l'exercice 2023 (compte 001)

+ Solde Restes à Réaliser 2024

= **Résultat Net de la section d'investissement**

Lorsque le résultat global de la section d'exploitation est positif, les règles d'affectation sont de deux ordres :

- Le résultat global de la section d'exploitation sert en priorité à couvrir le besoin de financement de la section d'investissement (affectation au compte 1068) et doit couvrir le Résultat Net de la section ;
- Le reliquat est soit reporté en recettes d'exploitation (compte 002), soit affecté en investissement pour financer de nouvelles dépenses (compte 1068). Il est également possible de combiner ces deux solutions (report en recettes d'exploitation et affectation en investissement pour financer de nouvelles dépenses).

En 2024, les résultats budgétaires relatifs au Budget annexe de la DSP Crématorium sont les suivants :

<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>En €</b>
Recettes d'exploitation de l'exercice 2024	164 967,82
- Dépenses de l'exercice 2024	101 117,10
+ Solde reporté de l'exercice 2023	95 729,36
<b>= Résultat de la section d'exploitation</b>	<b>159 580,08</b>

<b>Résultat brut de la section d'investissement</b>	<b>En €</b>
Recettes d'investissement de l'exercice 2024	123 250,14
- Dépenses d'investissement de l'exercice 2024	126 967,71
+ Solde reporté de l'exercice 2023	- 37 091,14
<b>= Résultat Brut de la section d'Investissement</b>	<b>- 40 808,71</b>

Le résultat global de clôture de l'exercice 2024 correspond au produit du résultat de la section d'exploitation, du résultat de la section d'investissement à reporter en 2023, soit :

<b>Résultat cumulé de clôture de l'exercice 2024</b>	<b>En €</b>
Résultat de la section d'exploitation ( réalisations de l'exercice 2024+ reports de l'exercice 2023)	159 580,08
Résultat de la section d'investissement( réalisations de l'exercice 2024+ reports de l'exercice 2023)	- 40 808,71
<b>Résultat brut de l'exercice 2024</b>	<b>118 771,37</b>

Le Résultat Net de la section d'investissement s'élève donc à – 40 808,71€. Il est donc nécessaire de couvrir le déficit de la section d'investissement.

**En conséquence il est proposé :**

Considérant que le besoin de financement de la section d'investissement s'élève à 40 808,71€, il est proposé :

- De reporter sur la ligne D001 du Budget Primitif 2025 le résultat de la section d'investissement : **40 808,71€**
- D'affecter au compte 1068, l'excédent de la section de fonctionnement pour un montant de : **40 808,71€**
- D'affecter à la ligne R002 du Budget Primitif 2025 : **118 771,37€**

## Rapport n°5

### **Affittazione di u risultatu 2024 in leia cù u bugettu di a gestione di i parcheghji**

Affectation des résultats 2024 du budget de la régie autonome des Parcs et Stationnements

Afin d'assurer la continuité des exercices budgétaires, les articles L2311-5 et R2311-11 et suivants du Code général des collectivités territoriales ont fixé, à la clôture de l'exercice et au vu du compte financier unique, des règles d'affectation des résultats au budget de l'année suivante. Les résultats doivent être intégrés lors de la décision budgétaire qui suit le vote du compte financier unique.

En 2024, le résultat global de clôture désigne le résultat net de clôture (agrégation du résultat des sections d'exploitation et d'investissement de 2024).

Ainsi défini, trois éléments constituent le résultat global de clôture :

#### **1. Le résultat d'exploitation**

Il s'agit du résultat de l'exercice 2024 (solde entre les recettes et les dépenses d'exploitation de l'exercice) auquel on ajoute celui de l'exercice 2023 (excédent reporté au compte 002) pour obtenir le résultat global ou cumulé.

Ce résultat correspond à :

Recettes d'exploitation de l'exercice 2024

- Dépenses d'exploitation de l'exercice 2024

+ Excédent reporté des exercices antérieurs (compte 002)

= **Résultat de la section d'exploitation**

#### **2. Le résultat de la section d'investissement**

Il s'agit du solde entre les recettes et les dépenses d'investissement de l'exercice 2024 auquel on ajoute le besoin de financement de la section de l'exercice 2023 (compte 001) ;

Ce solde correspond à :

Recettes d'investissement de l'exercice 2024

- Dépenses d'investissement de l'exercice 2024

+ Besoin de financement de l'exercice 2023 (compte 001)

+ Solde Restes à Réaliser 2024

= **Résultat Net de la section d'investissement**

Lorsque le résultat global de la section d'exploitation est positif, les règles d'affectation sont de deux ordres :

- Le résultat global de la section d'exploitation sert en priorité à couvrir le besoin de financement de la section d'investissement (affectation au compte 1068) et doit couvrir le Résultat Net de la section.

- Le reliquat est soit reporté en recettes d'exploitation (compte 002), soit affecté en investissement pour financer de nouvelles dépenses (compte 1068). Il est également possible de combiner ces deux solutions (report en recettes d'exploitation et affectation en investissement pour financer de nouvelles dépenses).

En 2024, les résultats budgétaires relatifs au Budget autonome de la Régie des Parcs et Stationnements sont les suivants :

<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>En €</b>
Recettes d'exploitation de l'exercice 2024	4 110 043,14
- Dépenses de l'exercice 2024	3 262 824,02
+ Solde reporté de l'exercice 2023	894 497,04
<b>= Résultat de la section d'exploitation</b>	<b>1 741 716,16</b>
<b>Résultat brut de la section d'investissement</b>	
<b>En €</b>	
Recettes d'investissement de l'exercice 2024	2 297 389,36
- Dépenses d'investissement de l'exercice 2024	1 972 162,86
+ Solde reporté de l'exercice 2023	- 904 822,31
<b>= Résultat Brut de la section d'Investissement</b>	<b>- 579 595,81</b>
+ Solde Restes à Réaliser 2024	- 19 272,39
<b>= Résultat Net de la section d'Investissement</b>	<b>- 598 868,20</b>

Le résultat global de clôture de l'exercice 2024 correspond au produit du résultat de la section d'exploitation, du résultat de la section d'investissement à reporter en 2023, soit :

<b>Résultat cumulé de clôture de l'exercice 2024</b>	<b>En €</b>
Résultat de la section d'exploitation ( réalisations de l'exercice 2024+ reports de l'exercice 2023)	1 741 716,16
Résultat de la section d'investissement( réalisations de l'exercice 2024+ reports de l'exercice 2023)	- 579 595,81
<b>Résultat brut de l'exercice 2023</b>	<b>1 162 120,35</b>
+ Solde Restes à Réaliser 2024	- 19 272,39
<b>Résultat Net de clôture 2024</b>	<b>1 142 847,96</b>

En considérant les restes à réaliser 2024, le résultat net de la section d'investissement s'élève à - 598 868,20€. Il convient donc de couvrir le besoin de financement pour cette section.

**En conséquence il est proposé :**

- De reporter sur la ligne D001 du Budget Primitif 2025 le déficit de la section d'investissement : **579 595,81 €**
- D'affecter au compte 1068, l'excédent de la section de fonctionnement pour un montant de **600 000,00€**
- D'affecter à la ligne R002 du Budget Primitif 2025 : **1 141 716,16 €**.



**Bastia**  
CITÀ DI CULTURA



# Bugettu primaticciu di u 2025

—

## Budget primitif 2025

**CUNSIGLIU  
MUNICIPALE  
GHJOVI U  
10 APRILE DI  
U 2025**



## TABLE DES MATIERES

<b>TABLE DES MATIERES.....</b>	<b>1</b>
<b>PREAMBULE.....</b>	<b>3</b>
<b>CADRE BUDGETAIRE ET COMPTABLE.....</b>	<b>5</b>
<b>STRATEGIE FINANCIERE ET EQUILIBRE DES BUDGETS DE LA VILLE DE BASTIA.....</b>	<b>8</b>
<b>BUDGET PRINCIPAL .....</b>	<b>9</b>
<b>LA REGIE AUTONOME DES PARCS ET STATIONNEMENT.....</b>	<b>19</b>
<b>LA REGIE DU VIEUX PORT.....</b>	<b>21</b>
<b>LE CREMATORIUM .....</b>	<b>23</b>



## PREAMBULE

Construit dans le respect des objectifs présentés lors du Débat d'Orientations Budgétaires au conseil municipal du 27 mars 2025, le Budget Primitif constitue la première étape de la vie budgétaire de la collectivité.

Pour l'exercice 2025, il reprend les résultats et restes à réaliser de l'exercice précédent.

Pour rappel, les orientations budgétaires s'inscrivent dans la continuité du projet politique de développement global pour Bastia et s'axent autour :

- D'une politique d'investissement volontariste pour doter Bastia des infrastructures dont elle a besoin,
- Du renforcement des politiques culturelles, patrimoniales, linguistiques et éducatives de la Ville,
- De la mise en œuvre d'une politique sociale ambitieuse répondant aux besoins croissants des habitants,
- De l'accompagnement et de l'accélération de la transition écologique à Bastia,
- D'une action forte ciblée sur les quartiers prioritaires de la Ville,
- De l'amélioration du cadre de vie des Bastiais et de l'attractivité économique de la Ville.

Le présent rapport de présentation du Budget Primitif qui est proposé au vote, s'articule autour de quatre parties :

- La première partie du rapport est consacrée au rappel du cadre budgétaire et comptable du vote du Budget Primitif,
- La seconde partie porte sur la stratégie financière et les équilibres globaux des budgets de la ville,
- La troisième se concentrera sur le Budget principal,
- Enfin, la quatrième partie du rapport expose de façon synthétique les montants des recettes prévues et des dépenses autorisées inscrits sur chacun des trois budgets annexes.

Le rapport d'orientation budgétaire (ROB) ayant présenté de manière détaillée les masses budgétaires pour l'exercice 2025, le présent rapport se bornera à la présentation d'éléments comptables et évitera les redondances avec le ROB.

Il est à préciser que certaines masses ont pu évoluer à la marge en fonction des derniers éléments connus.

Les équilibres financiers présentés au niveau du ROB sont néanmoins préservés.



# CADRE BUDGETAIRE ET COMPTABLE

En adoptant la nomenclature budgétaire et comptable M57, la ville de Bastia s'est dotée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023 d'un règlement budgétaire et financier.

Ce document vise à préciser les principales règles de gestion financière qui résultent notamment du Code Général des Collectivités territoriales et des instructions comptables qui s'y appliquent.

La présente partie tient à en rappeler brièvement les principes qui régissent le vote du Budget Primitif et à préciser le cadre budgétaire et comptable des différents budgets de la Ville.

## **6 Le cadre comptable**

La comptabilité publique suit les principes posés par le plan comptable général applicable au secteur privé : comptabilité en droits constatés, en partie double (correspondance entre les ressources et leurs emplois). Pour les dépenses comme pour les recettes, elle distingue les opérations de fonctionnement (produits et charges) de l'organisme de ses opérations d'investissement (opérations sur le patrimoine).

Différentes comptabilités sont applicables au secteur public local selon le type de collectivités (communes, départements, régions) et selon la nature de l'activité exercée (service public administratif ou service public à caractère industriel et commercial).

Pour ce qui concerne la ville de Bastia, les opérations financières sont retracées au sein de quatre budgets :

- Un budget principal (instruction comptable M57 depuis le 1er janvier 2023),
- Trois budgets annexes soumis à l'instruction comptable M4 pour la Délégation de Service Publique du Crématorium, la Régie du Vieux Port ainsi que la régie autonome des Parcs et Stationnement (régie dotée de la seule autonomie financière).

Ces budgets annexes sont assujettis à la TVA. En conséquence, contrairement au budget principal, les montants des recettes prévues et des dépenses autorisées sont inscrits en hors taxe. Les budgets du Vieux Port et des parcs de stationnement sont, en outre, assujettis à l'impôt sur les sociétés.

Les opérations financières du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et de la Caisse Des Ecoles (CDE), établissements publics de la Ville dotés de la personnalité juridique, sont présentées à travers des budgets autonomes et ne sont donc pas rattachées aux budgets de la Ville. Ils ne sont donc pas présentés dans le cadre du présent rapport.

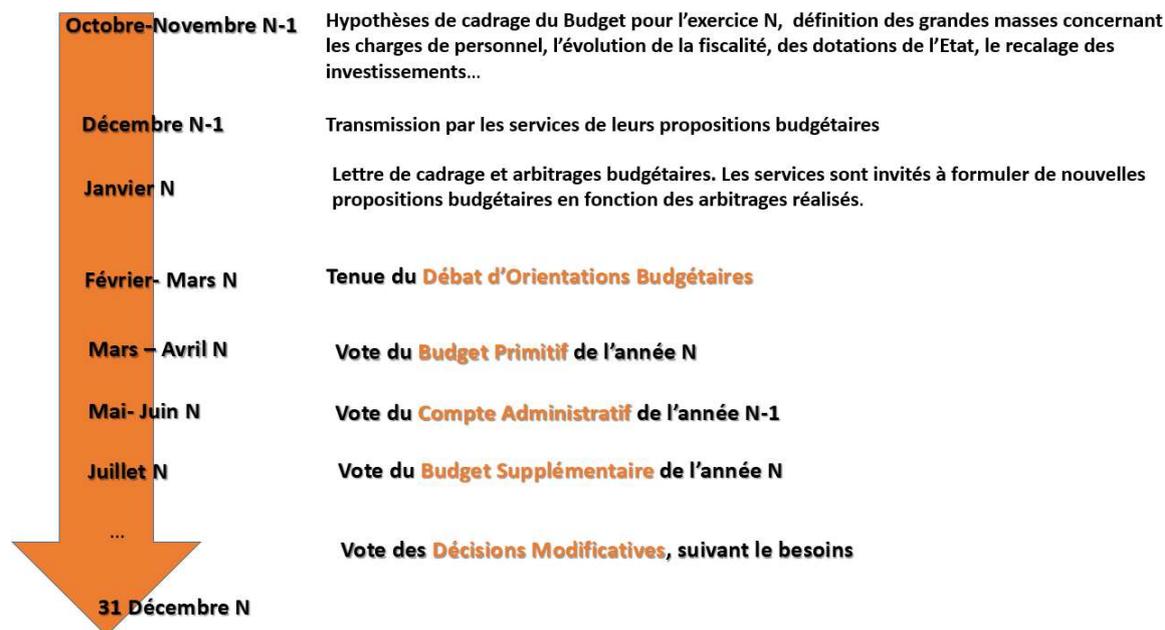
## **6 Le cycle budgétaire à la ville de Bastia**

Le budget est l'acte par lequel l'assemblée délibérante prévoit et autorise les dépenses et les recettes d'un exercice.

Il s'exécute selon un calendrier encadré par des échéances légales et se compose de différents documents budgétaires matérialisant les différentes étapes du cycle budgétaire.

Le cycle budgétaire commence par le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) et se termine par l'adoption du Compte Administratif qui est soumis au vote en N+1.

Le cycle budgétaire de la ville de Bastia s'organise comme suit :



Ce calendrier est indicatif. Il peut être modifié en raison d'évènements divers.

Le budget primitif de la Ville de Bastia, première étape budgétaire suivant le DOB, reprend les orientations pour l'année en cours, avant la reprise des résultats de l'exercice précédent.

Le budget (Budget Primitif et Budget supplémentaire) est donc l'extraction annuelle d'un cadre pluriannuel, défini dans le ROB.

## **6 Modalités de vote et contenu du Budget Primitif**

Le budget est prévu pour la durée d'un exercice qui commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre.

L'assemblée délibère sur un vote du budget par nature, avec présentation fonctionnelle. Le budget est voté à la majorité simple. L'unité de vote du budget est le chapitre.

Le budget comporte deux sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement, chacune devant être équilibrée en dépenses et recettes.

Il est présenté par chapitres et articles conformément à l'instruction comptable en vigueur à la date du vote, avec la possibilité d'ouvrir des opérations d'équipement pour les opérations d'investissement, les opérations constituant des chapitres.

Il doit être voté en équilibre réel. Les ressources propres définitives doivent impérativement couvrir le remboursement de la dette. La collectivité ne peut recourir à l'emprunt pour financer ses dépenses de fonctionnement.

En dépenses, les crédits votés sont limitatifs, les engagements ne peuvent pas être créés et validés sans crédits votés préalablement. En recettes, les prévisions sont évaluatives. Les recettes réalisées peuvent par conséquent être supérieures aux prévisions.

Les prévisions budgétaires doivent être sincères. Les dépenses obligatoires doivent être prévues, les risques provisionnés.

Le budget fait l'objet d'un rapport de présentation qui précise le détail de chaque poste.

Il est accompagné d'une maquette budgétaire qui est éditée au moyen d'une application financière en concordance avec les prescriptions de la Direction Générale des Collectivités Locales. Cette maquette est assortie d'un certain nombre d'annexes réglementaires.

A l'occasion de son vote, l'exécutif propose également au vote les autorisations de programme et d'engagement et de crédits de paiement dans le cadre d'une délibération distincte.

Après la transmission de la délibération du vote du Budget primitif au contrôle de légalité, la note de présentation ainsi que le rapport adressé aux membres de l'assemblée délibérante sont mis en ligne sur le site de la commune.

# STRATEGIE FINANCIERE ET EQUILIBRE DES BUDGETS DE LA VILLE DE BASTIA

Pour garantir les objectifs qu'elle s'est fixée dans le cadre des orientations politiques retenues, la ville de Bastia table sur une stratégie qui tend à :

- Pratiquer une fiscalité neutre et équitable en décidant de ne pas augmenter les taux d'imposition, tout en tenant compte du besoin de financement des services publics et ce, dans un contexte de repli des ressources externes,
- Maintenir un niveau d'épargne compatible avec l'effort d'investissement afin de ne pas dégrader les finances de la ville,
- Préserver les marges de manœuvres financières de la ville en contrôlant l'encours de la dette sous des seuils de solvabilité adéquats,
- Poursuivre une politique d'investissement ambitieuse et responsable conformément au Plan Pluriannuel d'Investissement,
- Accompagner cette politique par un effort de gestion constant sur les dépenses de fonctionnement, notamment ses charges de personnel.

Ces choix de gestion sont déclinés dans ce rapport de manière globale puis par budget.

## 6 EQUILIBRES DES BUDGETS DE LA VILLE

Le projet de Budget Primitif 2025 est constitué du Budget Principal et des budgets annexes de la régie autonome des parcs et stationnement, de la régie du Vieux Port et du Crématorium.

Au total, ces quatre budgets s'équilibrent en dépenses et recettes à **117 210 420 €**.



Le budget principal constitue l'essentiel des réalisations avec 91%, suivi par le budget de la régie des parcs 6,6%, le budget de la régie du Vieux Port avec 2%. Le budget du crématorium représente une part marginale avec 0,4%.

Les dépenses d'investissement représentent 61,4% des réalisations.

# BUDGET PRINCIPAL

## 6 EQUILIBRES FONDAMENTAUX DU BUDGET PRINCIPAL

En 2025, le budget primitif du Budget Principal s'élève à 106 659 863,97 €.

- **La section de fonctionnement**

La section de fonctionnement s'équilibre à 68 374 885,73€.

Les **recettes réelles de fonctionnement** s'établissent à 64,055 M€.

Ci-dessous le détail des recettes réelles de fonctionnement par chapitre :

Chapitre -Libellé	BP 2025
013- Atténuations de charges	30 000,00
70- Produits des domaines	3 380 000,00
73- Taxes et impôts( hors 731)	3 284 000,00
731- Fiscalité locale	31 188 000,00
74- Dotations, divers	23 146 000,00
75- Autres produits de gestion	2 916 200,00
<b>Total Recettes de gestion courante</b>	<b>63 944 200,00</b>
76- Produits financiers	9 000,00
77 - Produits spécifiques	20 000,00
78- Reprises amortissements dépréciationd	82 000,00
<b>Total Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>64 055 200,00</b>
042- Opération d'ordre de transfert entre sections	400 000,00
<b>Total Recettes d'ordre de fonctionnement</b>	<b>400 000,00</b>
<b>Résultat Reporté 2024 ( R002)</b>	<b>3 919 685,73</b>
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>68 374 885,73</b>

Les opérations d'ordre s'élèvent à 400 K€ et concernent les travaux en régie.

Le budget primitif intègre le résultat de la section de fonctionnement de 2024 pour 3,920M€

S'agissant des **dépenses de fonctionnement**, les dépenses de gestion courante comptabilisent 58,780 M€.

Les charges de personnel sont fixées à 38,492 M€. Elles intègrent notamment l'augmentation de 3% de la cotisation patronale pour le financement de la CNRACL, ainsi que la valorisation du régime indemnitaire pour les agents communaux.

Les charges à caractère général sont prévues à 12,350M€, un niveau équivalent à celui établi en 2024.

Le chapitre 65, autres charges de gestion courante s'établit à 7,938M€. Il comprend la participation au financement du déficit de la concession de gaz pour 2,7M€.

On compte en outre, en 2025 la constitution de provisions pour contentieux pour un montant de 5 K€ au chapitre 68.

Des réserves à hauteur de 1M€ sont inscrites sur le chapitre 67, charges spécifiques.

Chapitre -Libellé	BP 2025
011- Charges à caractère général	12 350 000,00
012- Charges de personnel	38 492 000,00
65- Autres charges de gestion	7 938 300,00
<b>Total Dépenses de gestion courante</b>	<b>58 780 300,00</b>
66- Intérêts emprunts	1 282 506,40
67- Charges spécifiques	1 000 450,00
68- Dotations aux provisions dépréciations	5 000,00
<b>Total Dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>61 068 256,40</b>
023- Virement à la section d'investissement	2 717 629,33
042- Opération d'ordre de transfert entre sections	4 589 000,00
<b>Total Dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	<b>7 306 629,33</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>68 374 885,73</b>

Les dépenses d'ordre s'élèvent à 7,306 M€ et regroupent 4,33 M€ de dotations d'amortissement et 0,26 M€ d'écritures d'étalement de charges.

Le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement s'élève à 2,72M€.

- **La section d'Investissement**

Concernant la section d'investissement, les 38,28 M€ de dépenses comprennent :

- 3,56 M€ consacrés au remboursement du capital de la dette
- 33,45M€ de dépenses d'équipement dont 2,44M€ en Restes à Réaliser de 2024
- 336 K€ d'opérations pour le compte de tiers dont 286K€ pour les mandats de gestion passés avec la Communauté d'Agglomération de Bastia (recalibrage des du Bertrand) et 50 K€ au titre de différents périls.
- 50K€ de participation à la SCIC Sporting Club de Bastia
- 150K€ pour le versement d'un acompte sur compte courant au profit de la SEML Port de Plaisance de Toga.

Des crédits sont également prévus au chapitre 10 et 13 afin de pouvoir procéder à des potentiels remboursements de trop perçus de taxe d'aménagement et de subventions.

Outre le pendant en dépenses d'investissement des travaux en régie (400 K€), le budget primitif 2025 prévoit 300 K€ de crédits pour réaliser des opérations patrimoniales sur l'inventaire de la ville (intégration de biens sans maître, intégration des frais d'études et insertions, etc.)

Chapitre -Libellé	RAR 2024	CP 2025	BP 2025
20- Immobilisations incorporelles	438 480,26	893 690,00	1 332 170,26
204- Subventions d'équipement versées		688 000,00	688 000,00
21- Immobilisations corporelles	2 002 452,42	9 938 981,00	11 941 433,42
23- Immobilisations en cours		19 493 000,00	19 493 000,00
<b>Total Dépenses d'équipement</b>	<b>2 440 932,68</b>	<b>31 013 671,00</b>	<b>33 454 603,68</b>
10- Dotations, fonds divers, réserves		10 000,00	10 000,00
13- Subventions d'investissement		20 000,00	20 000,00
16- Emprunts et dettes assimilées		3 564 374,56	3 564 374,56
26- Participations et créances		50 000,00	50 000,00
27- Autres immobilisations financières		150 000,00	150 000,00
45- opérations pour compte de tiers		336 000,00	336 000,00
<b>Total Dépenses réelles d'investissement</b>	<b>2 440 932,68</b>	<b>35 144 045,56</b>	<b>37 584 978,24</b>
040- Operation ordre transfert sections		400 000,00	400 000,00
041- Opérations patrimoniales		300 000,00	300 000,00
<b>Total Dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>700 000,00</b>	<b>700 000,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>2 440 932,68</b>	<b>35 844 045,56</b>	<b>38 284 978,24</b>

Le financement de la section d'investissement s'opère notamment à partir de :

- 14,646 M€ de subventions dont 2,843M€ de Restes A Réaliser de 2024
- 4,050 M€ de dotations et fonds divers dont 3,8M€ de FCTVA et 250K€ de taxe d'aménagement
- 433K€ d'opérations pour compte de tiers dont 97K€ de restes à réaliser 2024 pour les périls
- 1,654M€ de produits de cessions comprenant la cession de l'emprise foncière de l'ancien collège de Montesoro
- 7 M€ d'emprunts

Chapitre -Libellé	RAR 2024	CP 2025	BP 2025
13- Subventions d'investissement	2 843 403,33	11 803 428,28	14 646 831,61
16- Emprunts et dettes assimilées		7 000 000,00	7 000 000,00
23 - Immobilisations en cours		128 000,00	128 000,00
<b>Total Recettes d'équipement</b>	<b>2 843 403,33</b>	<b>18 931 428,28</b>	<b>21 774 831,61</b>
10- Dotations, fonds divers, réserves		4 050 000,00	4 050 000,00
1068- Excédents de Fonctionnement capitalisés			0,00
27- Autres immobilisations financières		37 000,00	37 000,00
024- Produits de cessions		1 654 000,00	1 654 000,00
45- operations pour le compte de tiers	97 094,99	336 000,00	433 094,99
<b>Total Recettes Réelles d'Investissement</b>	<b>2 940 498,32</b>	<b>25 008 428,28</b>	<b>27 948 926,60</b>
021- Virement de la Section de fonctionnement		2 717 629,33	2 717 629,33
040- Opérations d'ordre transfert entre sections		4 589 000,00	4 589 000,00
041- Opérations patrimoniales		300 000,00	300 000,00
<b>Total Recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>7 606 629,33</b>	<b>7 606 629,33</b>
Solde d'exécution reporté ( R001)		2 729 422,31	2 729 422,31
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>2 940 498,32</b>	<b>35 344 479,92</b>	<b>38 284 978,24</b>

Les opérations d'ordre comprennent :

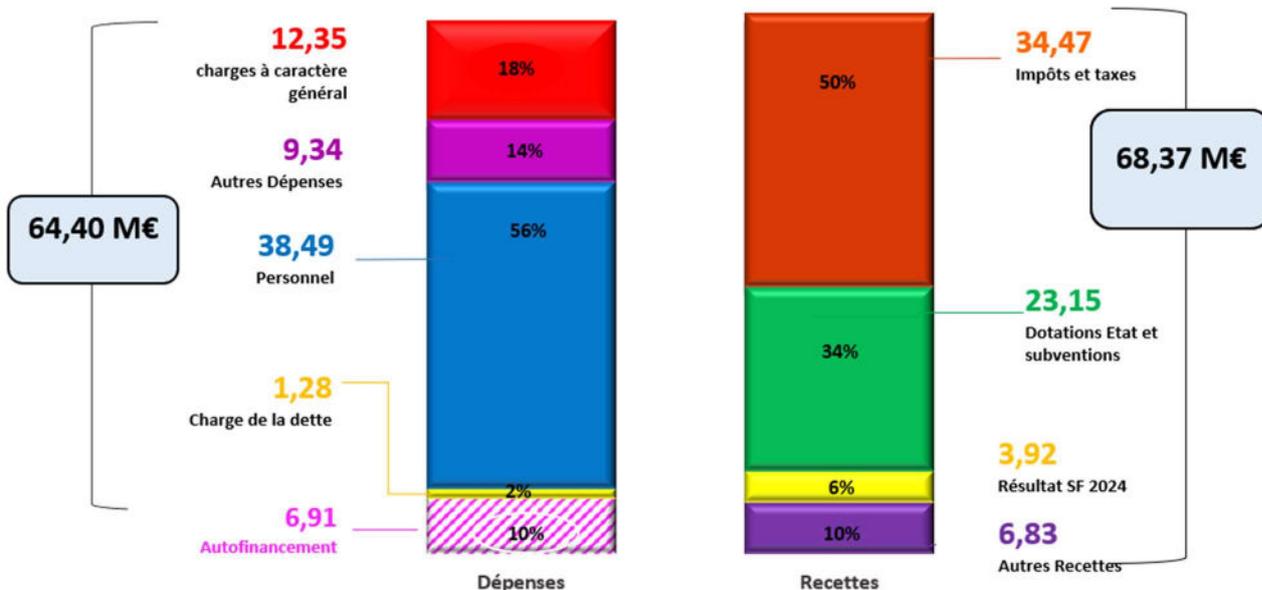
- Au chapitre 021, le virement de la Section de Fonctionnement pour 2,72M€
- Au chapitre 040, l'étalement de charges et l'affectation de la dotation d'amortissement pour un montant de 4,589M€
- Au chapitre 41, le pendant des dépenses des opérations patrimoniales citées plus haut pour 300K€

Est intégré également le solde d'exécution de la section d'investissement de 2024 pour 2,73M€.

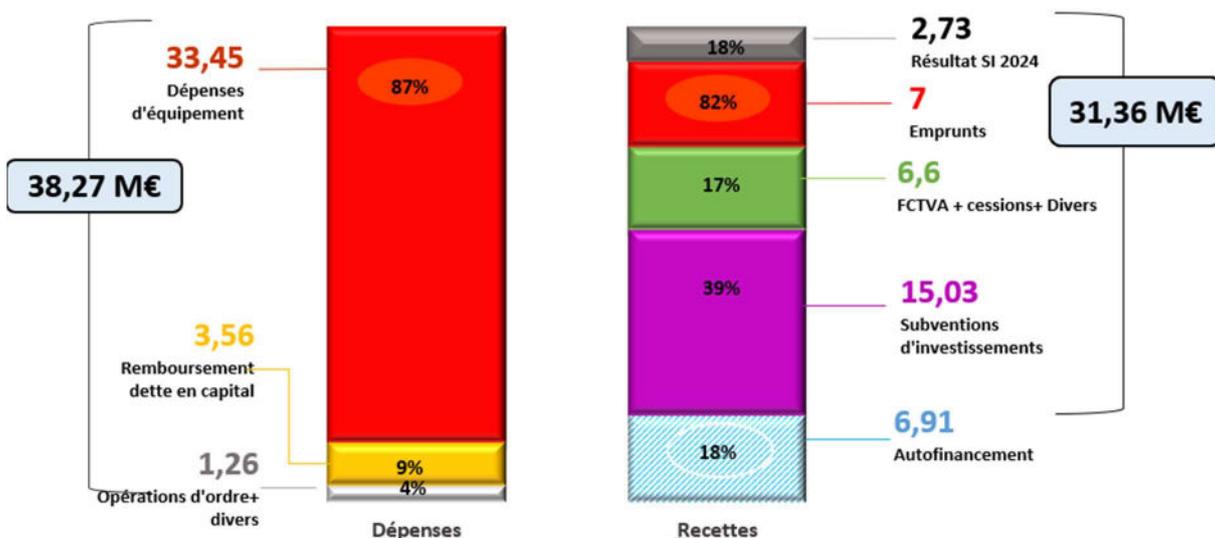
Ci-dessous la schématisation des masses du budget principal et des flux entre les deux sections.

L'autofinancement prévisionnel dégagé au profit de la section d'investissement s'élève à près de 6,91M€.

### Fonctionnement 68,37 M€



### Investissement 38,27 M€

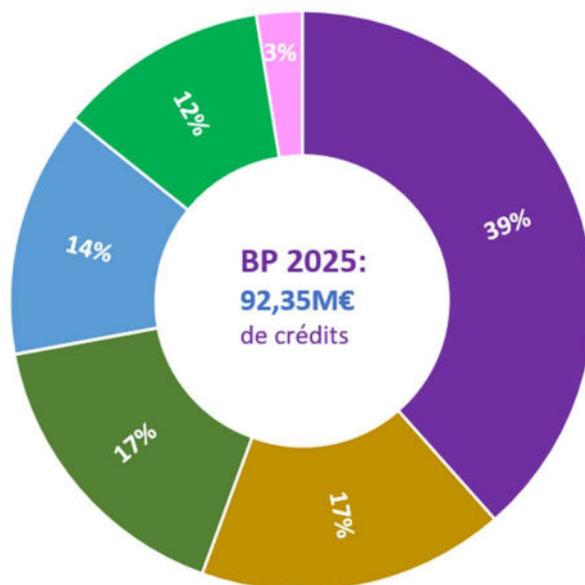


## Budget Primitif 2025 - Réalisations par politique publique

Les crédits votés au stade du Budget Primitif comprennent les crédits nouveaux ainsi que les Restes à réaliser de 2024.

Les actions sont présentées par politique publique. Elles s'entendent hors charges de la dette, provisions, etc.

Le Budget primitif présente **92,35M€** de crédits dont **90,36M €** de crédits nouveaux en dépenses :



AXE	DESCRIPTION	Montant (M€)
AXE 1	CULTURE / PATRIMOINE / ANIMATION	12 687 786,42
AXE 2	EDUCATION / JEUNESSE / PETITE ENFANCE	15 178 693,21
AXE 3	SOCIAL / SANTE	2 317 613,54
AXE 4	POLITIQUE DE LA VILLE / AMENAGEMENT URBAIN	15 769 719,69
AXE 5	TRANSITION ECOLOGIQUE / ENERGIE / ENVIRONNEMENT	10 807 102,00
AXE 6	PROXIMITE / MOYENS GENERAUX / BATIMENTS MUNICIPAUX	35 594 031,30

En investissement, les dépenses d'investissement hors emprunt représentent **33,6 M€**.

Elles se subdivisent en opérations pluriannuelles, en opérations annuelles nouvelles et en opérations annuelles récurrentes. Ces dernières concourent au bon fonctionnement des services (travaux gros entretiens sur les bâtiments scolaires et communaux, dotations informatique, mobilier, divers, véhicules, etc.)

Ci-après le détail des opérations d'investissement et les crédits prévus pour 2025 au stade du Budget Primitif :

## 1<sup>er</sup> poste de dépenses – Proximité –Moyens généraux- Bâtiments communaux 41%

AXE 6	PROXIMITE /MOYENS GENERAUX/ BATIMENTS MUNICIPAUX	14 213 922,00
ADAP	Agenda d'accessibilité programmée	309 623,00
ONDINA2	Reconstruction cimetière Ondina	7 000 000,00
CT MUT	Centre technique mutualisé-AMO	54 000,00
<b>TOTAL PLURI PROXIMITE/ MOYENS GENERAUX/ BATIMENTS COMMUNAUTAIRES</b>		<b>7 363 623,00</b>
COLONNE SOUVENIR	COLONNE SOUVENIR	10 252,00
SIGNALETIQUE CIM	CIMETIERE	6 000,00
SIG	Amélioration Système d'Information Géographique	48 344,00
IMMOS	Acquisitions biens immobiliers	200 000,00
NUMERIQUE -FIBRE	FIBRE NUMERIQUE	35 000,00
FNP	Fonds National de prévention des accidents du travail et maladies Pr	6 000,00
CSU-PM	CENTRE VIDEO SURVEILLANCE PM	88 000,00
FNP	HANDICAP	6 000,00
PROPRETE URBAINE	DISTRIBUTEUR SACHETS DEJECTION CANINE	32 000,00
INFO -DIT LOGICIEL	LOGICIEL GESTION PARC AUTO ET DIT	40 000,00
VIDEOVERBA	VIDEOVERBALISATION	232 902,00
PORTPLAISANCE TOGA	AVANCE SUR COMPTE COURANT	150 000,00
SCIC SCB	CAPITALISATION	50 000,00
CAMERAS PM	Caméras Police Municipale	15 000,00
<b>TOTAL ANNUS NOUVELLES PROXIMITE / MOYENS GENERAUX / BATIMENTS MUNICIPAUX</b>		<b>919 498,00</b>
<b>TOTAL ANNUS RECURRENTES PROXIMITE/ MOYENS GENERAUX/BATIMENTS MUNICIPAUX</b>		<b>5 930 801,00</b>

## 2<sup>er</sup> Poste de dépenses-La politique de la ville et l'aménagement urbain 24%

AXE 4	POLITIQUE DE LA VILLE / AMENAGEMENT URBAIN	8 046 908,00
CASA DI U MARE	Requalification bâtiment affaires maritimes	73 400,00
AMEGARE	Aménagement secteur gare	80 000,00
BATPOSTE	Requalification bâtiment La Poste	57 890,00
BONPASTEUR	Cœur de ville - Bon pasteur	45 001,00
CASABIANCA	Réaménagement caserne de Casabianca	41 554,00
CENTRU	Opération cœur de ville	222 500,00
COLLE	Aménagement Rue du Colle	6 146,00
CORBASUP	Aménagement Corbaghja Supruna	333 987,00
DEMOLMONTE	Démolition ancien collège de Montesoro	100 995,00
LIBERAT	Aménagement avenue de la Libération	74 659,00
NPNRU	Nouveau programme de rénovation urbaine	2 673 900,00
OPAH2015	OPAH 2015-2020	520 000,00
PARFDM	Construction parking front de mer	330 000,00
PRUCA	PNRQAD	115 000,00
SUBEQUIP	Façades-ascenseur OPAH	100 000,00
VPORT	Aménagement du vieux port	2 288 863,00
CARBONITE	PUP Carbonite	410 000,00
<b>TOTAL OPERATIONS PLURIANNUELLES</b>		<b>7 473 895,00</b>
PLU	PLAN LOCAL D'URBANISME	92 427,00
TRAITCOTE	TRAIT DE COTE	48 000,00
DPV23-PROXI	EQUIPEMENTS QUARTIERS SUD	175 268,00
STJO-URBA	ETUDE PARCELLE ST JOSEPH	39 800,00
PUP DANTAS	PUP DANTAS	60 000,00
DPV21 - CIT	Chemin de Ronde	5 518,00
MIRAMARE	PUP MIRAMARE	25 000,00
ILOTMONTE	ILOT MONTESORO -AMO	20 000,00
OPAH1	ETUDE OPAH	107 000,00
<b>TOTAL OPERATIONS ANNUELLES NOUVELLES</b>		<b>573 013,00</b>

### 3eme Poste de dépenses- Les politiques Educatives/ Jeunesse/Petite Enfance 13%

AXE 2	EDUCATION/ JEUNESSE/ PETITE ENFANCE	3 937 952,00
DEFEND	Restaurant scolaire Defendini	121 137,00
ECGAUDIN	Rénovation école Gaudin	1 590 763,00
<b>TOTAL OPERATIONS PLURIANNUELLES</b>		<b>1 711 900,00</b>
SCOLAFRESCA	Amélioration du confort thermique des écoles	120 405,00
SCOLACORSA II	extension locaux scola corsa	33 000,00
ECOLE NUMERIQUE	Numérisation écoles	150 000,00
CUISINEXT	Extension et mise aux normes cuisine centrale	462 000,00
ECOLVEGETA	Végétalisation cour d'école	115 039,00
<b>TOTAL OPERATIONS ANNUELLES NOUVELLES</b>		<b>880 444,00</b>
<b>TOTAL OPERATIONS ANNUELLES RECURRENTES</b>		<b>1 345 608,00</b>

### 4ème poste de dépenses - Transition écologique / Energie /Environnement 13%

AXE 5	TRANSITION ECOLOGIQUE/ ENERGIE/ENVIRONNEMENT	4 462 350,00
BERTRAN	Requalification du ruisseau Bertrand	286 000,00
RENOVEC	Rénovation Eclairage Public	2 200 000,00
VOIEMA	Voies mode actif	359 609,00
EV PALMIER	RENOUVELLEMENT PALMIERS	482 767,00
<b>TOTAL OPERATIONS PLURIANNUELLES</b>		<b>3 328 376,00</b>
COLONNES ENTERREES	CONTAINERS ENTERRES	107 901,00
ESPVERT	Espaces verts Ville	168 447,00
DPV21- ARI	Aménagements Arinella	310 000,00
BORNES ELECTRIQUES TAXI	Bornes électriques	40 000,00
QUAI DE TRANSFERT	Quai transfert	150 000,00
RECUPEPMSP	Récupération eaux pluviales MSP	49 066,00
CAFE RICHE	Ilot Fraicheur Café Riche	308 560,00
<b>TOTAL OPERATIONS ANNUELLES</b>		<b>1 133 974,00</b>

### 5ème poste de dépenses - Culture /Patrimoine/ Animation 9%

AXE 1	CULTURE /PATRIMOINE/ANIMATION	2 903 488,00
17NOBLES	Rénovation du palais des Nobles 12	246 710,00
17ORATOIR	Rénovation des oratoires Conception St Roch Ste Croix	98 585,00
CARAFI	Rénovation du Palais Caraffa	315 000,00
THEATR17	Théâtre municipal et conservatoire de musique	1 300 000,00
<b>TOTAL OPERATIONS PLURIANNUELLES</b>		<b>1 960 404,00</b>
STCHARLES -	Oratoire St Charles	9 912,00
ST ROCH PARTICIPATIF	St Roch- Budget Participatif	84 180,00
SACRISTIE ST ROCH	Réfection oratoire Saint roch	2 910,00
JESUITES PARTICIPATIF	Fontaine des Jesuites	15 485,00
INC CROIX	Travaux suite à incendie Eglise Ste Croix	3 566,00
STE MARIE CLOCHER	Réfection clocher Ste marie	11 165,00
THEATRE DE POCHE	Théâtre de poche	26 920,00
PARVIS STE MARIE	Parvis sainte Marie	350 000,00
SIINTERNET MEDIA	Site Internet Médiathèque	10 000,00
OSTERIA	Osteria Spartuta	34 800,00
<b>TOTAL ANNUELLES NOUVELLES</b>		<b>548 938,00</b>
DIVERS THEATRE ALBORU	Acquisitions diverses Théâtre -Alboru	60 000,00
MOBI- BIBLIO	Acquisition mobilier Bibliothèque centrale- Médiathèque	12 000,00
DIVERS MUSEE	Aquisition mobilier et divers Musée	72 146,00
BAT PAT	Travaux sur bâtiments patrimoniaux	50 000,00
ART -	Acquisitions œuvres artistiques	200 000,00
<b>TOTAL ANNUELLES RECURRENTES</b>		<b>394 146,00</b>

### 6ème poste de dépenses – Social/Santé

AXE 3	SOCIAL / SANTE	30 405,00
CENTRE SOC-TX	Rénovation Centre social	30 405,00

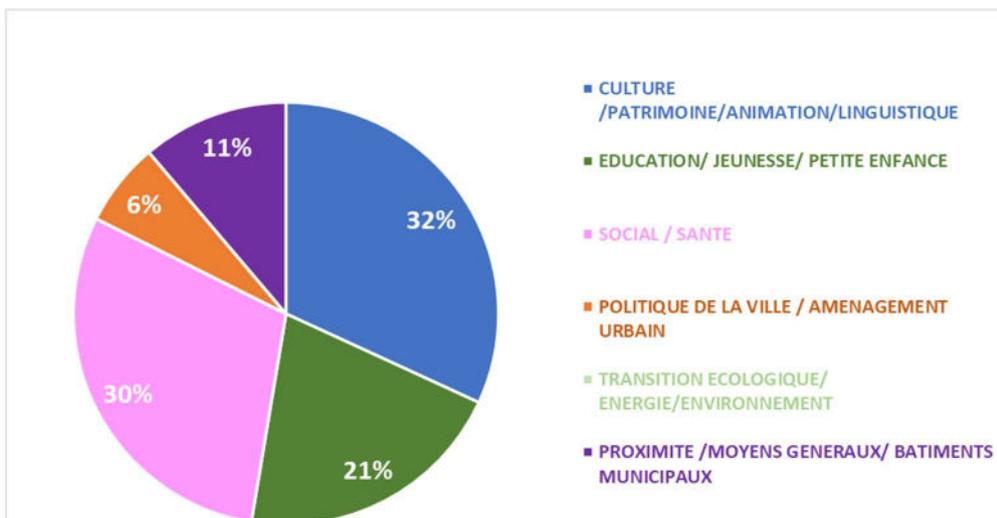
### En fonctionnement,

Les charges à caractère général et autres dépenses gestion courante (hors soutiens) s'élèvent à **12,350M€**. Elles regroupent essentiellement des prestations de services, d'entretien et concours divers.

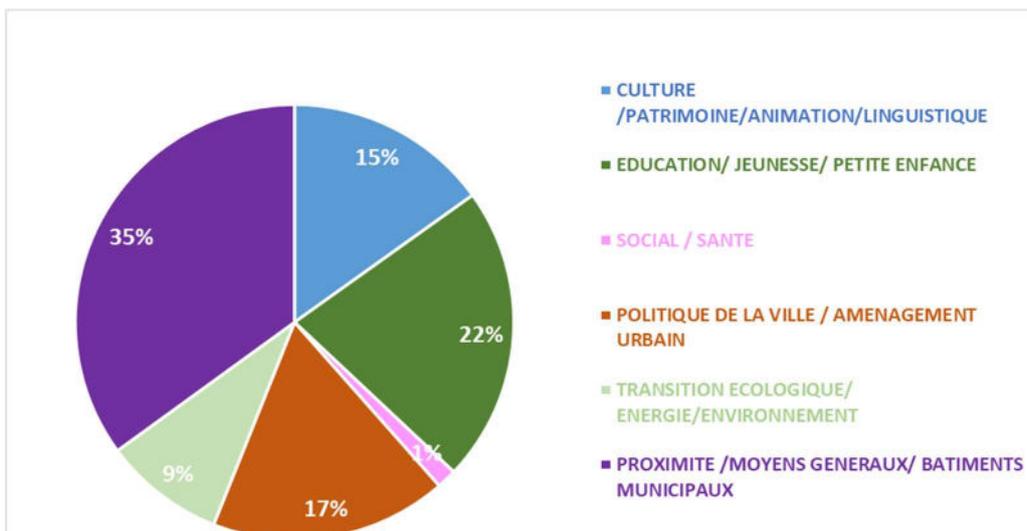
En 2025, elles sont consacrées essentiellement aux dépenses de proximité et moyens généraux avec 59% des dépenses et à la politique culturelle et patrimoniale (19%). Suit la politique éducative avec 14% des dépenses.

Les dépenses allouées à l'action sociale sont dispensées par le Centre d'Action Communal et Social de la ville qui n'a pas à faire l'objet du présent rapport.

### Les subventions et soutiens s'élèvent à 5,24 M€ et se décomposent comme suit :



### Les charges de personnel représentent 38,49M€ :



Le détail par postes de ces dépenses est précisé dans la maquette budgétaire.

## 6 RATIOS REGLEMENTAIRES

Des éléments de comparaison avec des communes de même strate sont disponibles auprès de la Direction Générale des Collectivités Locales.

L'évolution entre 2024 et 2025 des ratios réglementaires prévus à l'article R2313-1 du Code général des collectivités territoriales est la suivante :

N°	Libellé des ratios	BP 2024	BP 2025	STRATE
1	<b>Mesure du service rendu</b> <i>Dépenses de fonctionnement (1)/population</i>	1 082	1 271	1 348
2	<b>Poids de la fiscalité</b> <i>Produit des impositions directes (2)/population</i>	591	649	767
3	<b>Taille financière</b> <i>Recettes réelles de fonctionnement (3)/population</i>	1 186	1 333	1 562
4	<b>Effort et niveau d'équipement</b> <i>Dépenses d'équipement brut (4)/population</i>	686	646	367
5	<b>Niveau d'endettement</b> <i>Encours de la dette (5)/population</i>	957	994	1 036
6	<b>Dotation globale de fonctionnement</b> <i>DGF (6)/population</i>	330	339	201
7	<b>Poids du personnel (7)</b> <i>Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement</i>	66%	63%	61%
8	<b>Mesure de l'épargne nette</b> <i>Dépenses réelles de fonctionnement + amortissement du capital de la dette/recettes réelles de fonctionnement</i>	100%	100%	93%
9	<b>Taux d'investissement</b> <i>Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement</i>	45%	48%	24%
10	<b>Poids de la dette</b> <i>Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement</i>	84%	75%	67%

Les données des ratios 1 à 6 correspondent à un montant par habitant. Le nombre d'habitants retenu pour le calcul des ratios est de 48041 contre 49734 pour 2023, correspondant à la population DGF 2025.

- (1) Les dépenses réelles de fonctionnement correspondent aux comptes de la classe 6.
- (2) Les impositions directes correspondent aux produits des 3 taxes votées par la ville (taxes d'habitation, foncière bâti et foncière non bâti).
- (3) Les recettes réelles de fonctionnement correspondent aux comptes de la classe 7.
- (4) Les dépenses d'équipement brut intègrent les immobilisations incorporelles (compte 20), les immobilisations corporelles (compte 21) et les immobilisations en cours (compte 23).
- (5) L'encours de la dette de la ville se définit comme la somme des emprunts que la commune doit rembourser aux banques au 31 décembre de l'année.
- (6) La dotation globale de fonctionnement (DGF) correspond à la recette du compte 741.
- (7) Les dépenses de personnel correspondent au débit net des comptes 63 et 64.

Ces ratios, bien qu'obligatoires, ne permettent pas de dresser une analyse pertinente de la situation financière de la ville. Pour les ratios compris entre 1 et 6, calculés par rapport à la population DGF, on peut noter que les variations de population influencent grandement l'affichage des données présentées. Il est ainsi nécessaire de commenter ces ratios avec une certaine prudence et de procéder à une analyse comparative et retraitée des données.

# LA REGIE AUTONOME DES PARCS ET STATIONNEMENT

En 2025, le budget primitif de la régie autonome des Parcs et Stationnements s'élève à 7 803 680,02€.

## 6 La section de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre à 4 980 939,16 €.

Les **recettes** du service sont évaluées à 3,104 M€ dont 3,1M€ de produits de service, 2K€ d'atténuations de charge et 2K€ d'autres produits de gestion courantes.

Chapitre -Libellé	BP 2025
013- Atténuations de charges	2 000,00
70- Produits des domaines	3 100 000,00
75- Autres Produits de gestion courantes	2 000,00
<b>Total Recettes de gestion courante</b>	<b>3 104 000,00</b>
77- Produits exceptionnels	3 000,00
<b>Total Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>3 107 000,00</b>
042- Opération de transfert entre section	732 223,00
<b>Total Recettes d'ordre de fonctionnement</b>	<b>732 223,00</b>
Résultat Reporté 2024 ( R002)	1 141 716,16
<b>TOTAL</b>	<b>4 980 939,16</b>

Sont inscrits 3K€ de recettes exceptionnelles.

Les reprises de subventions au titre des amortissements s'élèvent à 0,733M€.

Les recettes de fonctionnement intègrent le report du solde de la section de fonctionnement de 2024 pour 1,142M€.

Les **dépenses réelles de fonctionnement** s'établissent à 2,758 M€.

Chapitre -Libellé	BP 2025
011- Charges à caractère général	918 500,00
012- Charges de personnel	1 311 000,00
65- Autres charges de gestion courante	100,00
<b>Total Dépenses de gestion courante</b>	<b>2 229 600,00</b>
66- Intérêts emprunts	229 306,09
67- Charges exceptionnelles	99 292,21
69- Impôts sur les bénéfices	200 000,00
<b>Total Dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>2 758 198,30</b>
023- Virement à la section d'investissement	1 078 740,86
042- Opération d'ordre de transfert entre sections	1 144 000,00
<b>Total Dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	<b>2 222 740,86</b>
<b>TOTAL</b>	<b>4 980 939,16</b>

Elles comprennent 918 500€ de charges à caractère général, 1 311 000€ de charges de personnel et 100€ d'autres charges de gestion courante.

La charge de la dette s'élève à 229 306,09€.

L'impôt sur les sociétés est prévu pour 200 000€.

Les dépenses d'ordre regroupent :

- 1,078M€ de virement à la section d'investissement,
- 1,144M€ de dotations aux amortissements

## 6 La section d'investissement

Au Budget Primitif 2025, la section d'investissement s'établit à 2 822 740,86 €.

La régie poursuit les travaux de rénovation sur ces anciens parkings pour 568K€ et réalise les études et acquisitions foncières pour la réalisation d'un sixième parking sur le site Saint François (400K€).

Sont reportés au chapitre 21 de 2024 : 19,2K€

Le remboursement du capital de la dette s'établit à 523,65K€.

Le Budget Primitif 2025 intègre le solde d'exécution de la section d'investissement 2024 pour un montant de 579,60K€.

Chapitre -Libellé	RAR 2024	CP 2025	BP 2025
20 - Immobilisations incorporelles	-		
21- Immobilisations corporelles	19 272,39	568 000,00	587 272,39
23- Immobilisations en cours		400 000,00	400 000,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>19 272,39</b>	<b>968 000,00</b>	<b>987 272,39</b>
16- Emprunts et dettes assimilées		523 649,66	523 649,66
<b>Total Dépenses réelles d'investissement</b>	<b>19 272,39</b>	<b>1 491 649,66</b>	<b>1 510 922,05</b>
040- Operation ordre transfert sections		732 223,00	732 223,00
<b>Total Recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>732 223,00</b>	<b>732 223,00</b>
Solde d'exécution reporté ( D001)		579 595,81	579 595,81
<b>TOTAL</b>	<b>19 272,39</b>	<b>2 803 468,47</b>	<b>2 822 740,86</b>

Le financement des investissements est assuré exclusivement par des ressources propres assises sur 1,078 M€ de virement de la section d'investissement et de 1,144M€ de dotations aux amortissements.

La réalisation de ces investissements ne nécessitera donc pas de recours à l'emprunt.

Chapitre -Libellé	RAR 2024	CP 2025	BP 2025
1068- Excedents de Fonctionnement capitalisés		600 000,00	600 000,00
<b>Total Recettes d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>600 000,00</b>	<b>600 000,00</b>
<b>Total Recettes Réelles d'Investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>600 000,00</b>	<b>600 000,00</b>
021- Virement de la section de fonct.		1 078 740,86	1 078 740,86
040- Opération ordre transfert sections		1 144 000,00	1 144 000,00
<b>Total Recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>2 222 740,86</b>	<b>2 222 740,86</b>
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>2 822 740,86</b>	<b>2 822 740,86</b>

## LA REGIE DU VIEUX PORT

En 2025, le budget primitif de la régie du Vieux Port s'élève à 2 315 196,87 €.

### 6 La section de Fonctionnement

Pour 2025, la section d'exploitation se chiffre à 1 619 698,71 €.

Les charges à caractère général s'élèvent à 720 000€, le chapitre 012 à 287 000€.

L'impôt sur les sociétés et prévu pour 35 000€.

Les charges exceptionnelles s'établissent à 357 478,31€.

La dotation aux amortissements s'élève 90 000€.

Chapitre -Libellé	BP 2025
011- Charges à caractère général	720 000,00
012- Charges de personnel	287 000,00
65- Autres Charges de gestion courante	500,00
<b>Total Dépenses de gestion courante</b>	<b>1 007 500,00</b>
67- Charges exceptionnelles	357 478,31
69- Impôts sur les bénéfices	35 000,00
<b>Total Dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>1 399 978,31</b>
023- Virement à la section d'investissement	129 720,40
042- Opération d'ordre de transfert entre sections	90 000,00
<b>Total Dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	<b>219 720,40</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 619 698,71</b>

Les produits du service s'élèvent à 1 062 000 €.

Sont également inscrits le remboursement du trop payé de l'impôt sur les sociétés 2023 pour 17 000€, ainsi que 2000 € au titre des recettes exceptionnelles.

Les opérations d'ordre s'élèvent à 343 € au titre l'amortissement des subventions.

La section d'exploitation en recettes intègre 5383 55,71€ de résultat de la section d'exploitation de 2024.

Chapitre -Libellé	BP 2025
70- Produits des domaines	1 062 000,00
<b>Total Recettes de gestion courante</b>	<b>1 062 000,00</b>
75- Autres produits de gestion courante	17 000,00
77- Produits exceptionnels	2 000,00
<b>Total Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>1 081 000,00</b>
042- Opération de transfert entre section	343,00
<b>Total Recettes d'ordre de fonctionnement</b>	<b>343,00</b>
Résultat Reporté 2024 ( R002)	538 355,71
<b>TOTAL</b>	<b>1 619 698,71</b>

## 6 La section d'Investissement

Au stade du budget primitif 2025, la section d'investissement s'équilibre à un montant de 695 498,16 €.

On y trouve l'inscription de 272 877,35 € de dépenses d'équipement nouvelles dont 50 000€ au chapitre 21 pour l'acquisition de divers équipements et de réalisation de petits travaux et 222 877,35€ pour les travaux de vidéosurveillance du plan d'eau.

Les crédits afférents à l'opération de renouvellement des pontons sont reportés en tant que Restes à Réaliser 2024 pour un montant de 365 639,28€.

Sont également inscrits le remboursement du prêt accordé par le budget principal à la régie pour un montant de 23 655,88€.

Le détail par chapitre des dépenses et recettes d'investissement :

Chapitre -Libellé	RAR 2024	CP 2025	BP 2025
21- Immobilisations corporelles	32 982,65	50 000,00	82 982,65
23- Immobilisations en cours	365 639,28	222 877,35	588 516,63
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>398 621,93</b>	<b>272 877,35</b>	<b>671 499,28</b>
16- Emprunts et dettes assimilées		23 655,88	23 655,88
<b>Total Dépenses réelles d'investissement</b>	<b>398 621,93</b>	<b>296 533,23</b>	<b>695 155,16</b>
040- Operation ordre transfert sections		343,00	343,00
<b>Total Dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>343,00</b>	<b>343,00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>398 621,93</b>	<b>296 876,23</b>	<b>695 498,16</b>

Le financement de la section d'investissement est assuré par les reports de 2024 des subventions pour les travaux du remplacement des pontons (429 931,05 €), par la dotation aux amortissements et le virement de la section de fonctionnement qui s'établissent respectivement à 90 000 € et 129 720,40€.

Chapitre -Libellé	RAR 2024	CP 2025	BP 2025
13 - Subventions d'investissement	429 931,05		429 931,05
<b>Total Recettes Réelles d'Investissement</b>	<b>429 931,05</b>	<b>0,00</b>	<b>429 931,05</b>
021- Virement de la section de fonct.		129 720,40	129 720,40
040- Opération ordre transfert sections		90 000,00	90 000,00
<b>Total Recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>219 720,40</b>	<b>219 720,40</b>
Solde d'exécution reporté ( R001)		45 846,71	45 846,71
<b>TOTAL</b>	<b>429 931,05</b>	<b>265 567,11</b>	<b>695 498,16</b>

La section d'investissement en recettes intègre le solde positif de la section d'investissement de 2024 pour un montant de 45 846,71€.

## LE CREMATORIUM

Pour 2025, la section d'exploitation se chiffre à 260 003,37 € et la section d'investissement s'élève à 171 673,44 € pour un montant total du budget de 431 676,81 €.

Le budget annexe du crématorium relevant d'une délégation de service public, les charges de gestion sont faibles. On compte en 2025, 10 000 € de charges à caractère général.

La charge de la dette s'élève à 8,4K€.

Le virement à la section de fonctionnement s'élève à 44,7 K€ et les amortissements se chiffrent à 86 K€.

Chapitre -Libellé	BP 2025
011- Charges à caractère général	10 000,00
66- Intérêts emprunts	8 398,08
67- Charges exceptionnelles	110 740,56
<b>Total Dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>129 138,64</b>
023- Virement à la section d'investissement	44 705,73
042- Opération d'ordre de transfert entre sections	86 159,00
<b>Total Dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	<b>130 864,73</b>
<b>TOTAL</b>	<b>260 003,37</b>

Les recettes reposent sur les redevances d'exploitation de l'équipement et sont estimées à 95 K€ suivant le nouveau contrat de délégation de service public qui a pris effet au 1<sup>er</sup> janvier 2024. Elles intègrent le solde de la section d'exploitation de 2024 de 118,77K€.

Chapitre -Libellé	BP 2025
75- Autres produits de gestion courante	95 000,00
77- Produits exceptionnels	0,00
<b>Total Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>95 000,00</b>
042- Opération de transfert entre section	46 232,00
<b>Total Recettes d'ordre de fonctionnement</b>	<b>46 232,00</b>
Résultat Reporté 2024 ( R002)	118 771,37
<b>TOTAL</b>	<b>260 003,37</b>

En investissement, les dépenses se limitent au remboursement du capital de la dette et au déficit 2024 de la section d'investissement.

Chapitre -Libellé	BP 2025
21- Immobilisations corporelles	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>0,00</b>
16- Emprunts et dettes assimilées	84 632,73
<b>Total Dépenses réelles d'investissement</b>	<b>84 632,73</b>
040- Operation ordre transfert sections	46 232,00
<b>Total Dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>46 232,00</b>
Solde d'exécutif reporté ( D001)	40 808,71
<b>TOTAL</b>	<b>171 673,44</b>

La section d'investissement est financée exclusivement par des ressources propres du budget à savoir :

86K€ de dotations aux amortissements, 40,8K€ d'affectation du résultat de 2024 et 44,7K€ au titre du virement de la section de fonctionnement.

Chapitre -Libellé	BP 2025
1068- Excedents de Fonctionnement capitalisés	40 808,71
<b>Total Recettes Réelles d'Investissement</b>	<b>40 808,71</b>
021- Virement de la section de fonct.	44 705,73
040- Opération ordre transfert sections	86 159,00
<b>Total Recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>130 864,73</b>
<b>TOTAL</b>	<b>171 673,44</b>

## **Rapport n°10**

### **Revisione di l'Autorizzazione di u Prugramma è Crèditi di Pagamentu di u bugettu principale** Révision des Autorisations de Programme et Crédits de Paiement

La procédure des autorisations de programmes et crédits de paiement constitue une réponse organisée pour mettre en œuvre la pluri annualité des investissements publics en respectant les principes budgétaires tout en renforçant la sécurité des engagements vis-à-vis des tiers.

Les autorisations de programmes correspondent à la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour une opération, dont la réalisation est prévue sur plusieurs années budgétaires. Les autorisations de programmes sont valables sans limitation de durée mais elles peuvent être révisées ou annulées.

Les crédits de paiement correspondent à la limite supérieure des dépenses qui peuvent être mandatées sur un exercice budgétaire dans le cadre d'une autorisation de programme, ce qui déconnecte la possibilité d'engagement de la possibilité de mandatement.

Les crédits de paiement sont obligatoirement déterminés par année budgétaire. S'ils sont adoptés dans le courant de l'année, la durée de validité des premiers crédits ne peut dépasser la fin de l'exercice budgétaire considéré.

Le tableau ci-après détaille les autorisations de programmes et les crédits de paiement en dépenses créées, révisées et proposées au vote de l'assemblée.

**REVISION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT - BUDGET PRIMITIF - EXERCICE 2025**

CODE AP	LIBELLE	AP VOTEE	REVISION AP	TOTAL AP	REALISE	CP2025	CP2026	CP2027	CP28 et +
17NOBLES	Rénovation du palais des Nobles 12	950 219,66	-	950 219,66	333 444,39	246 710,00	370 065,27	0,00	0,00
17ORATOIR	Rénovation oratoires Conception St Roch Ste Croix	2 500 000,00	-	2 500 000,00	794 845,32	98 585,00	0,00	0,00	1 606 569,68
ADAP	Agenda d'accessibilité programmée	3 003 773,34	-	3 003 773,34	724 987,00	309 623,00	49 500,00	0,00	1 919 663,34
CASA DI U MARE	Requalification bâtiment affaires maritimes	2 871 000,00	112 892,00	2 983 892,00	44 796,00	73 400,00	265 000,00	1 034 150,00	1 566 546,00
AMAIRIE	Rénovation de l'ancienne mairie	2 600 000,00	-	2 600 000,00	64 885,00	0,00	0,00	0,00	2 535 115,00
AMEGARE	Aménagement secteur gare	437 104,00	-	437 104,00	100 554,00	80 000,00	133 000,00	123 550,00	0,00
BATPOSTE	Requalification bâtiment La Poste	3 832 631,70	-	3 832 631,70	3 774 741,70	57 890,00	0,00	0,00	0,00
BERTRAN	Requalification du ruisseau Bertrand	3 498 826,95	-	3 498 826,95	3 213 425,00	285 401,95	0,00	0,00	0,00
BONPASTEUR	Cœur de ville - Bon pasteur	259 232,24	-	259 232,24	214 232,24	45 000,00	0,00	0,00	0,00
CARAFI	Rénovation Palais Caraffa	5 550 000,00	- 2 170 000,00	3 380 000,00	81 023,58	315 000,00	453 976,00	300 000,00	2 230 000,42
CASABIANCA	Casabianca	381 946,00	8 000,00	389 946,00	71 946,00	28 000,00	0,00	290 000,00	0,00
CENTRU	Opération cœur de ville (non ventilé)	335 910,00	111 310,00	447 220,00	164 478,00	222 500,00	60 242,00	0,00	0,00
CORBASUP	Aménagement Corbaja Supruna	2 500 000,00	-	2 500 000,00	1 906 460,14	333 987,00	259 552,86	0,00	0,00
CPAURORE	CPA Aurore CRACL	8 282 963,09	-	8 282 963,09	8 282 963,09	0,00	0,00	0,00	0,00
DEFEND	Restaurant scolaire Defendini	4 991 161,32	- 204 567,21	4 786 594,11	4 665 457,00	95 000,00	26 137,11	0,00	0,00
DEMOLMONTE	Démolition ancien collège de Montesoro	1 975 535,61	- 44 000,00	1 931 535,61	1 830 533,40	101 002,21	0,00	0,00	0,00
DESANT	Ecole Desanti	7 500 000,00	-	7 500 000,00	332 967,99	0,00	0,00	0,00	7 167 032,01
ECARDO	Rénovation école de Cardo	2 462 090,00	-	2 462 090,00	119 932,00	0,00	0,00	0,00	2 342 158,00
ECGAUDIN	Rénovation école Gaudin	7 990 000,00	149 113,00	8 139 113,00	6 548 350,12	1 590 762,88	0,00	0,00	0,00
EQUIPUNT	Equipements proximité Puntettu	826 528,00	-	826 528,00	793 786,00	32 742,00	0,00	0,00	0,00
FORTLAC	Aménagement secteur Fort Lacroix	4 398 903,56	-	4 398 903,56	4 388 101,97	10 801,59	0,00	0,00	0,00
LIBERAT	Aménagement avenue de la Libération	1 802 834,00	- 29 883,00	1 772 951,00	1 698 291,89	74 659,11	0,00	0,00	0,00
NPNRU	Nouveau programme de rénovation urbaine	14 277 470,81	140 613,19	14 418 084,00	2 234 896,00	2 673 900,00	3 872 989,00	3 232 134,00	2 404 165,00
ONDINA2	Reconstruction cimetière Ondina	17 129 106,28	-	17 129 106,28	7 143 559,58	7 000 000,00	2 985 546,70	0,00	0,00
OPAH2015	OPAH 2015-2020	5 000 000,00	-	5 000 000,00	1 934 626,00	520 000,00	300 000,00	300 000,00	1 945 374,00
PARCARDO	Construction parking de Cardo	2 300 000,00	-	2 300 000,00	7 500,00	0,00	0,00	0,00	2 292 500,00
PARFDM	Construction parking front de mer	686 806,00	-	686 806,00	126 785,10	330 000,00	230 020,90	0,00	0,00
PRUCA	PNRQAD	11 391 137,04	-	11 391 137,04	11 082 214,14	115 000,00	193 922,90	0,00	0,00
RENOVEC	Rénovation Eclairage Public	6 800 000,00	-	6 800 000,00	3 729 288,83	2 200 000,00	870 711,17	0,00	0,00
RPALAIS	Aménagement carrefour Moro Giafferi	1 943 870,13	- 10 565,10	1 933 305,03	1 933 305,03	0,00	0,00	0,00	0,00
SUBEQUIP	Façades-ascenseur OPAH	3 207 974,14	-	3 207 974,14	2 710 029,04	100 000,00	100 000,00	100 000,00	46 197 945,10
THEATR17	Théâtre municipal et conservatoire de musique	42 522 826,00	- 426 858,00	42 095 968,00	3 545 379,39	1 300 000,00	8 107 000,00	11 000 000,00	18 143 588,61
VOIEMA	Voies mode actif	1 709 464,10	- 123 646,10	1 585 818,00	1 226 209,86	359 608,14	0,00	0,00	0,00

**En conséquence, il est proposé :**

- D'approuver la révision des autorisations de programme et de crédits paiements, telle que proposée.
- De procéder à la clôture des AP/CP : RPALAIS

## **Rapport n°11**

### **Revisione di l'Autorizzazione d'Ingagiu è Crèditi di Pagamentu di u bugettu principale**

Ouverture et révision des Autorisations d'Engagement et Crédits de Paiement - 2025

La procédure des autorisations d'engagement et crédits de paiement constitue une réponse organisée pour mettre en œuvre la pluri annualité des dépenses de fonctionnement en respectant les principes budgétaires tout en renforçant la sécurité des engagements vis-à-vis des tiers.

Les autorisations d'engagement correspondent à la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour une opération, dont la réalisation est prévue sur plusieurs années budgétaires. Les autorisations d'engagement sont valables sans limitation de durée mais elles peuvent être révisées ou annulées.

Les crédits de paiement correspondent à la limite supérieure des dépenses qui peuvent être mandatées sur un exercice budgétaire dans le cadre d'une autorisation d'engagement, ce qui déconnecte la possibilité d'engagement de la possibilité de mandatement.

Les crédits de paiement sont obligatoirement déterminés par année budgétaire. S'ils sont adoptés dans le courant de l'année, la durée de validité des premiers crédits ne peut dépasser la fin de l'exercice budgétaire considéré.

Le tableau ci-après détaille les autorisations d'engagement et les crédits de paiement en dépenses créées, révisées et proposées au vote de l'assemblée.

#### **En conséquence, il est proposé :**

- De procéder à l'ouverture des Autorisations d'Engagement : LOC VOITURE 2, DUPLICOPIEUR
- De procéder à la clôture de l'Autorisation d'Engagement : SERVICE OPAH
- D'approuver la révision des autorisations d'engagement et de crédits paiements, telle que proposée ci-après.

**AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT - BUDGET PRIMITIF -EXERCICE 2025**

CODE AE	LIBELLE	AE VOTEE	REVISION AE EXERCICE N	TOTAL AE VOTEE	Réalisé	CP2025	CP2026	CP2027	CP2028	CP2029	CP2030	CP2031	CP2032
ASSURANCES	ASSURANCES	2 672 491,79	10 000,00	2 682 491,79	1 695 965,32	986 526,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SUIVI OPAH	SUIVI ANIMATION OPAH COPROPRIETE DEGRADEE	814 963,24	0,00	814 963,24	799 699,94	15 263,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ETUDES PVL	SUIVI ANIMATION PLAN DE LUTTE CONTRE LES LOGEMENTS VACANTS	183 842,78	0,00	183 842,78	175 564,78	8 278,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ETUDE QUALIVILLES	ETUDE CONTRAT CERTIFICATION QUALIVILLES	18 630,00	0,00	18 630,00	2 677,21	7 000,00	8 952,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
LOC VOITURE	LOCATION VEHICULES A	38 038,26	0,00	38 038,26	21 709,02	9 600,00	6 729,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
LOC VOITURE 2	LOCATION VEHICULES A	0,00	27 402,00	27 402,00	0,00	9 134,00	9 134,00	9 134,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
LOC COUR	LOCATION MACHINES COURRIER	15 362,58	0,00	15 362,58	10 241,72	5 120,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
LOCAFFR	LOCATION MACHINES A AFFRANCHIR	9 111,60	0,00	9 111,60	6 074,40	3 037,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
LOC FRIGO	LOCATION VEHICULES FRIGORIFIQUES CUISINE	248 832,00	0,00	248 832,00	63 359,28	49 766,40	49 766,40	49 766,40	36 173,52	0,00	0,00	0,00	0,00
SERVICE OPAH	CONSERVATION DES COLONIES DE MARTINETS	18 290,00	0,00	18 290,00	18 290,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORODATEURS	LOGICIELS HORODATEURS	96 000,00	0,00	96 000,00	40 223,80	24 000,00	31 776,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HYGIENE PRO	CONYRATS HYGIENE PRO CUISINE CENTRALE ET SATELLITES	64 000,00	0,00	64 000,00	22 389,94	15 923,12	15 923,12	9 763,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
APPRENTIS	CONTRATS APPRENTISSAGE	147 000,00	0,00	147 000,00	43 996,24	50 000,00	53 003,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PAYBYPHONE	FORFAIT POST STATIONNEMENT	54 000,00	54 000,00	108 000,00	33 096,26	36 000,00	38 903,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RADIO	MAINTENANCE RADIOS PM	14 022,00	0,00	14 022,00	4 674,00	4 674,00	4 674,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CHAUFFAGE	MARCHE EXPLOITATION INSTALLATION THERMIQUE	2 157 000,00	0,00	2 157 000,00	371 072,96	431 387,73	431 387,73	431 387,73	491 702,50	0,00	61,35	0,00	0,00
CHAUFFG012	CHAUFFAGE TF G0 G1 G2	0,00	1 221 203,00	1 221 203,00	0,00	152 650,38	152 650,38	152 650,38	152 650,38	152 650,38	152 650,38	152 650,38	152 650,34
TRIBUNE	MAINTENANCE TRIBUNE TELESCOPIQUE	7 614,00	0,00	7 614,00	0,00	2 538,00	2 538,00	2 538,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ASS JURI	ASSISTANCE JURIDIQUE	3 528,00	0,00	3 528,00	2 352,00	1 176,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ANTAI	FORFAIT POST STATIONNEMENT LOGICIEL	90 000,00	18 000,00	108 000,00	21 990,81	30 000,00	30 000,00	26 009,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DUPLICOPIEUR	LOCATION MAINTENANCE DUPLICOPIEUR	0,00	32 400,00	32 400,00	0,00	6 480,00	6 480,00	6 480,00	6 480,00	6 480,00	0,00	0,00	0,00
LOCAREPR	LOCATION REPROGRAPHIE IMPRIMERIE	34 020,00	7 000,00	41 020,00	0,00	6 824,00	6 824,00	6 824,00	6 824,00	6 824,00	6 900,00	0,00	0,00
SEDITGFRH	MAINTENANCE LOGICIELS SEDIT	164 000,00	6 000,00	170 000,00	55 946,57	56 020,98	58 032,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TRANSPOEUVR	TRANSPORT D'OEUVRE EXPO CORSICA RUMANA	216 291,43	0,00	216 291,43	114 104,22	102 187,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

## Rapport n°12

### **Revisione di l'Autorizzazione di Prugramma è Crèditi di Pagamentu di u bugettu annessu di a regia autònoma di i parchi di staziunamentu** Révision Autorisation de Programme et Crédits de Paiement- Régie Autonome des Parcs et Stationnements

La commune de Bastia va entreprendre la construction d'un nouveau parking sur le site Saint François.

Le montant prévisionnel de l'opération est arrêté au stade du Budget Primitif 2025 à 500 000€. Il ne comprend pour l'heure que des crédits pour réaliser les premières études et l'acquisition du foncier.

Compte tenu du caractère pluriannuel de cette opération, il est proposé d'ouvrir une Autorisation de Programme sur le Budget de la régie autonome des parcs et stationnements.

#### **En conséquence, il est proposé :**

- De procéder à la clôture de l'Autorisation de Programme : CAPOCHJA
- De procéder à l'ouverture de l'Autorisation de Programme : STFRANCOIS
- D'en fixer les Crédits de Paiement comme suit :

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT -BUDGET PRIMITF -EXERCICE 2025										
CODE AE	LIBELLE	AP VOTEE	REVISION AP EXERCICE N	TOTAL AE VOTEE	Réalisé	CP2025	CP2026	CP2027	CP2028	CP2029
2024- CAPOCHJA	REALISATION PARKINGCAPOCHJA	7 000 000,00	-6 938 650,00	61 350,00	61 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025- ST FRANCOIS	REALISATION PARKING ST FRANCOIS	0,00	500 000,00	500 000,00	0,00	400 000,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00

## **Rapport n°13**

### **Votu di u percentuale di fiscalità**

Vote des taux des taxes de la fiscalité directe locale

Conformément au Code Général des Impôts et notamment l'article 1636 B, il est nécessaire de voter les taux des taxes de la fiscalité directe locale.

La commune perçoit un nouveau produit de foncier bâti en récupérant le taux départemental de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (12,9%), lequel viendra s'ajouter au taux communal de 23,68%. Il convient de voter un nouveau taux de Foncier Bâti globalisé.

S'agissant de la Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties, les modalités de vote demeurent inchangées.

Le taux de majoration de la taxe d'habitation pour les résidences secondaires est également inchangé pour l'exercice 2025.

Les taux sont donc les suivants :

- Taxe d'habitation : 20,54 %
- Taxe foncière bâti : 36,58 %
- Taxe foncière non bâti : 63,03 %
- Taux de majoration la taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 50 %

#### **En conséquence, il est proposé :**

- D'approuver les taux de la fiscalité directe locale pour 2025.

## **Rapport n°14**

### **Ricapitalizzazione di a Sucetà Cuuperativa d'Interessu Cullettivu di u Sporting Club di Bastia SCIC SCB per 50 000€**

Recapitalisation de la Société Coopérative d'Intérêt  
Collectif du Sporting Club de Bastia (SCIC SCB) à  
hauteur de 50 000€

Par délibération en date du 23 juillet 2019, la Ville de Bastia a décidé d'entrer au capital de la SCIC SCB détenant à sa constitution un capital de 602 000 € pour un apport de 100 000 €, représentant 2000 parts.

Par délibération en date du 04 février 2021, la Ville de Bastia a décidé de procéder à une acquisition de 1000 parts complémentaires pour un montant de 50 000 €.

Au 30 juin 2024, le capital de la SCIC est de 1 497 200 €. A ce titre, la Ville de Bastia détient 3000 parts représentant 10,02 % du capital.

La part du capital public au sein de la SCIC s'élève aujourd'hui à 17,11%, toutes collectivités confondues.

La Ville de Bastia souhaite ainsi acquérir 1000 parts supplémentaires à 50 € chacune pour un montant de 50 000 €. En effet, il est pertinent de consolider les capitaux de la SCIC afin de lui offrir une meilleure assise financière et d'accroître sa légitimité auprès des financeurs en vue de la réalisation de ses projets de financement.

Cette nouvelle souscription repose sur plusieurs motivations liées à la notoriété de la Commune et au dynamisme économique du territoire bastiais. En effet, le SCB joue un rôle clé dans l'émancipation économique des jeunes et constitue un moteur de développement social, de transmission des valeurs citoyennes à travers le sport, de lutte contre la précarité et d'animation de la ville. Il contribue également au rayonnement national de la commune en renforçant son identité et son image.

Avec 1000 parts supplémentaires, la ville de Bastia détiendra à terme 12,93% de la SIC SCB et la part des capitaux publics atteindra 19,78%.

Pour rappel, une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) est une société commerciale à capital variable, qui peut prendre exclusivement la forme de SA, de SARL ou de SAS. La SCIC Sporting Club de Bastia est une société anonyme à capital variable.

En vertu de l'article 19 septies, alinéa 1er, de la Loi n° 47-1775 du 10 septembre 1947, les personnes publiques peuvent être associées d'une SCIC.

Il s'agit d'une dérogation à l'article L. 2253-1, alinéa 1er, du Code général des collectivités territoriales qui interdit aux collectivités territoriales de prendre des participations dans les entreprises commerciales.

Cette exception est motivée par le caractère d'intérêt général de la SCIC.

Toutefois, les collectivités territoriales, leurs groupements et les établissements territoriaux ne peuvent détenir plus de 50 % du capital social de la SCIC.

La responsabilité de l'associé est limitée à la valeur des parts qu'il a souscrites.

La responsabilité financière de la collectivité est limitée, comme tout autre associé, à la hauteur de ses apports en capital.

En cas de pertes et de dépôt de bilan de la SCIC, la collectivité ne verra donc pas sa responsabilité engagée solidairement au-delà de son apport en capital. Elle ne sera pas appelée au règlement du passif dû par la SCIC à ses créanciers.

Il convient de préciser que la clause générale de compétence (article L 2121-29 CGCT) permet à la commune de prendre part à cette SCIC.

**En conséquence, il est proposé :**

- D'approuver la souscription par la commune de Bastia de 1000 parts à 50 € chacune pour un montant total de 50 000 €, soit 12,93% du capital actuel de la SCIC SCB.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à la présente souscription.

**SYNTHESE**

La Ville de Bastia recapitalise la SCIC Sporting Club de Bastia à hauteur de 50 000 €, portant sa participation à 12,93 %. L'objectif est de renforcer financièrement cette structure d'intérêt collectif essentielle au développement social et économique local. La responsabilité financière de la Ville reste limitée au montant investi.

## Rapport n°15

### **Accunsentu per u pianu di finanzamentu di a celebrazione di i 300 anni di a nàscita di Pasquale Paoli**

Approbation du plan de financement de la célébration des 300 ans de la naissance de Pasquale Paoli

En 2025, la Ville de Bastia entend commémorer le tricentenaire de la naissance de Pasquale Paoli, figure emblématique de l'histoire corse et européenne. Il s'agit essentiellement de donner à découvrir ou redécouvrir l'héritage de cet homme d'Etat visionnaire, précurseur des idéaux démocratiques et père de la nation corse.

A cette occasion, la Ville de Bastia souhaite, à compter du mois d'avril et jusqu'en décembre, proposer diverses animations et activités telles que des conférences, expositions, manifestations populaires et événements culturels.

Le coût prévisionnel total de cette opération est estimé à 85 991 € TTC.

La Ville souhaite solliciter la Collectivité de Corse pour savoir s'il est possible d'obtenir une subvention s'élevant à 80% maximum de la dépense estimée selon le plan de financement suivant :

Dépenses		Recettes	
Libellé	Montant TTC en €	Libellé	Montant TTC en €
Célébration des 300 ans de la naissance de Pasquale Paoli	85 991	CDC (80%) Ville (20%)	68 792,80 17 198,20
<b>Total dépenses</b>	<b>85 991</b>	<b>Total recettes</b>	<b>85 991</b>

#### En conséquence, il est proposé :

- D'approuver l'opération et le plan de financement de la célébration des 300 ans de la naissance de Pasquale Paoli

- D'autoriser Monsieur le Maire à engager toutes les démarches nécessaires et à signer les documents se rapportant à ces opérations.

## SYNTHESE

La Ville de Bastia organise en 2025 une série d'événements pour commémorer le tricentenaire de Pasquale Paoli. Le coût total est estimé à 85 991 €, avec une subvention potentielle de la Collectivité de Corse couvrant 80 %.

## **Rapport n°16**

### **Accunsentu per una convenzione di finanziamentu di u sbilanciu di sfruttera per a distribuzione di gasu à u titulu di l'eserciziu 2024**

Approbation de la convention de financement du déficit d'exploitation de la distribution de gaz au titre de l'exercice 2024

La Ville de Bastia a concédé à Gaz de France la distribution publique de gaz de pétrole pour une durée de 30 ans en 1963. Cette concession n'a pas été renouvelée et elle est donc échue depuis 1993. Gaz de France – aujourd'hui Engie – a poursuivi l'exploitation de ce service public, qui a été étendu aux trois autres Communes Furiani, San Martinu di Lota et Ville di Petrabugnu, sans qu'on ne puisse dater ces extensions avec certitude.

Cependant, Engie a, postérieurement à l'échéance de la Concession, consenti des investissements significatifs pour assurer la poursuite de l'exploitation de ce service public (renouvellement des réseaux, bascule à l'air propané puis au propane ... etc).

Engie a demandé qu'il soit délibéré sur l'organisation du service public et réclamé le lancement d'une procédure de mise en concurrence d'une nouvelle délégation de service public dès 2017 et a annoncé qu'elle arrêterait l'exploitation du service.

Les Communes s'étaient précédemment tournées vers l'Etat pour qu'il les aide à régler la situation, les enjeux financiers dépassant leurs capacités financières. Sans engagement de l'Etat elles n'étaient matériellement pas en capacité de régler seules les conséquences financières du renouvellement de la concession. Il convient de rappeler que jusqu' en 2011, Engie bénéficiait d'un monopole d'Etat et que ce dernier a donc contribué à l'installation de cet opérateur historique sur le territoire.

En effet, Engie a fait valoir que l'exploitation du service public du gaz sur le territoire des Communes est structurellement déficitaire. Le déficit courant entre le 1er janvier et le 31 décembre 2024 est estimé par ENGIE à 4 756 000 € HT.

S'agissant de 2024, les Communes estiment qu'une hausse des tarifs serait insupportable pour les usagers et qu'il convient donc, pour des raisons sociales, de compenser ce déficit par une subvention conformément, aux principes issus de l'article L2224-2 de CGCT.

Une procédure de délégation de service public a été lancée en 2023 mais n'a pu aboutir avant la date d'expiration de l'offre de la société ENGIE. Une nouvelle procédure a donc été mise en œuvre en 2025 afin de garantir la continuité de la distribution de gaz sur leur territoire.

Le déficit prévisionnel d'ENGIE en 2024 est de 4 756 000 € HT.

Il convient de préciser que le montant plafond de la Subvention est fixé 3 099 000 € hors taxe (TVA non applicable).

La subvention se décompose en deux sommes qui sont elles-mêmes des montants plafonds, à savoir :

- 2 426 000 € HT (TVA non applicable) au titre du déficit de fonctionnement, lequel correspond à l'excédent brut d'exploitation (ci-après : la « Partie A »),  
et
- 672 000 € HT (TVA non applicable) au titre des amortissements (ci-après : la « Partie B »)

La clé de répartition de la Subvention prise globalement est la suivante :

- Bastia 87,68 %
- Furiani 4,75 %
- San Martinu di Lota : 3,37%
- Ville di Petrabugnu : 4,20%.

Ainsi, après répartition, la Ville de Bastia présente une subvention prévisionnelle de 2 716 326,4 € HT (TVA non applicable) à verser à ENGIE détaillée comme ci-après :

- Au titre du déficit de fonctionnement : 2 127 116,80 € HT
- Au titre des amortissements : 589 209,6 € HT

La Ville de Bastia bénéficie d'une subvention de l'Etat à hauteur de 80% des dépenses restantes à la charge de la commune.

Les parties A et B de la Subvention font l'objet, de la part de chacune des Communes, de deux versements : un acompte et un solde.

Le solde global est versé après la clôture des comptes 2024 d'ENGIE.

**En conséquence, il est proposé :**

- D'approuver le versement d'une subvention à Engie pour un montant total prévisionnel de 2 716 326,4 € HT (TVA non applicable) dont 2 127 116,8 € HT au titre du déficit de fonctionnement et 589 209,6 € HT au titre des amortissements des investissement dont le détail figure dans la convention jointe en annexe.
- D'approuver la subvention de l'Etat à hauteur de 80% des dépenses de la Ville de Bastia pour un montant prévisionnel de 2 173 061,12 €.

## SYNTHESE

La Ville de Bastia approuve une subvention prévisionnelle à ENGIE de 2 716 326,40 € HT pour compenser le déficit structurel de l'exploitation du service public de distribution de gaz en 2024. Cette subvention couvre le déficit de fonctionnement et les amortissements liés aux investissements réalisés. L'État participera à hauteur de 80 % des dépenses restant à la charge de la Ville.

**CONVENTION DE FINANCEMENT DU DÉFICIT D'EXPLOITATION DE LA  
DISTRIBUTION DE GAZ A BASTIA AU TITRE DE L'EXERCICE 2024**

***ENTRE***

La commune de Bastia

Mairie de Bastia, avenue Pierre Giudicelli, 20410 Bastia  
représentée par son Maire, M. Pierre SAVELLI, à ce dûment habilité par délibération du conseil municipal du 28 avril 2021, transmise au contrôle de légalité le 17 mai 2021

La commune de Furiani

Mairie de Furiani, 694 Route du Village, 20600 Furiani  
représentée par son Maire, M. Michel SIMONPIETRI, à ce dûment habilité par délibération du conseil municipal du 11 mai 2021, transmise au contrôle de légalité le 18 mai 2021

La commune de San Martino di Lota

Mairie de San Martino di Lota, Route du Cap, 20200 San Martino di Lota  
représentée par son Maire, Mme Marie-Hélène PADOVANI, à ce dûment habilité par délibération du conseil municipal du 1er juin 2021, transmise au contrôle de légalité le 4 juin 2021

La commune de Ville di Pietrabugno

Mairie de Ville di Pietrabugno, Hameau de Guaitella, 20200 Ville di Pietrabugno  
représentée par son Maire, M. Michel ROSSI, à ce dûment habilité par délibération du conseil municipal du 4 juin 2021, transmise au contrôle de légalité le 15 juin 2021.

Ci-après collectivement désignées les « Communes » et individuellement la ou une « Commune »,

***ET***

ENGIE SA

1, place Samuel de Champlain Adresse

92930 Paris la Défense

SA au capital de 2 435 285 011, RCS Nanterre 542 107 651

représentée par M. Bertrand HAUGUEL, Directeur Finance, Achats, IT, GPL de la BU Villes et Collectivités.

EN PRESENCE DE L'ETAT pour les besoins de l'article 4, représenté par M. le préfet de Haute Corse

## **PRÉAMBULE**

La Ville de Bastia a concédé à Gaz de France la distribution publique de gaz de pétrole pour une durée de 30 ans en 1963. Cette concession (la « Concession ») n'a pas été renouvelée et elle est donc échue depuis 1993. Gaz de France – aujourd'hui ENGIE, a néanmoins poursuivi l'exploitation de ce service public, qui a été étendu aux trois autres communes de Furiani (en juillet 1994), San Martino du Lota (en juillet 1965) et Ville di Pietrabugno (en juillet 1967).

Cependant ENGIE a, postérieurement à l'échéance de la Concession, consenti des investissements significatifs pour assurer la poursuite de l'exploitation de ce service public (renouvellement des réseaux, bascule à l'air propane puis au propane ... etc).

ENGIE a demandé qu'il soit délibéré sur l'organisation du service public et réclamé le lancement d'une procédure de mise en concurrence d'une nouvelle délégation de service public dès 2017 et en l'absence de décision des Communes, a annoncé qu'elle arrêterait l'exploitation.

En effet, ENGIE fait valoir que l'exploitation du service public du gaz sur le territoire des Communes est structurellement déficitaire. Le déficit courant entre le 1er janvier et le 31 décembre 2024 est estimé par ENGIE à 4,756 millions d'euros (Annexe 1).

S'agissant de l'année 2024, les Communes estiment qu'une hausse des tarifs serait insupportable pour les usagers et qu'il convient donc, pour des raisons sociales, de compenser ce déficit par une subvention.

Dans ce contexte, les Communes se sont tournées vers l'Etat pour qu'il les aide à régler la situation, les enjeux financiers dépassant leurs capacités financières.

Parallèlement, elles ont décidé du lancement d'une procédure de délégation de service public afin de garantir la continuité de la distribution de gaz sur leur territoire.

**IL A DONC ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT :**

## **Article 1<sup>er</sup> – Subvention - Répartition**

Au vu du déficit prévisionnel de l'exercice 2024 (Annexe 1) et de la dotation aux amortissements 2024 (cf. Annexe 2), les Communes versent à ENGIE, au titre de l'exercice 2024, une subvention (la « Subvention ») calculée comme il est dit aux articles 2 et 3 et sous un montant plafond de 3 099 000 € hors taxes (TVA non applicable).

La Subvention se décompose en deux sommes qui sont elles-mêmes des montants plafonds, à savoir :

- 2 426 000 € hors taxes (TVA non applicable) au titre du déficit de fonctionnement, lequel correspond à l'excédent brut d'exploitation (ci-après : la « Partie A »),

Et

- 672 000 € hors taxes (TVA non applicable) au titre des amortissements (ci-après : la « Partie B »)

La clé de répartition de la Subvention prise globalement est la suivante :

- Bastia 87,68 %
- Furiani 4,75 %
- San Martino di Lota : 3,37%
- Ville di Pietrabugno : 4,20%.

## **Article 2 – Subvention au titre du déficit de fonctionnement**

La Partie A de la Subvention fait l'objet, de la part de chacune des Communes, de deux versements : un acompte et un solde.

Le montant de l'acompte, toutes Communes confondues, s'élève à soixante-cinq (65) % du montant plafond mentionné à l'article 1 (partie A), soit 1 576 900€ HT (TVA non applicable).

Le solde est versé après la clôture des comptes 2024 d'ENGIE.

Si le déficit de fonctionnement définitif, c'est à dire l'excédent brut d'exploitation (EBE), est inférieur au déficit prévisionnel de 2,855M€ figurant en annexe 1, ENGIE s'engage à reverser le trop-perçu.

Si le déficit de fonctionnement constaté est supérieur ou égal au montant plafond de la partie A, le solde versé par les Communes ne pourra pas excéder 742 744€.

Les paiements de l'acompte et du solde s'effectuent sur la base de la clef de répartition et des montants figurant en annexe 3, selon l'échéancier suivant :

- L'acompte éligible à la signature de la présente convention d'un montant de 1 576 900€ HT (TVA non applicable) est payable par chaque Commune dans les (trente) 30 jours calendaires suivant la perception par ces dernières des concours financiers de l'Etat se rapportant à l'appel de fonds émis par ENGIE. Ceci, dès que les

Communes auront toutes approuvé la présente convention avec ENGIE et l'Etat. Ainsi, elles seront donc en capacité de la signer et de procéder à son exécution.

- Le solde au second trimestre 2025 dont le montant sera déterminé suivant le déficit constaté à la clôture des comptes 2024 et des règles de calculs fixées ci-dessus, est payable par les Communes dans les 30 (trente) jours calendaires suivant la perception par ces dernières des concours financiers de l'Etat se rapportant à l'appel de fonds émis par ENGIE au 2<sup>ème</sup> trimestre 2025.

### **Article 3 – Subvention au titre des amortissements**

La Partie B de la Subvention a pour objet de compenser en partie les dotations aux amortissements à passer par ENGIE sur l'exercice 2024. Le paiement de la partie B de la Subvention s'effectuera au regard des pièces ci-après (Annexe 2) :

- La liste des immobilisations ;
- les tableaux d'amortissement associés pour chaque immobilisation ;
- le détail du calcul par ENGIE permettant d'arrêter la dotation aux amortissements.

Les montants et la clef de répartition applicables au calcul de ladite subvention, figurent en annexe 3.

Elle fait l'objet de la part de chacune des Communes de deux versements : un acompte et un solde.

Il est précisé que les montants des amortissements passés en 2024 se rapportant aux immobilisations mises en service depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015 sont estimés à 791 000€ HT (TVA non applicable) (cf. Annexe 2). Ce montant représente 41,60% des amortissements inscrits au budget 2024 (1 901K€)

Les Communes sont appelées à participer à hauteur de 85% de ce montant soit 672 000€ HT (TVA non applicable), les 15% restants étant à la charge d'ENGIE.

Le premier acompte, d'un montant total de 436 800€ HT (TVA non applicable), est payable par les Communes dans les 30 (trente) jours calendaires suivant l'encaissement par ces dernières de la participation financière de l'Etat se rapportant à l'appel de fonds émis par ENGIE.

Le montant du solde sera arrêté au vu des dotations aux amortissements réellement passées par ENGIE sur l'exercice 2024. A cet effet, les parties se rencontreront courant février 2025 pour arrêter ce montant compte tenu des dotations aux amortissements inscrites par ENGIE dans ses comptes.

Si le solde est positif, il est payé par les Communes dans les 30 (trente) jours calendaires suivant l'encaissement par ces dernières, des participations financières de l'Etat se rapportant à l'appel de fonds émis par ENGIE.

S'il est négatif, il est payé par ENGIE à chacune des Communes dans les 45 jours calendaires suivant l'appel de fonds émis par les Communes sur la base de la clef de répartition déterminée en annexe 3.

#### **Article 4 – Intervention financière de l’Etat**

L’Etat apporte son concours financier aux Communes pour un montant correspondant à quatre-vingt (80) % au titre de la Partie A et de la Partie B de la Subvention, les Communes étant seules responsables du paiement des sommes dues à ENGIE.

A ce titre, les Communes s’engagent à adresser à l’Etat, sous quarante-huit (48) heures à compter de leur réception, les appels de fonds émis par ENGIE, par courrier électronique à l’adresse suivante : [marie-francoise.raffalli@haute-corse.gouv.fr](mailto:marie-francoise.raffalli@haute-corse.gouv.fr)

L’Etat devra en accuser réception sans délai, par voie électronique aux adresses suivantes :

- Commune de Bastia : [vsanci@bastia.corsica](mailto:vsanci@bastia.corsica)
- Commune de San Martino di Lota : [compta@sanmartino.corsica](mailto:compta@sanmartino.corsica), copie [dgs@sanmartino.corsica](mailto:dgs@sanmartino.corsica)
- Commune de Furiani : [compta@mairie-furiani.corsica](mailto:compta@mairie-furiani.corsica)
- Commune de Ville di Pietrabugno : [dgs@pietrabugno.com](mailto:dgs@pietrabugno.com)

Les Communes en justifieront par courrier électronique envoyé à ENGIE à l’adresse suivante : [jean-baptiste.toupance@engie.com](mailto:jean-baptiste.toupance@engie.com)

Le montant du concours financier de l’Etat est versé aux Communes selon les modalités prévues en annexe 3, dans les trente (30) jours calendaires de la réception électronique de chacun des appels de fonds d’ENGIE.

ENGIE ne pourra en aucun cas rechercher la responsabilité financière de l’Etat au titre du présent protocole.

#### **Article 5 - Durée**

La présente convention, qui couvre l’ensemble de l’année 2024, entre en vigueur à sa signature par l’ensemble des Parties et par l’Etat et s’achève à la date du complet paiement des sommes dues à ENGIE au titre de la convention et des participations de l’Etat dues aux Communes.

### Article 6 – Compétence juridictionnelle

Tout différend qui s'élèverait au sujet de l'exécution de la présente convention relève de la compétence du tribunal administratif de Bastia.

Fait à Bastia, le 2025,

	Prénom, Nom	Fonctions	Signature
L'ETAT			
BASTIA			
FURIANI			
SAN MARTINO DI LOTA			
VILLE DI PIETRABUGNO			
ENGIE			

**SUBVENTIONS VERSEES ENGIE 2021 - 2022 - 2023****Déficit de fonctionnement 2021/2024 - Versement des subventions à ENGIE par les communes**

	<b>BASTIA</b>	<b>FURIANI</b>	<b>SAN MARTINO DI LOTA</b>	<b>VILLE DI PIETRABUGNO</b>	<b>TOTAL</b>
2021	364 047,36 €	19 722,00 €	13 992,24 €	17 438,40 €	415 200,00 €
2022	1 409 894,40 €	76 380,00 €	54 189,60 €	67 536,00 €	1 608 000,00 €
2023	1 623 833,60 €	87 970,00 €	62 412,40 €	77 784,00 €	1 852 000,00 €
2024	2 127 116,80 €	115 235,00 €	81 756,20 €	101 892,00 €	2 426 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>5 524 892,16 €</b>	<b>299 307,00 €</b>	<b>212 350,44 €</b>	<b>264 650,40 €</b>	<b>6 301 200,00 €</b>

**Dotation aux amortissements 2021/2024 - Versement des subventions à ENGIE par les communes**

	<b>BASTIA</b>	<b>FURIANI</b>	<b>SAN MARTINO DI LOTA</b>	<b>VILLE DI PIETRABUGNO</b>	<b>TOTAL</b>
2021	1 051 107,84 €	56 943,00 €	40 399,56 €	50 349,60 €	1 198 800,00 €
2022	582 370,56 €	31 549,50 €	22 383,54 €	27 896,40 €	664 200,00 €
2023	537 478,40 €	32 870,00 €	23 320,40 €	29 064,00 €	692 000,00 €
2024	589 209,60 €	31 920,00 €	22 646,40 €	28 224,00 €	672 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 760 166,40 €</b>	<b>153 282,50 €</b>	<b>108 749,90 €</b>	<b>135 534,00 €</b>	<b>3 227 000,00 €</b>

Subventions totales versées à ENGIE sur la période 2021/2024				
<b>BASTIA</b>				
	Sub.tot.versée	Part.Etat	% sub	Autof.
2021	1 415 155,20 €	990 608,64 €	70,00%	424 546,56 €
2022 conv	1 992 264,96 €	1 577 363,20 €	79,17%	414 901,76 €
2022 réel	1 537 574,04 €	1 582 812,00 €	102,94%	- 45 237,96 €
2023	2 161 312,00 €	1 729 049,60 €	80,00%	432 262,40 €
2024	2 716 326,40 €	2 173 061,12 €	80,00%	407 448,96 €
TOTAL	7 830 367,64 €	6 475 531,36 €	82,70%	1 354 836,28 €
<b>FURIANI</b>				
	Sub.tot.versée	Part.Etat	% sub	Autof.
2021	76 665,00 €	53 665,50 €	70,00%	22 999,50 €
2022 conv	107 929,50 €	85 447,79 €	79,17%	22 481,71 €
2023	120 840,00 €	96 672,00 €	80,00%	24 168,00 €
2024	147 155,00 €	117 724,00 €	80,00%	22 074,25 €
TOTAL	452 589,50 €	353 509,29 €	78,11%	99 080,21 €
<b>SAN MARTINO DI LOTA</b>				
	Sub.tot.versée	Part.Etat	% sub	Autof.
2021	54 391,80 €	38 074,26 €	70,00%	16 317,54 €
2022 conv	76 573,14 €	60 622,95 €	79,17%	15 950,19 €
2023	85 732,80 €	68 586,24 €	80,00%	17 146,56 €
2024	104 402,60 €	83 522,08 €	80,00%	15 660,39 €
TOTAL	321 100,34 €	250 805,53 €	78,11%	70 294,81 €
<b>VILLE DI PIETRABUGNO</b>				
	Sub.tot.versée	Part.Etat	% sub	Autof.
2021	67 788,00 €	47 451,60 €	70,00%	20 336,40 €
2022 conv	95 432,40 €	75 553,83 €	79,17%	19 878,57 €
2023	106 848,00 €	85 478,40 €	80,00%	21 369,60 €
2024	130 116,00 €	104 092,80 €	80,00%	19 517,40 €
TOTAL	400 184,40 €	312 576,63 €	78,11%	87 607,77 €

% contrôle autofi

15%

15%

15%

15%

**ANNEXE 3**

Tous les montants présents dans cette annexe s'entendent en HT (non assujetti à la TVA)

**CLE DE REPARTITION DES COMMUNES**

	BASTIA	FURIANI	SAN MARTINO DI LOTA	VILLE DI PIETRABUGNO
	87,68%	4,75%	3,37%	4,20%

**Déficit de fonctionnement 2024 - Versement des subventions à ENGIE par les communes**

	BASTIA	FURIANI	SAN MARTINO DI LOTA	VILLE DI PIETRABUGNO	TOTAL
1ER ACOMPTE	1 382 625,92 €	74 902,75 €	53 141,53 €	66 229,80 €	1 576 900,00 €
SOLDE	744 490,88 €	40 332,25 €	28 614,67 €	35 662,20 €	849 100,00 €
TOTAL	2 127 116,80 €	115 235,00 €	81 756,20 €	101 892,00 €	2 426 000,00 €

**Dotation aux amortissements 2024 - Versement des subventions à ENGIE par les communes**

	BASTIA	FURIANI	SAN MARTINO DI LOTA	VILLE DI PIETRABUGNO	TOTAL
1ER ACOMPTE	382 986,24 €	20 748,00 €	14 720,16 €	18 345,60 €	436 800,00 €
SOLDE	206 223,36 €	11 172,00 €	7 926,24 €	9 878,40 €	235 200,00 €
TOTAL	589 209,60 €	31 920,00 €	22 646,40 €	28 224,00 €	672 000,00 €

**Versement des subventions de l'Etat au profit des communes - exploitation**

	BASTIA	FURIANI	SAN MARTINO DI LOTA	VILLE DI PIETRABUGNO	TOTAL
1ER ACOMPTE	1 106 100,74 €	59 922,20 €	42 513,22 €	52 983,84 €	1 261 520,00 €
SOLDE	595 592,70 €	32 265,80 €	22 891,74 €	28 529,76 €	679 280,00 €
TOTAL	1 701 693,44 €	92 188,00 €	65 404,96 €	81 513,60 €	1 940 800,00 €

**Versement des subventions de l'Etat au profit des communes - amortissement**

	BASTIA	FURIANI	SAN MARTINO DI LOTA	VILLE DI PIETRABUGNO	TOTAL
1ER ACOMPTE	306 388,99 €	16 598,40 €	11 776,13 €	14 676,48 €	349 440,00 €
SOLDE	164 978,69 €	8 937,60 €	6 340,99 €	7 902,72 €	188 160,00 €
TOTAL	471 367,68 €	25 536,00 €	18 117,12 €	22 579,20 €	537 600,00 €

<b>Prise en charge 85% du déficit d'exploitation</b>	<b>2024</b>
2 426 000,00 €	
<b>Prise en charge 85% des amt à compter de 2015</b>	
672 000,00 €	

## Rapport n°17

### **Messa à ghjornu di u tavulone di e tariffe per l'inviu di l'òpere di messa in vèndita à a buttea di u Museu**

Mise à jour de la grille tarifaire pour l'envoi des ouvrages mis en vente à la boutique du Musée

Une grille tarifaire pour l'envoi des ouvrages mis en vente à la boutique du Musée a été créée par délibération du Conseil Municipal en date du 28 avril 2018.

Comme chaque année, il convient de mettre à jour cette grille à partir des tarifs communiqués par la Poste et d'appliquer la tarification en tenant compte du poids de chaque ouvrage.

Pour les envois de moins de 4 cm de haut et jusqu'à 2kg, il est prévu d'envoyer les commandes par lettre recommandée avec AR selon les tarifs ci-dessous :

POIDS	Lettre recommandée avec AR/R1	Lettre recommandée internationale avec AR/R1
0 à 20g	6.44€	8.15€
21 à 50g	7.01€	9.40€
51 à 100g	7.79€	10.15€
101 à 250g	9.18€	14.85€
251 à 500g	10.49€	18.50€
501 à 1000g	11.95€	24.10€
1001 à 2000g	13.80€	29.35€

Pour les envois de plus de 4 cm de haut et jusqu'à 7kg, il est souhaitable d'envoyer les commandes en colis expert France (avec signature) selon les tarifs ci-dessous :

POIDS	Tarif national TTC
0 à 2 kg	14.94€
2.001 à 4kg	19.96€
4.001 à 6kg	24.97€
6.001 à 7kg	29.98€

Il est proposé de d'exonérer de frais de port toute commande supérieure à 100€.

**En conséquence, il est proposé :**

- D'approuver la mise à jour de la grille tarifaire comme ci-dessus.
- D'autoriser la régie du musée à appliquer lesdits tarifs.

**SYNTHESE**

Actualisation des tarifs postaux appliqués par le Musée de Bastia pour l'envoi d'ouvrages. Deux types d'envois sont proposés : lettres recommandées pour petits formats et colis pour les formats plus importants. Les commandes supérieures à 100 € bénéficieront de la gratuité des frais de port.

## Rapport n°18

### **Creazione di una tariffa di dui packs prumuziunali di catàlughhi di messa in vèndita à a buttea di u Museu**

Création du tarif de vente de deux packs promotionnels de catalogues mis en vente à la boutique du Musée

De 1999 à 2005, dans la cadre de la valorisation du patrimoine de la Ville, la Direction du patrimoine avait fait éditer, à plusieurs milliers d'exemplaires, une série d'ouvrages dont 6 monographies dédiées aux Eglises bastiaises et 2 ouvrages consacrés à l'inventaire du patrimoine culturel mobilier.

A la réouverture du musée en 2010, le stock de ces publications a été intégré dans le stock de la régie du musée aux fins de commercialisation par le musée.

Compte tenu de l'ancienneté de ces publications, du prix de vente au public relativement élevé, de la spécificité des sujets et du stock important d'invendus, il est proposé de créer deux packs promotionnels :

-un pack à 12,00€ composé de *l'Inventaire du Patrimoine : la Peinture* et *l'inventaire du Patrimoine : l'Orfèvrerie*

		Stock restant
Pack promotionnel Inventaire du Patrimoine	<b>La Peinture</b> édité à 2000 exemplaires CM du 17/11/2003- DCM n°11.2003.134 "Souscription de l'ouvrage L'inventaire du patrimoine- La Peinture"	933
	<b>L'Orfèvrerie</b> édité à 2000 exemplaires CM du 27/06/2005- DCM N°06.2005.91 "Publication de l'ouvrage consacrée à l'Orfèvrerie/ demande de subvention	1269

-un pack à 20,00€ composé des 6 monographies sur les Eglises bastiaises.

		Stock restant
Pack promotionnel Monographies sur les Eglises Bastiaises	<b>Oratoire Conception</b> édité à 1500 exemplaires CM du 21/11/2001 "Conversion en euros des monographies"	805
	<b>Couvent Sant'Angelo</b> édité à 1500 exemplaires CM du 21/11/2001 "Conversion en euros des monographies"	989
	<b>Eglise St Jean Baptiste</b> édité à 1500 exemplaires CM du 21/11/2001 "Vente de Saint Jean Baptiste, une visite guidée"	797
	<b>Oratoire Ste Croix</b> édité à 2000 exemplaires DCM n°9 CM du 03/02/2003 "Vente de Sainte Croix, une visite guidée"	462
	<b>Couvent St François</b> édité à 2000 exemplaires CM du 15/10/2004 DCM n°10.2004.323 "Vente de l'ouvrage Le couvent de Saint François"	1052
	<b>Cathédrale Sainte Marie</b> édité à 2000 exemplaires CM du 05/02/2007- DCM n°02.2007.494 "publication et vente d'un ouvrage consacré à la Cathédrale Sainte Marie"	953

**En conséquence, il est proposé :**

- D'approuver la création du tarif de vente des deux packs promotionnels comme ci-dessus.
- D'autoriser la régie du musée à appliquer lesdits tarifs.

## SYNTHESE

Création de deux packs promotionnels pour vendre les publications patrimoniales invendues du Musée. Un pack à 12 € (peinture et orfèvrerie) et un autre à 20 € (six monographies sur les églises bastiaises) permettront d'écouler les stocks anciens tout en valorisant l'offre culturelle.

## **Rapport n°19**

### **Accunsentu per e gratuità è per a lucazione di i spazii municipali per u 2025**

Approbation des gratuités pour la location des espaces municipaux pour l'année 2025

L'article L.2122-21 du Code général des collectivités territoriales énonce qu'il appartient au Maire « d'exécuter les décisions du Conseil municipal et, en particulier, de conserver et d'administrer les propriétés de la commune ».

L'article L.2144-3 du même code précise quant à lui que « les locaux communaux peuvent être utilisés par les associations, syndicats ou partis politiques qui en font la demande ».

Cette mise à disposition de locaux communaux répond à un principe général de non-gratuité.

En effet, toute occupation du domaine public doit, par principe, donner lieu au paiement d'une redevance, conformément aux dispositions de l'article L. 2125-1 du Code Général de la propriété des personnes publiques (CG3P).

Toutefois, il appartient au Conseil municipal de déterminer les conditions d'utilisation de tels locaux, conditions appréciées au regard des nécessités de l'administration des propriétés communales, du fonctionnement des services et du maintien de l'ordre public.

Ainsi, la mise à disposition de salles et locaux communaux participe à l'engagement de la Ville en faveur de la vie associative.

En pareil cas, l'article L.2125-1 alinéa 2 du CG3P prévoit notamment que la mise à disposition de locaux communaux est possible à titre gratuit pour les associations à but non lucratif qui concourent à la satisfaction d'un intérêt général.

Les conditions de mise à disposition gratuites et de réductions tarifaires sont déterminées par le Conseil municipal et le Maire en fait application.

#### **En conséquence, il est proposé :**

- De valider les gratuités telles que figurant dans le tableau joint en annexe afin d'actualiser notre délibération du 30 mai 2024.

### **SYNTHESE**

La Ville valide la gratuité de mise à disposition de locaux municipaux pour 2025 aux associations à but non lucratif d'intérêt général. Cette décision vise à soutenir activement la vie associative bastiaise.

## Tableau des gratuités pour la location des espaces

<b>Associations / Bénéficiaires</b>	<b>Objet</b>	<b>Espaces sollicités</b>	<b>Dates</b>	<b>Tarif de location</b>	<b>Motifs de satisfaction d'un intérêt général pour la Ville</b>
<b>Assemblée de Corse</b>	Conférence/ apéritif dinatoire	Auditorium et hall du Musée	25 février 2025	1 520,00€	Cohérence et inscription du projet dans le territoire
<b>Office du Tourisme</b>	Workshop	Auditorium, Cour, jardin terrasse Nord cellule et couloir au -1, hall et salles du parcours permanent du Musée	Du 7 au 9 avril 2025	9 400,00€	Cohérence et inscription du projet dans le territoire. Notoriété de la ville et retombées économiques
<b>Lycée Jean Nicoli</b>	Congrès ANEPFOPS	Auditorium et hall du Musée	2 avril 2025	1 140,00€	Cohérence et inscription du projet dans le territoire
<b>AMF Téléthon</b>	Téléthon merci 2024	Auditorium du Musée	12 avril 2025	390,00€	Soutien aux associations caritatives et œuvrant dans le champ du handicap et de la santé
<b>Ligue régionale Corse de rugby</b>	Visite du Président de la FFR	Auditorium et jardin du Musée	9 mai 2025	3 600,00€	Soutien dans l'accompagnement des pratiques sportives, artistiques et culturelles

<b>Coppieters Foundation</b>	Table ronde : « Langues et cultures minoritaires : le péril de la spéculation immobilière »	Auditorium et hall du Musée	24 mai 2025	680,00€	Cohérence et inscription du projet dans le territoire
<b>Association Corsicamazonia</b>	Conférence/ exposition	Auditorium du Musée	27 juin 2025	800,00€	Soutien dans l'accompagnement des pratiques sportives, artistiques et culturelles
<b>Association L'Atelier des Habiletés</b>	Ateliers individualisés permettant à des enfants d'acquérir l'équilibre, la coordination et la maîtrise de certaines activités physiques dans le cadre du PRE	Salle d'activité de l'école F. Amadei Elémentaire  Salle de motricité de l'école Campanari Maternelle	Du 13/09/2023 au 31/07/2024	Néant	
<b>Association Judo Club Bastiais</b>	Pratique du Judo	Salle d'activité Ch. Andrei	Du 15/09/2023 au 05/07/2024	Néant	
<b>Association Stages Cyclistes 50/34</b>	Stages cyclistes d'entraînement et de perfectionnement dans le cadre du PRE	Cours des écoles F. Amadei Elémentaire et Campanari Maternelle	Du 13/09/2023 au 31/07/2024	Néant	

<b>Association FALEP</b>	Ateliers de soutien scolaire	Deux salles de l'école Campanari	Du 01/10/2023 au 05/07/2024	Néant	
<b>Association SESSAD Les Tilleuls</b>	Soutien spécialisé aux enfants handicapés	Salles de classe au sein de toutes les écoles de la Ville de Bastia	Du 05/09/2023 au 05/07/2024	Néant	
<b>Association CIEN</b>	Problématique autour de l'enfance et de l'adolescence	Salle du RASED	Du 19/10/2023 au 20/06/2024	Néant	
<b>Association L'Atelier des Habiletés</b>	Ateliers individualisés permettant à des enfants d'acquérir l'équilibre, la coordination et la maîtrise de certaines activités physiques dans le cadre du PRE	Salle d'activité de l'école F. Amadei Elémentaire  Salle de motricité de l'école Campanari Maternelle	Du 11/09/2024 au 04/07/2025	Néant	Action réalisée dans le cadre de l'AAP du PRE
<b>Collège Montesorro</b>	Spectacle THEATRE EN ANGLAIS	CC ALB'ORU	2 avril 2024	1500 euros	Soutien dans l'accompagnement des pratiques sportives, artistiques et culturelles
<b>Conservatoire Henri Tomasi</b>	Spectacles d'élèves	CC ALB'ORU	Les 8, 9 et 10 et 15 avril 2024	6000 euros	Soutien dans l'accompagnement des pratiques sportives, artistiques et culturelles

<b>Association I MIKANO, au bénéfice du CLUBHOUSE</b>	Spectacle d'improvisation	CC ALB'ORU	13 avril 2024	1500 euros	Soutien aux associations caritatives
<b>Cie ECLADAM</b>	Spectacle	CC ALB'ORU	26 avril 2024	1500 euros	Diversification de la programmation culturelle, coopération avec un acteur culturel majeur.
<b>Association 100% Musique</b>	Concert	CC ALB'ORU	27 avril 2024	1500 euros	Soutien aux associations caritatives
<b>ART MOUV / Plateforme Danse</b>	Temps Danse International	CC ALB'ORU	22 mai 2024	1500 euros	Diversification de la programmation culturelle, coopération avec un acteur culturel majeur.
<b>ART MOUV / Plateforme Danse</b>	Temps Danse Insulaire	CC ALB'ORU	25 mai 2024	1500 euros	Diversification de la programmation culturelle, coopération avec un acteur culturel majeur.
<b>Association des Maires de Haute-Corse</b>	Congrès	CC ALB'ORU	1 <sup>er</sup> juin 2024	1500 euros	Soutien dans le domaine de l'emploi, de l'initiative et de la formation
<b>Collèges de St-Joseph, Montesoru, Biguglia, Corte, et Cervione</b>	Spectacle de fin d'année	CC ALB'ORU	3 juin 2024	1500 euros	Soutien dans l'accompagnement des pratiques sportives, artistiques et culturelles
<b>Musicales de Bastia</b>	Festival	CC ALB'ORU	Du 6 au 8 juin 2024	4500 euros	Diversification de la programmation culturelle, coopération avec un acteur culturel majeur.
<b>Collèges de Giraud et Jeanne d'Arc</b>	Spectacle de fin d'année	CC ALB'ORU	10 juin 2024	1500 euros	Soutien dans l'accompagnement des pratiques sportives, artistiques et culturelles

<b>Collèges de Giraud et Jeanne d'Arc</b>	Spectacle de fin d'année	CC ALB'ORU	10 juin 2024	1500 euros	Soutien dans l'accompagnement des pratiques sportives, artistiques et culturelles
<b>Centre Culturel Una Volta</b>	Spectacle de fin d'année	CC ALB'ORU	Les 11 et 12 juin 2024	3000 euros	Soutien dans l'accompagnement des pratiques sportives, artistiques et culturelles
<b>Conservatoire Henri Tomasi</b>	Spectacles d'élèves	CC ALB'ORU	Du 17 au 19 juin 2024	4500 euros	Soutien dans l'accompagnement des pratiques sportives, artistiques et culturelles
<b>Collège Simon Vinciguerra</b>	Spectacle de fin d'année	CC ALB'ORU	20 juin 2024	1500 euros	Soutien dans l'accompagnement des pratiques sportives, artistiques et culturelles
<b>Ecole Marie Reynoard</b>	Spectacle de fin d'année	CC ALB'ORU	21 juin 2024	1500 euros	Soutien dans l'accompagnement des pratiques sportives, artistiques et culturelles
<b>Ecole Subissi</b>	Spectacle de fin d'année	CC ALB'ORU	Les 24 et 25 juin 2024	3000 euros	Soutien dans l'accompagnement des pratiques sportives, artistiques et culturelles
<b>OPRA / ABC DANSE</b>	Spectacle de fin d'année	CC ALB'ORU	Le 26 juin 2024	1500 euros	Soutien dans l'accompagnement des pratiques sportives, artistiques et culturelles

<b>Ecole Defendini</b>	Spectacle de fin d'année	CC ALB'ORU	Le 27 juin 2024	1500 euros	Soutien dans l'accompagnement des pratiques sportives, artistiques et culturelles
<b>DISSIDANSE</b>	Festival	CC ALB'ORU	Du 9 au 13 juillet	7500 euros	Diversification de la programmation culturelle, coopération avec un acteur culturel majeur.
<b>Association ROLLO TOMASI</b>	Spectacle	CC ALB'ORU	Le 20 septembre 2024	1500 euros	Diversification de la programmation culturelle, coopération avec un acteur culturel majeur.
<b>Association Arte Mare</b>	Festival du cinéma méditerranéen	CC ALB'ORU	Du 27 septembre au 5 octobre + 12 octobre	15000 euros	Diversification de la programmation culturelle, coopération avec un acteur culturel majeur.
<b>Association 1 MINUTE DE SOLEIL EN PLUS</b>	Spectacle	CC ALB'ORU	10 octobre 2024	1500 euros	Diversification de la programmation culturelle, coopération avec un acteur culturel majeur.
<b>Bastia Ville Digitale</b>	Festival des arts numériques	CC ALB'ORU	Du 14 au 19 octobre 2024	9000 euros	Diversification de la programmation culturelle, coopération avec un acteur culturel majeur.
<b>SNAIL</b>	Concert	CC ALB'ORU	Le 23 octobre 2024	1500 euros	Diversification de la programmation culturelle, coopération avec un acteur culturel majeur.
<b>Association CHJAR' DI LUNA</b>	Concert	CC ALB'ORU	Le 02 novembre 2024	1500 euros	Diversification de la programmation culturelle, coopération avec un acteur culturel majeur.
<b>Jeunesses Musicales de Méditerranée</b>	Rencontres Musicales de Méditerranée	CC ALB'ORU	Du 4 au 9 novembre 2024	9000 euros	Diversification de la programmation culturelle,

					coopération avec un acteur culturel majeur.
<b>CAB</b>	Spectacle	CC ALB'ORU	Le 25 novembre 2024	1500 euros	Soutien aux publics en difficulté
<b>Téléthon</b>	Spectacle	CC ALB'ORU	Le 30 novembre 2024	1500 euros	Soutien aux associations caritatives
<b>Conservatoire Henri Tomasi</b>	Spectacles d'élèves	CC ALB'ORU	Du 2 au 4 décembre 2024	4500 euros	Soutien dans l'accompagnement des pratiques sportives, artistiques et culturelles
<b>Fanou Torracinta</b>	Concert	CC ALB'ORU	Les 12 et 13 décembre 2024 <b>ANNULÉ</b>	3000 euros	Diversification de la programmation culturelle, coopération avec un acteur culturel majeur.
<b>Association Per a Pace</b>	Concert (pour récolte de fonds)	CC ALB'ORU	Le 10 janvier 2025	1500 euros	Soutien aux associations caritatives
<b>Conservatoire Henri Tomasi</b>	Remise des instruments aux élèves d'Orchestre à l'école	CC ALB'ORU	Le 16 janvier 2025	1500 euros	Soutien dans l'accompagnement des pratiques sportives, artistiques et culturelles
<b>Association I Stronghjetta</b>	Spectacle (dans le cadre de Scena Aperta)	CC ALB'ORU	Le 18 janvier 2025	1500 euros	Diversification de la programmation culturelle, coopération avec un acteur culturel majeur.
<b>I Messageri Productions</b>	Concert	CC ALB'ORU	Le 26 janvier 2025	1500 euros	Diversification de la programmation culturelle, coopération avec un acteur culturel majeur.
<b>Association Tutt'in scena</b>	Spectacle (dans le cadre de Scena Aperta)	CC ALB'ORU	Le 30 janvier 2025	1500 euros	Diversification de la programmation culturelle, coopération avec un acteur culturel majeur.

<b>Association des Rencontres du Cinéma Italien</b>	Festival de cinéma	CC ALB'ORU	Du 01 au 08 février 2025	12000 euros	Diversification de la programmation culturelle, coopération avec un acteur culturel majeur.
<b>Conservatoire Henri Tomasi</b>	Spectacle	CC ALB'ORU	Du 05 au 08 mars 2025	6000 euros	Soutien dans l'accompagnement des pratiques sportives, artistiques et culturelles
<b>CAB</b>	Festival de cinéma	CC ALB'ORU	Du 20 au 22 mars 2025	4500 euros	Diversification de la programmation culturelle, coopération avec un acteur culturel majeur.
<b>Secours Catholique</b>	Concert (pour récolte de fonds)	CC ALB'ORU	Le 26 mars 2025	1500 euros	Soutien aux associations caritatives
<b>Association Les Musicales de Bastia</b>	Festival de musique	CC ALB'ORU	Les 28 et 29 mars 2025 + du 05 au 07/06/2025	7500 euros	Diversification de la programmation culturelle, coopération avec un acteur culturel majeur.
<b>Michè Dominici / A VALELLA 360</b>	Concert	CC ALB'ORU	Le 17 avril 2025	1500 euros	Diversification de la programmation culturelle, coopération avec un acteur culturel majeur.
<b>Assises du bien vieillir / Centre hospitalier</b>	Colloque	CC ALB'ORU	Le 30 avril 2025	1500 euros	Soutien aux institutions publiques d'intérêt général
<b>Lycée Simon Vinciguerra</b>	Concert de fin d'année	CC ALB'ORU	Le 5 mai 2025	1500 euros	Soutien dans l'accompagnement des pratiques sportives, artistiques et culturelles
<b>SPARTIMUSICA</b>	Répétitions	CC ALB'ORU	Du jeudi 8 au samedi 10 mai 2025	4500 euros	Soutien dans l'accompagnement des pratiques sportives, artistiques et culturelles

<b>CPIE A RINASCITA</b>	Esprit Critique	Auditorium	Mars 2025	250€ journée	Partenaire de l'action pour la valorisation de l'esprit critique auprès des professionnels de la Culture Scientifique.
<b>Festival Inscience – INSERM/IRD/Université de Corse</b>	Journée autour de la santé humaine	Auditorium	17 mai 2025	250€ journée	Partenaire et valorisation de la recherche sur la santé.
<b>Emaho</b>	Bastia Ville Digitale	Auditorium	Octobre 2025 (BVD)	250€/journée	Soutien dans le développement des connaissances sur le numériques pour les populations des QPV.
<b>Académie de Corse</b>	Journées de formation –environ 5 par/an	Auditorium	Année 2025	250€/journée	Partenaire
<b>Zone libre</b>	Festival « Zone libre »	Auditorium	Novembre/décembre 2025	250€/Journée	Partenariat et développement art&science + mixité du public
<b>Parc Marin du Cap Corse et de l'Agriate</b>	Séminaire et exposition scientifique – Environ 3 pour l'année 2025	Auditorium	26 juin 2025 Année 2025	250€/Journée	Partenariat autour de la prochaine exposition « Canyon »

## **Rapport n°20**

### **Accunsentu per a trasfurmazione di u gruppu sculare Gaudin Venturi (materna e elementaria) in situ bislinguu in tuttu**

Approbation de la transformation du groupe scolaire Gaudin Venturi (maternelle et élémentaire) en site entièrement bilingue

Depuis 2014, notre collectivité promeut l'enseignement bilingue dans les écoles avec le souci constant du dialogue et de la concertation avec les équipes enseignantes, les parents d'élèves et les instances académiques.

En 2015, il y avait 425 élèves recevant un enseignement bilingue en maternelle, soit 39% de l'effectif de maternelle, et 650 à l'élémentaire, soit 36% de l'effectif de l'élémentaire.

Au total, 1075 élèves suivaient un cursus bilingue ce qui représentait 38% de l'effectif global.

On distinguait 7 sites bilingues ou partiellement :

- 4 écoles entièrement bilingues : Campanari, Subissi, Cardu, Charpak
- 3 écoles avec filières bilingue et standard : Venturi, Calloni, Desanti.

L'offre d'enseignement bilingue était de 20% dans la zone Sud et de 56% dans la zone Nord.

En 2025, il y a 553 élèves recevant un enseignement bilingue en maternelle, soit 72.19% de l'effectif de maternelle, et 924 à l'élémentaire, soit 61.68% de l'effectif de l'élémentaire.

Au total, 1477 élèves suivent désormais un cursus bilingue ce qui représente 65,24% de l'effectif global.

Soit une progression de 37,4% d'élèves bilingues supplémentaires.

Le conseil d'école extraordinaire du groupe scolaire Gaudin Venturi présentant actuellement une double filière (bilingue et standard), s'est réuni le 31 janvier 2025 afin d'émettre un avis sur le projet de transformation des écoles maternelle et élémentaire en sites entièrement bilingues. Celui-ci a donc émis un avis favorable à la majorité des membres présents.

A noter que ce passage au bilinguisme s'inscrit dans un enjeu de mixité sociale et d'ambitions pédagogiques portées par l'Éducation nationale et la Municipalité.

On distingue dès lors :

- 8 écoles bilingues : Campanari, Subissi, Cardu, Charpak, Calloni, Defendini (entièrement bilingue en 2025 2026), Desanti (il restera 1 classe standard en 2025 2026) et Gaudin Venturi à la prochaine rentrée scolaire
- 3 écoles à filières standard : Amadei, Reynoard, Charles Andrei.

L'offre d'enseignement totalement bilingue est ainsi de 58% dans la zone Sud et de 85% dans la zone Nord.

**En conséquence, il est proposé :**

- De prendre acte de la transformation du groupe scolaire Gaudin Venturi (maternelle et élémentaire), validée par l'Education Nationale, en site entièrement bilingue.

SYNTHESE
Transformation complète du groupe scolaire Gaudin Venturi en site entièrement bilingue à partir de la prochaine rentrée scolaire. Cette mesure renforce l'offre d'enseignement bilingue corse-français sur la commune. Désormais, huit écoles bastiaises seront totalement bilingues.

## **Rapport n°21**

### **Mudifica di i piani di finanzamentu di l'operazione di riacconciu è di estensione di u teatru municipale di Bastia integrendu u cunservatoriu di mùsica, di ballu è d'arte drammatica**

Modification des plans de financement de l'opération de réhabilitation et extension du théâtre municipal de Bastia intégrant le conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique

Phare incontesté de la culture, de la création et de la pratique artistique bastiaise depuis plus d'un siècle, le théâtre de Bastia va bénéficier d'un très large programme de travaux.

Les enjeux de la réhabilitation et de l'extension du théâtre municipal de Bastia sont multiples et de natures différentes. Il s'agit dans un même mouvement de concilier la restauration patrimoniale d'un théâtre classique avec une extension en surélévation au caractère architectural affirmé ; de concilier l'adaptation spatiale permettant la mise à niveau d'usages ne répondant plus aux standards de la diffusion et de l'apprentissage artistique avec une architecture ouverte sur les pratiques culturelles, capable d'évoluer et de se transformer.

Il s'agira enfin de concilier, les exigences techniques en termes de structure, d'acoustique ou de sécurités, avec le plaisir des spectateurs et artistes tout en facilitant le travail des intervenants qualifiés du théâtre ou du conservatoire.

Ainsi, la programmation architecturale se traduit dans le cadre du projet précédemment présenté en conseil municipal, par la restitution du parti architectural originel du bâtiment conçu par Andrea SCALA, coiffé d'une surélévation contemporaine permettant d'accueillir le conservatoire de Corse Henri Tomasi dans des conditions idéales pour l'enseignement des pratiques artistiques.

Structure emblématique culturelle au rayonnement territorial incontesté, le théâtre de Bastia bénéficie du fort soutien de la Collectivité de Corse et de l'Etat depuis le Programme Exceptionnel d'Investissement, à travers les études préalables et la mission de maîtrise d'œuvre, et fait partie intégrante de la déclaration d'intention signée le 26 avril 2021 au titre du Plan de Transformation et d'Investissement pour la Corse.

Dans ce cadre, suite à la signature du contrat de projet en date du 11 février 2025, à l'intérêt porté par les fonds européens pour cette opération et à l'avancée opérationnelle du projet, il convient de modifier le plan de financement.

Par délibération en date du 21 décembre 2023, le Conseil Municipal a validé le plan de financement relatif aux travaux réhabilitation du théâtre et d'extension du Conservatoire selon les modalités ci-après :

Dépenses		Recettes	
Libellé	Montant en € HT	Libellé	Montant en € HT
Travaux de réhabilitation théâtre	20 841 651 €	Etat (50%)	10 420 826 €
		Collectivité de Corse (30%)	6 252 495 €
		Ville de Bastia (20%)	4 168 330 €
Total dépenses	20 841 651 €	Total Recettes	20 841 651 €

Dépenses		Recettes	
Libellé	Montant en € HT	Libellé	Montant en € HT
Travaux de réhabilitation Conservatoire	11 408 349 €	Etat (70%)	7 985 844 €
		Collectivité de Corse (10%)	1 140 835 €
		Ville de Bastia (20%)	2 281 670 €
Total dépenses	11 408 349 €	Total Recettes	11 408 349 €

Par ailleurs, la délibération du 19 décembre 2024 a approuvé une convention de mise en œuvre de l'Investissement Territorial Intégré (ITI) du Programme Opérationnel Corse FEDER-FSE 2021-2027 en mettant en avant l'opération du théâtre municipal comme projet prioritaire.

Ainsi, le plan de financement est modifié comme suit :

Dépenses		Recettes	
Libellé	Montant en € HT	Libellé	Montant en € HT
Travaux de réhabilitation théâtre/conservatoire - Dépollution	870 700.00 €	PO FEDER 2021-2027 (80%)	696 560.00 €
		Ville de Bastia (20%)	174 140.00 €
Total dépenses	870 700.00 €	Total Recettes	870 700.00 €

Dépenses		Recettes	
Libellé	Montant en € HT	Libellé	Montant en € HT
Travaux de réhabilitation théâtre	20 431 207.17 €	Etat (50%)	10 215 603.58 €
		Collectivité de Corse (20.15%)	4 116 822.16 €
		PO FEDER 2021- 2027 (9.85%)	2 012 540.00 €
		Ville de Bastia (20%)	4 086 241.43 €
Total dépenses	20 431 207.17 €	Total Recettes	20 431 207.17 €

Dépenses		Recettes	
Libellé	Montant en € HT	Libellé	Montant en € HT
Travaux de réhabilitation Conservatoire	10 113 182.94 €	Etat (70%)	7 079 228.06 €
		Collectivité de Corse (10%)	1 011 318.29 €
		Ville de Bastia (20%)	2 022 636.59 €
Total dépenses	10 113 182.94 €	Total Recettes	10 113 182.94 €

**SYNTHESE : Ci-après une synthèse du plan de financement des travaux de réhabilitation et extension du théâtre municipal de Bastia intégrant le conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique :**

Dépenses		Recettes	
Libellé	Montant en € HT	Libellé	Montant en € HT
Travaux de réhabilitation – Théâtre et conservatoire	31 415 090.11 €	Etat	17 294 831.64 €
		Collectivité de Corse	5 128 140.45 €
		FEDER	2 709 100.00 €
		Ville de Bastia (20%)	6 283 018.02 €
Total dépenses	31 415 090.11 €	Total Recettes	31 415 090.11 €

**En conséquence, il est proposé :**

- D'approuver les modifications de plans de financement ci-dessus ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter l'ensemble des financements correspondant et signer les documents s'y rapportant.

**SYNTHESE**

Modification du plan de financement des importants travaux de réhabilitation et d'extension du théâtre municipal, intégrant le conservatoire de musique, danse et art dramatique. Le budget total révisé s'élève à 31,4 M€, avec financement de l'État, Collectivité de Corse, Fonds Européens (FEDER), et de la Ville.

## **Rapport n°22**

### **Mudifica di i piani di finanzamentu di l'operazione di riacconciu di u Vechju Portu di Bastia**

Modification des plans de financement de l'opération de requalification et d'aménagement du Vieux Port

L'opération de requalification du Vieux Port consiste à redonner au Vieux Port une place centrale dans le quotidien des Bastiais en créant une promenade harmonieuse qui complète les voies douces de l'Aldilonda au quai des martyrs.

En effet, l'ambition de la Ville de Bastia est de traiter la dernière discontinuité cyclable sur ce linéaire de voie douce. En effet, cette ossature Nord-Sud reliant Toga à A rinella présente un linéaire de 6,2 km dont 450 ml sont en cours de travaux (Aldilonda) et 840 ml restent à réaliser.

Cette réalisation en cours de finalisation concerne un aménagement de l'anse du vieux port permettant d'assurer la continuité des mobilités actives entre la voie douce quai des martyrs et l'Aldilonda (côte Nord). De manière plus générale, sur l'ensemble de l'emprise du projet, les mobilités actives seront prioritaires.

Les objectifs de ce projet structurant sont multiples :

- Promouvoir la mobilité douce ;
- Conserver l'authenticité du site ;
- Améliorer l'accueil des plaisanciers ;
- Instaurer un espace de vie apaisé et partagée avec une piétonisation confirmée et prioritaire ;
- Prévoir des espaces dédiés pour la promotion de la pêche.

Par délibération en date du 18 décembre 2020, le Conseil Municipal a validé le plan de financement relatif aux études préalables et mission de maîtrise d'œuvre (Moe) de l'opération requalification et d'aménagement du Vieux Port selon les modalités ci-après :

Dépenses		Recettes	
Libellé	Montant en € HT	Libellé	Montant en € HT
Requalification et aménagement du Vieux Port : mission de Moe – Phase conception et études préalables	361 668.22 €	Etat (40%)	144 667.29 €
		Collectivité de Corse (40%)	144 667.29 €
		Ville de Bastia (20%)	72 333.65 €
Total dépenses	361 668.22 €	Total Recettes	361 668.23€

Dépenses		Recettes	
Libellé	Montant en € HT	Libellé	Montant en € HT
Requalification et aménagement du Vieux Port : mission de Moe – Phase travaux et missions CSPS/CT	288 331.78 €	CdC (40%)	115 332.71 €
		PO FEDER (40%)	115 332.71 €
		Ville de Bastia (20%)	57 666.36 €
Total dépenses	288 331.78 €	Total Recettes	288 331.78 €

Par délibération en date du 10 novembre 2021 le Conseil Municipal a validé le plan de financement relatif aux travaux de l'opération requalification et d'aménagement du Vieux Port selon les modalités ci-après :

Dépenses		Recettes	
Libellé	Montant en € HT	Libellé	Montant en € HT
Requalification et aménagement du Vieux Port : Travaux	7 500 000.00 €	Etat (70%)	5 250 000.00 €
		Collectivité de Corse (10%)	750 000.00 €
		Ville de Bastia (20%)	1 500 000.00 €
Total dépenses	7 500 000.00 €	Total Recettes	7 500 000.00 €

Par ailleurs, la délibération du 19 décembre 2024 a approuvé une convention de mise en œuvre de l'Investissement Territorial Intégré (ITI) du Programme Opérationnel Corse FEDER-FSE 2021-2027 en mettant en avant l'opération du Vieux Port comme projet prioritaire.

Compte tenu de l'augmentation du coût de l'opération notamment lié aux évolutions du programme (création d'un îlot de fraîcheur au niveau de la Conca Marina), la ville de Bastia a sollicité et obtenu d'autres financements.

Ainsi, les plans de financement sont modifiés comme suit :

Dépenses		Recettes	
Libellé	Montant HT en €	Libellé	Montant HT en €
Travaux de requalification du Vieux Port de Bastia – Mission de maîtrise d'œuvre (phase études) et travaux	792 925.18 €	PO FEDER 2021-2027 (60%)	475 755.11 €
		Ville de Bastia (40%)	317 170.07 €
<b>Total Dépenses</b>	<b>792 925.18 €</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>792 925.18 €</b>

Dépenses		Recettes	
Libellé	Montant HT en €	Libellé	Montant HT en €
Travaux de requalification du Vieux Port de Bastia – Mission de maîtrise d'œuvre (phase travaux)	325 074.81 €	PO FEDER 2021-2027 (40%)	130 029.92 €
		CdC – Charte Urbaine (35.5%)	115 332.71 €
		Ville de Bastia (24.5%)	79 712.18 €
<b>Total Dépenses</b>	<b>325 074.81 €</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>325 074.81 €</b>

Dépenses		Recettes	
Libellé	Montant en € HT	Libellé	Montant en € HT
Requalification et aménagement du Vieux Port : Travaux	8 387 143.39 €	Etat (70%)	5 871 000.38 €
		Collectivité de Corse (9%)	750 000.00 €
		Ville de Bastia (21%)	1 766 143.01 €
<b>Total dépenses</b>	<b>8 387 143.39 €</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>8 387 143.39 €</b>

- **Aménagements paysagers du Vieux Port – Création d'un îlot de fraîcheur au niveau de la Conca Marina**

Dépenses		Recettes	
Libellé	Montant en € HT	Libellé	Montant en € HT
Aménagements paysagers du Vieux Port – Création d'un îlot de fraîcheur	120 000 €	Fonds Vert (80%)	96 000 €
		Ville de Bastia (20%)	24 000 €
Total dépenses	120 000 €	Total Recettes	120 000 €

**SYNTHESE : Ci-après une synthèse du plan de financement des travaux de requalification et d'aménagement du Vieux Port :**

Dépenses		Recettes	
Libellé	Montant en € HT	Libellé	Montant en € HT
Requalification du Vieux Port – Etudes préalables, mission de Maîtrise d'œuvre et Travaux	9 625 143.38 €	Etat	5 967 000.38 €
		FEDER	605 785.03 €
		Collectivité de Corse	865 332.71 €
		Ville de Bastia (22.7%)	2 187 025.26 €
Total dépenses	9 625 143.38 €	Total Recettes	9 625 143.38 €

**En conséquence, il est proposé :**

- D'approuver les modifications de plans de financement ci-dessus ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter l'ensemble des financements correspondant et signer les documents s'y rapportant.

**SYNTHESE**

Modification du plan de financement pour la requalification du Vieux Port de Bastia, avec intégration d'un îlot de fraîcheur à Conca Marina. Le budget total actualisé est d'environ 9,6 M€, financé par l'État, la Collectivité de Corse, l'Europe (FEDER), et la Ville. Le projet renforce la mobilité douce et l'attractivité du site.

## **Rapport n°24**

### **Accunsentu per a prima prugrammazione di u Cuntrattu di Cità 2025**

Approbation de la première programmation 2025 du Contrat de Ville

En application de la circulaire du 31 août 2023 de la secrétaire d'Etat chargée de la politique de la Ville, la Ville de Bastia, la Communauté d'agglomération de Bastia (CAB) et l'Etat ont élaboré un document cadre du Contrat de Ville 2024- 2030. Le contrat de Ville de l'agglomération de Bastia 2024-2030 a été signé le 9 septembre 2024.

Ce contrat de ville 2024-2030 est guidé par les priorités transversales et orientations stratégiques suivantes :

#### Priorités transversales :

- Le renforcement de la mixité des populations et l'engagement vers la transition urbaine, écologique et solidaire
- la mise en synergie des acteurs et dispositifs
- le potentiel d'innovation, la recherche de solutions nouvelles ou expérimentales
- l'élaboration de diagnostics sur des questions d'actualité ou des sujets peu documentés
- la nécessité de mieux faire connaître les dispositifs, acteurs, projets
- la valorisation et la promotion de l'identité territoriale, de la langue et culture corses

#### Orientations :

- Bien vivre ensemble au quotidien dans les quartiers
- Accompagner vers leurs droits et l'émancipation des habitants des quartiers
- Agir sur l'emploi et la cohésion économique des quartiers

Le territoire concerné est celui des Quartiers Politique de la Ville (QPV) tels qu'arrêtés par Décret n°2023.1312 du 28 décembre 2024, à savoir les QPV Bastia Mezana et Bastia Meridionale.

Conformément aux décisions du comité de pilotage du 17 octobre 2024, l'Etat, la Communauté d'Agglomération de Bastia (CAB) et la Ville de Bastia ont lancé un appel à projets pour les actions à mettre en œuvre pour l'année 2025.

Cet appel à projets a été lancé le 21 octobre 2024 et concerne également les dispositifs du Programme de Réussite Educative (PRE) et de la Cité Educative, lesquels sont inclus dans le Contrat de Ville 2024-2030.

La remise des dossiers a été fixée au 3 mars 2025.

54 porteurs de projets ont ainsi déposé 162 dossiers, dont 81 ont été instruits au titre du Contrat de ville (hors Cité éducative et PRE).

Une instruction a été réalisée avec les partenaires pour recueillir en outre les avis des services de l'Etat et ceux de la CAB sur les dossiers reçus et admissibles.

A l'issue de cette première phase, il ressort que :

- Certains projets nécessitent encore des compléments (précisions, recadrages, bilans des actions menées en 2024 ...) ou doivent faire l'objet d'un arbitrage partenarial.
- 46 actions répondent aux critères de sélection et aux exigences de l'appel à projets et peuvent faire l'objet d'une première programmation 2025.

Les actions cofinancées par la Ville dans le cadre de cette première programmation du Contrat de Ville pour l'année 2025 sont les suivantes :

PORTEUR DE PROJET	INTITULE DE L'ACTION	coût action	subvention demandée			Sbv allouée par la Ville	CPO
			ville	CAB	Etat		

ENGAGEMENTS TRANSVERSAUX							
Accompagner les démarches et initiatives citoyennes							
OPRA	Actions collectives jeunes	29 100	1 500	1 500	6 000	1 500	24-26
OPRA	Faire quartier	11 800	2 500	2 500	5 000	2 500	
Favoriser les mixités							
LEIA	Déclic	18 990	2 000	2 000	2 000	2 000	25-26

BIEN VIVRE ENSEMBLE AU QUOTIDIEN DANS NOS QUARTIERS							
Favoriser les relations humaines dans un espace partagé							
CCAS	Evénement festifs	5 000	750		1 000	750	24-26
FALEP	Atelier du vivre ensemble - AVE	26 520	11 000		6 000	11 000	24-26
Les Restaurants du Co	Renforcement des liens sociaux	10 000	2 800		3 500	2 800	24-26
S. P. F.	Ateliers et cultures	10 900	1 800		1 000	1 800	24-26
Favoriser les déplacements							
OPRA	Plateforme mobilité solidaire	131 966	5 000	12 500	12 000	5 000	
Un vélo, une vie	atelier mécanique solidaire /Vélo Ecole Urbair	39 700	3 000	6 000	5 000	3 000	24-26
Soutenir la démarche GUSP							
Zone libre	URBAN SON Documentaire sonore	19 500		8 000	4 000	8 000	

<b>ACCOMPAGNER LES HABITANTS VERS LEURS DROITS ET L'EMANCIPATION</b>								
Favoriser l'accès physique et numérique aux droits								
ALPHA	Piazza Cumuna	70 545	21 000		18 000	21 000	24-26	
ALPHA	Proxima	103 140	32 000	3 000	32 000	32 000	24-26	
CDAD	Point justice des Quartiers-Sud de Bastia	13 465	3 500		3 500	3 500	24-26	
Favoriser l'égalité femme - homme								
CIDFF	Vers un Citoyen (ne) autonome et informé	17 000	5 000	5 000	5 000	5 000	24-26	
Favoriser l'autonomie								
FALEP	PAM	17 064	2 000		3 000	2 000	24-26	
GRETA	Atelier sociolinguistique	19 000	9 000		9 000	9 000	24-26	
EMAHO	2eme rencontres de l'esprit critique	67 870	1 000	1 000	1 000	1 000		
OPRA	Espace public numérique Bastia Mezzana	23 287	2 250		3 500	2 250	24-26	
OPRA	Ateliers sociaux linguistiques	46 485	12 000		8 000	12 000	24-26	
UDAF de Haute-Corse	Faire des économies	760	250		250	500		
Favoriser l'accès aux équipements et structures, à l'offre du territoire								
ABC DansE	Création d'un spectacle pluri disciplinaire, inclusif, intergène	5 100	1 700		1 700	1 700	25-26	
ABC DansE	ateliers sensibilisat° spectacle vivant	8 050	1 900		1 900	1 900	24-26	
ABC DansE	Rencontres sportives dansées intergénérationn	7 000	1 500		1 500	1 500	24-26	
C. M. P.	Tragulinu di ritratti	16 000	7 500		7 500	7 500		
FALEP	Espace Biblio	12 150	2 500		1 900	2 500	24-26	
Musa Nostra	Lire écrire créer partager pour ne faire qu'un	1 800	1 800			1 800		
Théâtre du commun	Atelier spectateur citoyen	15 016	2 000	1 000	10 000	2 000		
Una Volta	Micro Folie hors les murs en QPV	18 200	4 000		8 000	4 000		
Garantir l'accès aux soins et promouvoir la santé pour tous								
ABC DansE	Ateliers "bien-être seniors"	9 750	2 800	1 200	2 800	2 800	24-26	
FALEP	Bien vieillir	8 760	2 900		2 900	2 900	24-26	
IN SE	Sophrologie tous publics	10 533	3 087		3 087	3 000	25-26	
OPRA	Espaces solidarité	29 530	3 500	3 500	5 500	3 500	24-26	
Favoriser la réussite éducative et lutter contre l'échec scolaire								
ALPHA	EDUCA	96 540	2 800		6 000	2 800	24-26	
ALPHA	APERTURA	22 260	1 400	2 000	5 000	1 400	24-26	
CCAS	séjour ado	29 510			12 000	1 000		
FALEP	Soutien scolaire - parentalité	49 920	14 015		14 015	14 000	25-26	
OPRA	CLAS	36 748	4 000		6 400	4 000	25-26	
REUSSIR	Lutter contre l'échec scolaire dans les QPV	98 160	10 100		13 000	7 000	25-26	
REUSSIR	Aides et soutien scolaire pendant les vacances	43 147	11 000		14 500	4 500	24-26	
Développer des actions de soutien à la démocratie et de prévention de la délinquance								
LEIA	Campa Inseme	21 990	3 000	3 000	3 000	3 000	24-26	
Encourager la pratique sportive pour tous								
C. N. B.	A l'aise sur l'eau	12 250	2 500	2 000	4 000	2 500	24-26	
LEIA	Médiation par le sport	73 700	6 000	5 000	9 000	6 000	24-26	
<b>AGIR SUR L'EMPLOI ET LA COHESION ECONOMIQUE</b>								
Accompagner vers l'emploi								
ALPHA	MIGLIURA	39 250	1 700	6 000	11 100	1 700	24-26	
EMAHO Corse	Bastia Ville Digitale 2024	55 863	9 000	13 000	12 000	9 000	24-26	
OPRA	Recyclerie	124 848	1 000	5 000	6 500	1 000	24-26	
Soutenir l'activité de proximité								
CIJ	Citélab	48 710	5 000	5 000		5 000	24-26	
<b>Total des deux programmations du CDV 2024</b>		<b>1 576 877</b>	<b>225 052</b>	<b>88 200</b>	<b>292 052</b>	<b>224 600</b>		

*NB : la dernière colonne « CPO » indique, s'il y a lieu, l'existence d'une convention pluriannuelle d'objectifs (CPO) pour l'action concernée, et les années de démarrage et de fin de ladite CPO.*

Un document présentant de manière synthétique cette première programmation 2025 du Contrat de Ville est joint en annexe du présent rapport.

D'autres programmations seront proposées ultérieurement.

Par ailleurs, 30 de ces actions bénéficient d'une convention pluriannuelle d'objectif (CPO) pour la période 2024-2026, tel que prévu par la circulaire du 31 août 2023, et ont présenté des bilans détaillés démontrant la bonne réalisation de l'action en 2024.

Il est également proposé une CPO couvrant la période 2025-2026 pour 6 autres actions répondant aux mêmes critères à savoir : des actions mises en œuvre sur plusieurs années par des associations de proximité.

Pour l'ensemble des CPO les montants annuels attribués sont conditionnés aux votes des budgets annuels et à la présentation de bilans détaillés.

### **En conséquence, il est proposé :**

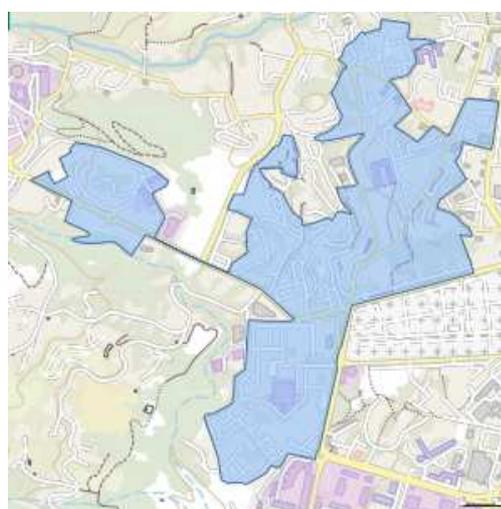
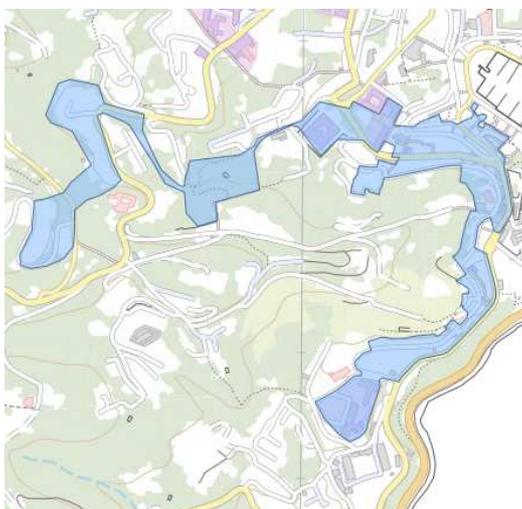
- D'approuver les actions relatives à la 1<sup>ère</sup> programmation du Contrat de Ville pour l'année 2025 telles que figurant en annexe.
- D'approuver le coût des 46 actions financées sur cette première programmation à hauteur de 1 576 877 euros, ainsi que la participation de la Ville pour ces 46 actions à hauteur de 224 600 euros ; les crédits correspondants ayant été inscrits au budget primitif 2025 de la Ville de Bastia au compte 6574 rubrique 824.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'ensemble des conventions et documents se rapportant à cette affaire avec les porteurs de projets sur la base des actions validées et des montants de subventions alloués dans le cadre de cette première programmation Contrat de Ville 2025.

## SYNTHESE

La Ville de Bastia approuve une première programmation 2025 du Contrat de Ville, finançant 46 actions à hauteur totale de 1 576 877 €. Ces actions visent à renforcer la cohésion sociale, l'accès aux droits, la réussite éducative et l'insertion économique dans les quartiers prioritaires. La participation de la Ville s'élève à 224 600 €, avec un soutien complémentaire de l'État et de la Communauté d'Agglomération.

# APPEL A PROJETS

## CONTRAT DE VILLE 2025



**1<sup>ère</sup> programmation**

**Conseil municipal du 10 avril 2025**



# SOMMAIRE

<b>Préambule</b>		<b>p. 5</b>
<b>ENGAGEMENTS TRANSVERSAUX</b>		p. 6
Accompagner les démarches et initiatives citoyennes		p. 6
OPRA	Actions collectives jeunes	p. 7
OPRA	Faire quartier	p. 8
Favoriser les mixités		p. 9
LEIA	Déclic	p. 10
<b>BIEN VIVRE ENSEMBLE AU QUOTIDIEN DANS NOS QUARTIERS</b>		p. 11
Favoriser les relations humaines dans un espace partagé		p. 11
CCAS	p.12	p. 12
FALEP	p.13	p. 13
Les Restaurants du	p.14	p. 14
S. P. F.	p.16	p. 15
Favoriser les déplacements		p. 16
OPRA	p.17	p. 17
Un vélo, une vie	p.19	p. 18
Soutenir la démarche GUSP		p. 19
Zone libre	URBAN SON - Documentaire sonore	p. 20
<b>ACCOMPAGNER LES HABITANTS VERS LEURS DROITS ET L'EMANCIPATION</b>		p. 21
Favoriser l'accès physique et numérique aux droits		p. 21
ALPHA	Piazza Cumuna	p. 22
ALPHA	Proxima	p. 23
CDAD	Point justice des Quartiers-Sud de Bastia	p. 24
Favoriser l'égalité femme - homme		p. 25
CIDFF	Vers un Citoyen (ne) autonome et informé	p. 26
Favoriser l'accès l'autonomie		p. 27
FALEP	PAM	p. 28
GRETA	Atelier sociolinguistique	p. 29
EMAHO	2eme rencontres de l'esprit critique	p. 30
OPRA	Espace public numérique Bastia Mezzana	p. 31
OPRA	Ateliers sociaux linguistiques	p. 32
UDAF de Haute-Corse	Faire des économies	p. 33
Favoriser l'accès aux équipements et structures, à l'offre du territoire		p. 34
ABC DansE	Création d'un spectacle pluri disciplinaire, inclusif, intergénérationnel	p. 35
ABC DansE	ateliers de sensibilisation spectacle vivant	p. 36
ABC DansE	Rencontres sportives dansées intergénérationnelles	p. 37
C. M. P.	Tragulinu di ritratti	p. 38
FALEP	Espace Biblio	p. 39
Musa Nostra	Lire écrire créer partager pour ne faire qu'un	p. 40
Théâtre du commun	Atelier spectateur citoyen	p. 41
Una Volta	Micro Folie hors les murs en QPV	p. 42
Garantir l'accès aux soins et promouvoir la santé pour tous		p. 43
ABC DansE	Ateliers "bien-être seniors"	p. 44
FALEP	Bien vieillir	p. 45
IN SE	Sophrologie tous publics	p. 46
OPRA	Espaces solidarité	p. 47
Favoriser la réussite éducative et lutter contre l'échec scolaire		p. 48
ALPHA	EDUCA	p. 49
ALPHA	APERTURA	p. 50
CCAS	séjour ado	p. 51
FALEP	Soutien scolaire - parentalité	p. 52
OPRA	CLAS	p. 53
REUSSIR	Lutter contre l'échec scolaire dans les QPV	p. 54
REUSSIR	Aides et soutien scolaire pendant les vacances scolaires.	p. 55

Développer des actions de soutien à la démocratie et de prévention de la délinquance	p. 56
LEIA                                      Campa Inseme	p. 57
Encourager la pratique sportive pour tous	p. 58
C. N. B.                                    A l'aise sur l'eau	p. 59
LEIA                                      Médiation par le sport	p. 60

**AGIR SUR L'EMPLOI ET LA COHESION ECONOMIQUE**

Accompagner vers l'emploi	p. 61
ALPHA                                      MIGLIURA	p. 61
EMAHO Corse                            Bastia Ville Digitale 2024	p. 62
OPRA                                      Recyclerie	p. 63
Soutenir l'activité de proximité	p. 64
CIJ    Citélab	p. 65
	p. 66

**ANNEXE : Récapitulatif financier** **p. 67-68**

## Préambule

En application de la circulaire du 31 août 2023 de la secrétaire d'Etat chargée de la politique de la Ville, la Ville, la Communauté d'agglomération de Bastia et l'Etat ont élaboré un document cadre du Contrat de Ville 2024- 2030. Le contrat de Ville de l'agglomération de Bastia 2024-2030 a été signé le 9 septembre 2024.

Ce contrat de ville 2024-2030 est guidé par les priorités transversales et orientations stratégiques suivantes :

### Priorités transversales :

- Le renforcement de la mixité des populations et l'engagement vers la transition urbaine, écologique et solidaire,
- la mise en synergie des acteurs et dispositifs,
- le potentiel d'innovation, la recherche de solutions nouvelles ou expérimentales,
- l'élaboration de diagnostics sur des questions d'actualité ou des sujets peu documentés,
- la nécessité de mieux faire connaître les dispositifs, acteurs, projets,
- la valorisation et la promotion de l'identité territoriale, de la langue et culture corses.

### Orientations :

- Bien vivre ensemble au quotidien dans les quartiers.
- Accompagner vers leurs droits et l'émancipation des habitants des quartiers.
- Agir sur l'emploi et la cohésion économique des quartiers.

Le territoire concerné est celui des Quartiers Politique de la Ville (QPV) tels qu'arrêtés par décret n°2023.1312 du 28 décembre 2024, à savoir les QPV Bastia Mezana et Bastia Meridionale.

Cette première programmation a donc été établie à partir des demandes de subvention formulées par les opérateurs pour l'année 2024 selon les modalités de l'appel à projets.

Les projets retenus ont été sélectionnés selon les critères suivants :

- respect des exigences de l'appel à projets, tant en termes de défis, d'orientations stratégiques, d'objectifs opérationnels que de territoires ou de publics prioritaires,
- évaluation des actions similaires menées en 2023,
- complétude des dossiers de demande de subvention, et notamment fourniture des bilans 2023.

Chaque projet est présenté sous forme de fiche synthétique, accompagnée d'un tableau financier.

La classification des projets est réalisée en tenant compte des priorités transversales et des orientations du Contrat de Ville et de domaines d'intervention tels que définis dans le document-cadre du Contrat de Ville.

En fin de document, un tableau financier récapitule l'ensemble de cette première programmation.

## **ENGAGEMENTS TRANSVERSAUX**

Accompagner les démarches et initiatives citoyennes

Priorité transversale : Accompagner les démarches et initiatives citoyennes				
PORTEUR DE PROJET	OPRA			
INTITULE DE L'ACTION	Action Collective Jeunes			
DESRIPTIF DE L'ACTION	<p>Accueil des enfants les mercredis matin et après-midi : l'asso coordonne une offre de loisirs mise en place par quatre acteurs associatifs autour d'activités culturelles et sportives et anime un conseil de vie social jeunes. Projets prévus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- « radi'Opra » : podcasts réalisés par les jeunes du conseil de vie social sur leur centres d'inétrets et la vie du quartier.</li> <li>- Réalisation d'une fresque sur l'une des façades de la Gendarmerie sur la thématique des violences intrafamiliales et cyber harcèlement,</li> <li>- Education à la santé (sexualité) 2 ateliers construits et organisés avec des professionnels, proposé en pied d'immeuble sur une libre adhésion</li> </ul>			
OBJECTIFS	Créer pour les 6/18 ans un espace autour d'un projet commun pour permettre le vivre ensemble, favoriser le lien social, la mixité, la convivialité et prévenir les risques d'oisiveté.			
EVALUATION DE L'ACTION POUR L'ANNEE 2024	<p>Activités pour les 6/11 ans : natation avec Team bastia et art plastiques avec une médiatrice de l'association ou une bénévole. Adhésion trimestrielle pour des groupes de 15 enfants. Action identifiée et appréciée sur le quartier</p> <p>Conseil de vie sociale : difficulté de captation des jeunes en début d'année. Depuis septembre un groupe 7 jeunes de 14 à 18 ans se réunie à la pause déjeuner un mercredi sur deux pour élaborer un projet. Ils ont mené à bien le projet de fresque à la gendarmerie et élaborer dans le cadre de l'usine à projet un site internet référençant les activités disponibles sur le territoire. Ces jeunes sont déjà investis d'autres dispositifs (cadets de la sécurité, bénévolat) ...</p>			
AJUSTEMENTS 2025	Poursuite des actions telles que déployées en 2024 avec travail renforcé sur l'implication dans le cadre de l'accompagnement du groupe d'adolescents.			
PUBLIC VISE	50 jeunes de 6 à 18 ans			
DUREE / DATES	01/01/2024 au 31/12/2026			
QUARTIERS	MERIDIUNALE <input checked="" type="checkbox"/>	MEZANA <input type="checkbox"/>	St Antoine/San Gaetano <input type="checkbox"/>	NPRU <input checked="" type="checkbox"/>
LIEU	Locaux association			
PRIORITES TRANSVERSALES	Les mixités <input type="checkbox"/>	Transition <input type="checkbox"/>	Innovation <input checked="" type="checkbox"/>	Diagnosics <input type="checkbox"/>
INDICATEURS D'IMPACT	Publics captés par catégorie set moyens mis en œuvre pour les capter Effets sur les bénéficiaires et sur le QPV.			
COMMENTAIRE	Un médiateur dédié encadre le conseil de vie social jeune pour aider ses membres à monter en compétences.			

CPO 2024 -2026

montant de l'action estimé en 2024	Financements accordés		
	Ville	CAB	ANCT
29 100			
2 024	1 500	1 500	6 000
2 025	1 500	1 500	6 000
2 026	1 500	1 500	6 000

Montant attribué pour 2025 : 1 500 euros

Priorité transversale : Accompagner les démarches et initiatives citoyennes				
PORTEUR DE PROJET	OPRA			
INTITULE DE L'ACTION	Faire Quartier			
EVALUATION DE L'ACTION POUR L'ANNEE 2024	Nouvelle action			
DESCRIPTIF DE L'ACTION 2025	Manifestation réunissant une vingtaine de partenaires et conçue en trois axes : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Printemps du dessin avec la petite usine : 1 atelier dessin dans le noir à l'Alb'oru, un atelier au sein de Paese Novu et un dessin en relais de 4m de long place Papi + une conversation autour du dessin à la Petite Usine</li> <li>- Théâtre au cœur du quartier : représentation du Petit Prince par le Théâtre du commun pour le public des ASL, aux jeunes adhérents d'OPRA, aux jeunes suivis par LEIA et ceux de la Scalinita qui suivent les ateliers</li> <li>- « le sport et les arts s'en mêlent » : 48h sur Paese Novo avec démonstrations le 1<sup>er</sup> jour et ateliers de pratique le second. Une vingtaine d'acteurs culturels ou sportifs impliqués.</li> </ul>			
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire connaître l'offre culturelle et sportive et en faciliter l'accès</li> <li>- Améliorer l'attractivité du quartier</li> </ul>			
PUBLIC	300 personnes			
DUREE / DATES	10/01/2024 au 15/07/2025			
QUARTIERS	MERIDIUNALE <input checked="" type="checkbox"/>	MEZANA <input type="checkbox"/>	St Antoine/San Gaetano <input type="checkbox"/>	NPRU <input type="checkbox"/>
LIEU	Divers lieux dans le QPV			
PRIORITES TRANSVERSALES	Les mixités <input checked="" type="checkbox"/>	Transition <input type="checkbox"/>	Innovation <input type="checkbox"/>	Diagnosics <input type="checkbox"/> LCC <input type="checkbox"/>
INDICATEURS D'IMPACT	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Indicateurs de participation et d'engagement</li> <li>- Implication des bénévoles et acteurs locaux</li> <li>- Mixité, nouvelles collaborations, sentiment d'appartenance</li> <li>- Pérennité du projet.</li> </ul>			
COMMENTAIRE	Implication des habitants dans les futurs groupes de travail.			

Demande du porteur de projet :

Contrat de ville				
Coût global	Ville	CAB	Etat/ANCT	reliquat
11800	2500	2500	5000	1800

ASP 1000, dons 800

Subvention octroyée par la ville de Bastia pour l'année 2025 : 2500 euros

Favoriser les mixités

Priorité transversale : favoriser les mixités				
PORTEUR DE PROJET	LEIA			
INTITULE DE L'ACTION	Déclic			
EVALUATION DE L'ACTION POUR L'ANNEE 2024	Mobilisation d'une cinquantaine de jeunes de 13 à 20 ans, parité fille garçon pour différentes actions : pièces de théâtre, sensibilisation aux violences intra familiales, action citoyenne « relais rose », ateliers créatifs, récolte de fonds « relais rose », sorties : Musée, Paintball, Padel, Archery, soirée débat sur les conduites addictives, Cinéma, Duathlon, initiation Kickboxing, yoga. Constat d'une évolution des situations des jeunes sur le plan individuel comme de manière collective. Ils reviennent vers l'équipe éducative qui a réussi à faire de ce projet un projet mixte alors qu'à l'origine il était destiné à un public féminin.			
DESCRIPTIF DE L'ACTION 2025	Il émerge chez les jeunes un désir de participer plus activement à la réflexion du « vivre ensemble » et lutter contre la discrimination. Poursuivre les actions et suivi individuels et collectifs avec la participation à des événements citoyens, artistiques et sportifs. Durant toute l'année seront proposés des ateliers artistiques, des groupes de conversation, des séjours, participations à différents événements (octobre rose journée des droits de la femme, journée de lutte contre la violence faite aux femmes			
OBJECTIFS	Travailler le vivre ensemble et la mixité. Accompagner le développement de l'esprit critique des jeunes, leur autonomie et leur estime de soi et le respect de l'autre. Les accompagner dans une démarche de cohésion de groupe Lutter contre les inégalités. Aborder la notion de consentement et la capacité de dire non, les relations entre filles et garçons.			
PUBLIC	100 jeunes			
DUREE / DATES	Du 01/01/2025 au 31/12/2025			
QUARTIERS	Meridionale <input checked="" type="checkbox"/>	Mezana <input checked="" type="checkbox"/>	St Antoine/San Gaetano <input checked="" type="checkbox"/>	NPRU <input type="checkbox"/>
LIEU				
PRIORITES TRANSVERSALES	Les mixités <input type="checkbox"/>	Transition <input type="checkbox"/>	Innovation <input type="checkbox"/>	Diagnostics <input checked="" type="checkbox"/>
INDICATEURS D'IMPACT	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de jeunes présents, assiduité, projets émergents, nouveaux accompagnements, amélioration de l'estime de soi, relation aux autres.</li> <li>Réunion d'équipe pour établir un bilan, discussion avec les jeunes, sollicitation de leur point de vue, retour partenaires.</li> </ul>			
COMMENTAIRE				

Demande du porteur de projet :

Coût global	Contrat de ville			reliquat
	Ville	CAB	Etat/ANCT	
18990	2000	2000	2000	12990

12990 subvention conseil régional

Subvention octroyée par la ville de Bastia pour l'année 2025 : 2000 euros  
CPO 2025-2026

## **BIEN VIVRE AU QUOTIDIEN DANS LES QUARTIERS**

Favoriser les relations humaines dans un espace partagé

<b>OS : Bien vivre au quotidien</b>	
<b>DI : Favoriser les relations humaines dans un espace partagé</b>	
<b>Thématique : Convivialité – vivre ensemble – loisirs</b>	
PORTEUR DE PROJET	<b>CCAS / Centre Communal d'Action Sociale</b>
INTITULE DE L'ACTION	Evénements festifs en direction des habitants du quartier
DESCRIPTIF DE L'ACTION	Plusieurs évènements seront organisés toute l'année : <u>Marché de Noël</u> : permettre aux habitants d'accéder à un marché de qualité et découvrir l'artisanat, il sera clôturé par une soirée musicale autour d'un repas. <u>Marché Vinted</u> : inspiré du site « vinted », ce marché se tiendra Place Claude Papi, chaque jeune sera accompagné d'un adulte. <u>Fête d'été</u> : manifestation organisée au centre social où l'ensemble des associations sont invitées à restituer l'ensemble de leur création (danse, gym, peinture, couture, atelier cuisine ...)
OBJECTIFS	Créer du lien entre les habitants, usagers et associations du centre social, les partenaires et institutionnels et les écoles.
EVALUATION DE L'ACTION POUR L'ANNEE 2024	<u>Scena aperta</u> : sur scène 34 jeunes 6 à 18 ans <u>Marché Vinted</u> : 43 exposants (même tranche d'âge). Sur ces deux actions 44 jeunes issus des QPV. <u>Fête du centre</u> : 14 associations hébergées au centre social ont participé au spectacle de restitution, Les bénéficiaires du repas étaient leurs adhérents <u>Marché de Noël</u> : 14 exposants artisans de la région. A permis de toucher un autre public et d'initier un réseau.
AJUSTEMENTS 2025	Une fête de Noël à la place du marché Essayer de transférer le spectacle scena aperta à l'Alb'oru pour dédramatiser le fait de se produire sur une vraie scène et renforcer l'estime de soi des participants. Impliquer les jeunes adhérents dans l'organisation des manifestations Projet de ciné quartier avec LEIA
PUBLIC VISE : 400 pers	PUBLIC TOUCHE : 4 actions ont été réalisées avec environ 120 participants par action
DUREE / DATES	01/01/2024 au 31/12/2026
QUARTIERS	Meridionale <input checked="" type="checkbox"/> Mezana <input type="checkbox"/> St Antoine/San Gaetano <input type="checkbox"/> NPRU <input type="checkbox"/>
LIEU	Centre social François Marchetti
PRIORITES TRANSVERSALES	Les mixités <input checked="" type="checkbox"/> Transition <input type="checkbox"/> Innovation <input type="checkbox"/> Diagnostics <input type="checkbox"/> LCC <input type="checkbox"/>
INDICATEURS D'IMPACT	Effets sur les publics Effets sur le quartier Implication des habitants
COMMENTAIRE	

CPO 2024 -2026 :

montant de l'action estimé en 2024	Financements accordés		
	Ville	CAB	ANCT
5 000			
2 024	750		1 000
2 025	750		1 000
2 026	750		1 000

Montant attribué pour 2025 : 750 euros

<b>OS : Bien vivre au quotidien</b>					
<b>DI : Favoriser les relations humaines dans un espace partagé</b>					
<b>Thématique : Culture, Convivialité – vivre ensemble – loisirs</b>					
PORTEUR DE PROJET	<b>FALEP</b>				
INTITULE DE L'ACTION	Ateliers du Vivre ensemble				
DESCRIPTIF DE L'ACTION	<p>Ateliers collectifs, ludiques et participatifs faisant le lien entre les participants.</p> <p><u>A vos pinceaux</u> de peinture accessible sans compétences particulière en dessin.</p> <p><u>Atelier d'expression clown</u>, : favorise l'inclusion sociale et culturelle, offre un espace ludique et créatif où les participants peuvent se connecter les uns aux autres tout en explorant différentes facettes de leur personnalité à travers le jeu et la performance.</p> <p><u>Contami</u>, atelier d'écriture pour encourager la créativité littéraire et favoriser l'expression individuelle.</p> <p><u>Réflexions citoyennes et évènementielles</u>, groupe de personnes bénévoles constituant le Comité des usagers de l'EVS réfléchissant sur des projets collectifs qui donnant lieu à des actions pensées et construites en commun dont un concert participatif.</p>				
OBJECTIFS	Créer un lien social et des rencontres interculturelles et intergénérationnelles				
EVALUATION DE L'ACTION POUR L'ANNEE 2024	<p><u>Atelier peinture</u> : 39 séances. Passage à 3 séances hebdomadaires. 23 bénéficiaires dont 2 hommes. 6 habitants des QPV, majoritairement Bd Gaudin et Puntettu.</p> <p><u>Atelier Contami</u> : 17 séances. 12 bénéficiaires dont 8 femmes, 5 habitants des QPV.</p> <p><u>Atelier expression artistique Clown</u> : 12 ateliers. 17 bénéficiaires dont 5 femmes, 4 QPV.</p> <p><u>Atelier décoration porcelaine</u> : 4 femmes toutes habitant en QPV.</p> <p><u>Réflexion citoyenne et évènementielle</u> (Comité d'usager de l'EVS) : 3 réunions de préparation de la fête du Puntettu. Participants : 7 personnes dont 5 femmes, tous âgés de + de 60 ans 6 habitants des QPV</p> <p>Création d'un atelier hebdomadaire guitare en réponse à la demande des usagers, en soirée : public d'actifs, majoritairement des hommes.</p> <p>Souhaits exprimés d'avoir accès à un enseignement du corse.</p> <p>Assiduité des participants aux ateliers. Mais difficulté à impliquer les membres du comité d'usager. Un service civique a été recruté pour accompagner la démarche</p>				
AJUSTEMENTS 2025	Rapprochement Casa di e lingue pour trouver des solutions à la demande de cours LCC Communication pour faire connaître l'équipement				
PUBLIC VISE : 70 pers	PUBLIC TOUCHE : 57 participants aux différents ateliers				
DUREE / DATES	01/01/2024 au 31/12/2026				
QUARTIERS	MERIDIUNALE <input type="checkbox"/>	MEZANA <input checked="" type="checkbox"/>	St Antoine/San Gaetano <input checked="" type="checkbox"/>	NPRU <input type="checkbox"/>	
LIEU	Appuntu				
PRIORITES TRANSVERSALES	Les mixités <input checked="" type="checkbox"/>	Transition <input type="checkbox"/>	Innovation <input type="checkbox"/>	Diagnosics <input type="checkbox"/>	LCC <input type="checkbox"/>
INDICATEURS D'IMPACT	<p>Ateliers proposés</p> <p>Publics captés</p> <p>Renouvellement de l'offre</p> <p>Implication des habitants dans la programmation et la vie de l'équipement</p> <p>Partenariats noués</p>				
COMMENTAIRE					

CPO 2024 -2026 :

montant de l'action estimé en 2024	Financements accordés		
	Ville	CAB	ANCT
26 520			
2 024	11 000		6 000
2 025	11 000		6 000
2 026	11 000		6 000

Montant attribué pour 2025 : 11 000 euros

<b>OS : Bien vivre ensemble au quotidien</b>				
<b>DI : Favoriser les relations humaines dans un espace partagé</b>				
<b>Thématique : convivialité – vivre ensemble - loisirs</b>				
PORTEUR DE PROJET	<b>Les restaurants du cœur</b>			
INTITULE DE L'ACTION	Renforcement des liens sociaux			
DESCRIPTIF DE L'ACTION	Accueil des personnes en difficulté dans des conditions satisfaisantes pour créer un lien de confiance, pour leur permettre de parler de leurs problèmes, ... / organisation d'activités récréatives - Amélioration de l'accueil en offrant gâteaux, boissons pour créer les conditions favorables au contact, aux discussions. - Organisation de sorties au cinéma - organisation d'une sortie annuelle avec repas à la découverte d'une région et sorties loisir tout au long de l'année (théâtre, patinoire, cirque			
OBJECTIFS	Favoriser les relations humaines en luttant contre l'isolement. Participer à différentes activités.			
EVALUATION DE L'ACTION POUR L'ANNEE 2024	Succès des rendez-vous cinéma : Au 19 décembre 2024, 714 billets distribués, et 75 places de cirque. Un déplacement sur Ajaccio pour assister au spectacle des Restos du cœur (location du car, pique-nique) pour le 26/10 : 45 participants. Fête de fin d'année le 18/12 au Family Corsica : 75 participants (parents et enfants) dans une ambiance très conviviale			
AJUSTEMENTS 2025				
PUBLIC VISE : 300 pers	PUBLIC TOUCHE Toutes actions confondues 909 participations.			
DUREE / DATES	01/01/2024 au 31/12/2026			
QUARTIERS	Meridionale <input checked="" type="checkbox"/>	Mezana <input type="checkbox"/>	St Antoine/San Gaetano <input type="checkbox"/>	NPRU <input type="checkbox"/>
LIEU	Lieux divers en dehors des QPV			
PRIORITES TRANSVERSALES	Les mixités <input checked="" type="checkbox"/>	Transition <input type="checkbox"/>	Innovation <input type="checkbox"/>	Diagnostics <input type="checkbox"/>
INDICATEURS D'IMPACT	Nature des actions proposées Bénéficiaires			
COMMENTAIRE	Pas d'orientation sur d'autres actions			

CPO 2024-205 :

montant de l'action estimé en 2024	Financements accordés		
	Ville	CAB	ANCT
10 000			
2 024	2 800		3 500
2 025	2 800		3 500
2 026	2 800		3 500

Montant attribué pour 2025 : 2 800 euros

<b>OS : Bien vivre ensemble au quotidien</b>					
<b>DI : Favoriser les relations dans un espace partagé</b>					
<b>Thématiques : Convivialité – vivre ensemble – loisirs, expression citoyenne, NTIC</b>					
PORTEUR DE PROJET	<b>SPF Secours Populaire Français</b>				
INTITULE DE L'ACTION	Ateliers et culture				
DESCRIPTIF DE L'ACTION	Cours de couture, de photographie ou d'alphabétisation Accès aux loisirs : journées des oubliés des vacances, séjours copains du monde, places de spectacles. Moments de convivialité : Père Noel vert, galette des rois, chasse aux œufs				
OBJECTIFS	Renforcer les compétences des bénéficiaires en favorisant le vivre ensemble, l'autonomie et le bien-être.				
EVALUATION DE L'ACTION POUR L'ANNEE 2024	<p>- <u>Atelier couture</u> : du 02/01 au 15/11/24 (fermeture de l'atelier du 29/07 au 16/09), le jeudi et le vendredi de 14h à 17h. Les cours sont dispensés par une couturière bénévole et une deuxième bénévole qui s'occupe de la gestion de l'atelier, lequel est équipé de 3 machines à coudre. L'équipement étant parfois insuffisant, les participantes apportent leurs machines si elles en possèdent. Effet de l'action en termes de cohésion sociale, de gain de confiance en soi et d'économie.</p> <p>- <u>Alphabétisation</u> : du 02/01 au 15/12/24 (arrêt des cours du 01/07 au 31/08) : Les cours d'alphabétisation sont dispensés par 2 bénévoles, le lundi de 14h à 17h. Trois groupes de niveaux. Travail surtout axé sur l'apprentissage de la langue française à l'oral. Organisation de sorties récréatives et découvertes : visite de la Citadelle avec un guide, promenade sur la « Spassighjata », une sortie au studio et une au théâtre Alibi. Gain des participants en autonomie et inclusion facilitée.</p> <p>- <u>Journées des oubliés des vacances</u> : du 19 au 21/08 - <u>Copains du monde</u> : du 02 au 13/08 - <u>Journée solidaire des mini olympiades</u> en partenariat avec Axa AtoutCoeur : le 18/05 - <u>Fête de fin d'année 2024</u> : 05 janvier 2025 Pas d'atelier photo faute de public.</p>				
AJUSTEMENTS 2025					
PUBLIC VISE : 150 pers	<b>PUBLIC TOUCHE :</b> <u>Atelier couture</u> : Publics captés : 10 femmes (de 35 à 86 ans) et 8 stagiaires dont 4 en Bac Pro, 2 au collège en stage découverte, 1 en CAP couture et 1 stagiaire en situation de handicap. 9 habitants des QPV <u>Alphabétisation</u> : 10 personnes dont 9 femmes et 1 homme, 7 habitants des QPV. De 20 à 55 ans				
DUREE / DATES	01/01/2024 au 31/12/2026				
QUARTIERS	MERIDIUNALE <input checked="" type="checkbox"/>	MEZANA <input checked="" type="checkbox"/>	St Antoine / San Gaetano <input checked="" type="checkbox"/>	NPRU <input checked="" type="checkbox"/>	
LIEU					
PRIORITES TRANSVERSALES	Les mixités <input type="checkbox"/>	Transition <input type="checkbox"/>	Innovation <input type="checkbox"/>	Diagnostics <input type="checkbox"/>	LCC <input type="checkbox"/>
INDICATEURS D'IMPACT	Bénéficiaires : nombre, tranches âge, catégorie socio professionnelle, sexratio. Domaines d'interventions				
COMMENTAIRE	Actions menées par des bénévoles y compris pour l'alphabétisation.				

CPO 2024 – 2026 :

montant de l'action estimé en 2024	Financements accordés		
	Ville	CAB	ANCT
10 900			
2 024	1 800		1 000
2 025	1 800		1 000
2 026	1 800		1 000

Montant attribué pour 2025 : 1800€

Favoriser les déplacements

<b>OS : Bien vivre ensemble dans les quartiers</b>				
<b>DI : Favoriser les déplacements</b>				
<b>Thématiques : Education, insertion économique, transport et mobilité</b>				
PORTEUR DE PROJET	<b>OPRA</b>			
INTITULE DE L'ACTION	Plateforme mobilité solidaire			
EVALUATION DE L'ACTION POUR L'ANNEE 2024	128 bénéficiaires : 66 femmes / 62 hommes. 38 bénéficiaires du RSA. 100 habitants des QPV. 11 bilans mobilité 6 inscriptions à l'autoécole solidaire (4 sur solution code situation illettrisme) 9 ateliers mobilités réalisés : utilisation outil numérique pour se déplacer (46 pers), 2 micro-crédits, 2 orientations sur le garage solidaire, 3 locations solidaires Bénéficiaires MILO : 18 garçons et 28 filles.			
DESCRIPTIF DE L'ACTION 2025	L'interlocutrice (la conseillère en mobilité) propose un bilan à chaque personne pour envisager les problématiques et des orientations sont préconisées. Elle dispose de plusieurs outils pour mettre en place des solutions : <ul style="list-style-type: none"> <li>- les ateliers de mobilité : lever les freins à l'utilisation des transports en commun en se basant sur des trajets réels à effectuer</li> <li>- l'auto-école sociale : formation au permis B et atelier de remédiation pour passer le code à destination des publics en situation d'illettrisme.</li> <li>- la location solidaire : 5 véhicules et un scooter. Uniquement pour les personnes en emploi ou en formation.</li> </ul> OPRA vient présenter l'action au sein des réunions d'équipe des partenaires (Prima stata, FAI, AFPA ...°			
OBJECTIFS	Lever les freins à la mobilité			
PUBLIC	200 bénéficiaires			
DUREE / DATES	06/01/2025 au 26/12/2025			
QUARTIERS	MERIDIUNALE <input checked="" type="checkbox"/>	MEZANA <input checked="" type="checkbox"/>	St Antoine/San Gaetano <input checked="" type="checkbox"/>	NPRU <input checked="" type="checkbox"/>
LIEU				
PRIORITES TRANSVERSALES	Les mixités <input checked="" type="checkbox"/>	Transition <input checked="" type="checkbox"/>	Innovation <input type="checkbox"/>	Diagnosics <input type="checkbox"/>
INDICATEURS D'IMPACT	Impact sur l'accès à l'emploi et à la formation Indicateurs sur l'évolution de l'autonomie en mobilité, sur l'amélioration des conditions de déplacement Performance des services de la plateforme.			
COMMENTAIRE	Evaluation des effets sur l'emploi et la formation professionnelle en cours. Projet de Transport d'Utilité Social à développer dans le cadre de cette action			

Demande du porteur de projet :

	Contrat de ville				
Coût global	Ville	CAB	Etat/ANCT	reliquat	vente 50540, CDC 20000, ASP 20256, Fondation 10500, autres EP 900
131966	5000	12500	12000	102466	

Subvention octroyée par la ville de Bastia pour l'année 2025 : 5000 euros

<b>OS : Bien vivre ensemble au quotidien</b>			
<b>DI : Favoriser les déplacements intra et inter quartiers</b>			
<b>Thématiques : sport, Education</b>			
PORTEUR DE PROJET	Un vélo Une vie		
INTITULE DE L'ACTION	Développement de l'atelier mécanique solidaire		
DESCRIPTIF DE L'ACTION	Tour « partageons la route, protégeons la Vie » en partenariat avec la PJJ, OPRA, LEIA et les cadets de la gendarmerie. Parcours à vélo avec 3 jeunes par structure 1 éducateur, Présence du triathlète Dominique Benassi Début d'apprentissage au mois de janvier. L'inter modalité train/vélo est mise en œuvre en partenariat avec les CFC, sensibilisation routière auprès des passagers. Atelier mécanique et vente de vélos solidaire Vélo école urbaine		
OBJECTIFS	Extension de l'activité avec un local supplémentaire. Développement de la Vélo Ecole Urbaine et de la location solidaire. Tour . Professionnalisation des différents services. Développer l'atelier mécanique, les actions autour du vélo.		
EVALUATION DE L'ACTION POUR L'ANNEE 2024	<u>Tour</u> : circuit de 4 jours mené à bien. A partir de février entraînements à vélo + ateliers mise en confiance et prise de parole. Pendant le trajet en train échange avec les voyageurs sur le partage de la route et la sécurité routière par le biais d'un questionnaire. Circuit : Bastia - Ajaccio / Ajaccio - Ile Rousse / Ile Rousse - Borgo / Place st Nicolas – boulo-drome (ateliers sécurité routière et premiers secours) <u>Ateliers mécanique et vente de vélos</u> : petite réparation auprès des jeunes du quartier + vente régulière de vélos solidaires (partenariat avec les vélocistes pour la récupération des vélos) + 3 ateliers upcycling et bourse aux vélos <u>Vélo école urbaine</u> : fête du sport, semaine de la mobilité partenariat festival Zone libre, remise en selle CEJ		
AJUSTEMENTS 2025			
PUBLIC VISE : 200 pers	PUBLIC TOUCHE : <u>Tour</u> : 13 jeunes sur le circuit et 20 sur les ateliers <u>Vélo école</u> : 5 jeunes pour la fête du sport, 20 pers semaine mobilité, 6 jeunes de 15 à 17 ans pour festival Eclats sonores <u>Atelier réparation et vente</u> : - petites réparations gracieuses :15 garçons et 3 filles de 8 à 17ans - vente solidaire : 33 bénéficiaires ( 18 ♂ et 13 ♀ de 30 à 50 ans et 2 jeunes – de 15 ans) - bourse aux vélos : 5 enfants de 6 à 10 ans, 3 ♀ et 1 ♂ de 30 à 45 ans		
DUREE / DATES	01/01/2024 au 31/12/2026		
QUARTIERS	Meridionale <input type="checkbox"/>	Mezana <input checked="" type="checkbox"/>	St Antoine/San Gaetano <input checked="" type="checkbox"/> NPRU <input type="checkbox"/>
LIEU	Lieux divers situés dans les QPV		
PRIORITES TRANSVERSALES	Les mixités <input checked="" type="checkbox"/>	Transition <input checked="" type="checkbox"/>	Innovation <input type="checkbox"/> Diagnostics <input checked="" type="checkbox"/> LCC <input type="checkbox"/>
INDICATEURS D'IMPACT	Par volets de l'action : publics touchés par catégorie. Modalité de mise en œuvre de chaque action et leurs effets sur les publics et sur les QPV		
COMMENTAIRE	Partenariats OPRA, MILO, PJJ, Zone Libre Manque de public sur Saint Antoine. Arrêt vélo école sur ce secteur et perspective de travail sur la sécurité routière avec la FALEP à la place		

CPO 2024-2026 :

montant de l'action estimé en 2024	Financements accordés		
	Ville	CAB	ANCT
39 700			
2 024	3 000	6 000	5 000
2 025	3 000	6 000	5 000
2 026	3 000	6 000	5 000

Montant attribué pour 2025 : 3000 euros

Soutenir la démarche GUSP

<b>OS : Bien vivre ensemble au quotidien</b>				
<b>D I : soutenir la démarche GUSP</b>				
<b>Thématiques : Habitat, culture, mémoire</b>				
PORTEUR DE PROJET	<b>Zone libre</b>			
INTITULE DE L'ACTION	URBA SON			
EVALUATION DE L'ACTION POUR L'ANNEE 2024	l'Artiste est allé à la rencontre du quartier et de ses habitants dans les QPV, Cité des Monts, des Lacs et des Arbres mais aussi dans de nouveaux périmètres d'action comme la résidence Ponte Prado et Bd Gaudin - Enregistrements de bruits urbains, ambiances et sonorités du quotidien « In Situ » pour croiser les différents plans sonores – 60 bénéficiaires, 50 adultes et 10 adolescents.			
DESCRIPTIF DE L'ACTION 2025	La présente action est la continuation du projet URBASON initié en 2022. Ce 3 <sup>ème</sup> volet du documentaire sonore poursuit le questionnement du « chez soi » sous différents prismes autour des bruits extérieurs. Un nouveau format de 30 minutes viendra compléter les 2 autres volets et poursuivra le récit du rapport que les habitants entretiennent avec leur foyer, leurs habitudes, des caractéristiques sonores de leur habitation et des bruits et nuisances environnants. Extension du territoire d'investigation sur la résidence baticcop et le bd Gaudin			
OBJECTIFS	Suscite une meilleure compréhension et approbation des bruits environnants. S'appuyer sur cette forme de création radiophonique pour améliorer et révéler des manques liés au cadre de vie du quartier. Contribuer par la diffusion de ces traces sonores à transformer.			
PUBLIC	80 personnes			
DUREE / DATES	Du 01/01/2025 au 31/12/2025			
QUARTIERS	Meridionale <input type="checkbox"/>	Mezana <input type="checkbox"/>	St Antoine/San Gaetano <input type="checkbox"/>	NPRU <input checked="" type="checkbox"/>
LIEU	Lieux divers situés dans les QPV			
PRIORITES TRANSVERSALES	Les mixités <input type="checkbox"/>	Transition <input type="checkbox"/>	Innovation <input type="checkbox"/>	Diagnosics <input checked="" type="checkbox"/> LCC <input checked="" type="checkbox"/>
INDICATEURS D'IMPACT	L'action sera évaluée en interne de façon continue et à la fin de chaque module. Elle fera l'objet d'un rapport intermédiaire et final.			
COMMENTAIRE				

Demande du porteur de projet :

Coût global	Contrat de ville				reliquat	subventions conseil régional 4500€ ressources propres 1500€ contributions volontaires 1500€
	Ville	CAB	E ta/ANCT			
19500	0	8000	4000	7500		

Subvention octroyée par la ville de Bastia pour l'année 2025 : 8000 euros

## **ACCOMPAGNER LES HABITANTS VERS LEURS DROITS ET L'EMANCIPATION**

Favoriser l'accès physique et numérique aux droits

<b>OS : Accompagner les habitants vers leurs droits et l'émancipation</b>				
<b>DI : Favoriser l'accès – physique et numérique - aux droits</b>				
<b>Thématiques : culture, NTIC, prévention de la délinquance, convivialité / vivre ensemble</b>				
PORTEUR DE PROJET	<b>ALPHA</b>			
INTITULE DE L'ACTION	Piazza cumuna			
DESCRIPTIF DE L'ACTION 2024	<p>EPN : accès libre tout public et ateliers d'initiation en direction du public des écoles primaires. 2 animateurs et 10 postes</p> <p>Culture et langage de l'image : ateliers réguliers de lecture d'image à destination des adolescents et de groupes parents /enfants. Participation à des événements (atelier fake news BVD).</p> <p>Valeurs démocratiques et culture méditerranéenne : mise en place d'une rencontre événementielle et de séances thématiques sur l'année</p> <p>Mise en place d'un questionnaire à destination des habitants sur les modes de vie, la perception du quartier et leur projection.</p> <p>Présence sociale quotidienne sur l'espace public</p> <p>Un recrutement dédié à la participation des habitants</p>			
OBJECTIFS	<p>Contribuer à l'utilisation des TIC par les publics vulnérables</p> <p>Transmettre les bonnes pratiques dans les interactions virtuelles et réelles</p> <p>Favoriser le développement et la consolidation du lien social.</p>			
EVALUATION DE L'ACTION POUR L'ANNEE 2024	<p>EPN ouvert 240 après midi. 28 séances d'ateliers images et création de 3 clips sur la vie du quartier, présences sociales sortie des écoles, présence 1,5 jours à san Gaetano, soirées ado (repas et débats) tous les 15 jours + film, 3 présentations des clips, participation à BVD et à une action du Hub, Saint jean : 3 jours d'animation et implication des habitants (réalisation des desserts)</p>			
AJUSTEMENTS 2025				
PUBLIC VISE : 300 pers	<p>PUBLIC TOUCHE :</p> <p>Mezzana : 44 habitants de San Gaetano (20 adultes et 24 enfants).</p> <p>Meridionale : 112 habitants (88 enfants et 24 adultes)</p> <p>Ateliers : 3 adultes, 16 ados, 72 enfants</p> <p>Évènement annuel : 45 personnes (24 enfants et 21 adultes dont 18 femmes).</p> <p>EPN : une centaine d'enfants le fréquente régulièrement</p>			
DUREE / DATES	01/01/2024 au 31/12/2026			
QUARTIERS	MERIDIUNALE <input checked="" type="checkbox"/>	MEZANA <input checked="" type="checkbox"/>	St Antoine / San Gaetano <input checked="" type="checkbox"/>	NPRU <input checked="" type="checkbox"/>
LIEU	Locaux de l'association local san Gaetano, équipements des QPV			
PRIORITES TRANSVERSALES	Les mixités <input checked="" type="checkbox"/>	Transition <input checked="" type="checkbox"/>	Innovation <input type="checkbox"/>	Diagnostics <input type="checkbox"/>
INDICATEURS D'IMPACT	<p>Effets constatés sur les publics :</p> <p>Atelier image : constat d'une augmentation de la capacité de concentration, surtout chez les adolescents habitués à des formats audiovisuels très courts.</p> <p>Augmentation de l'esprit critique et de la capacité à construire un argumentaire</p>			
COMMENTAIRE	Pas d'orientation hors de la structure			

CPO 2024-2026 :

montant de l'action estimé en 2024	Financements accordés		
	Ville	CAB	ANCT
70 545			
2 024	21 000		18 000
2 025	21 000		18 000
2 026	21 000		18 000

Montant attribué pour 2025 : 21 000 euros

<b>OS : Accompagner les Habitants vers leurs droits et l'émancipation</b>			
<b>DI : Favoriser l'accès physique et numérique aux droits</b>			
<b>Thématiques : Accès aux droits / NTIC</b>			
PORTEUR DE PROJET	<b>ALPHA</b>		
INTITULE DE L'ACTION	PROXIMA		
DESCRIPTIF DE L'ACTION 2024	Accompagnement dans la dématérialisation des démarches administratives : Conventions CAF, CPAM et Préfecture (service des étrangers) 9h/12h30 et 14h/20h locaux asso + 4 demi-journées à San Gaetano en lien MILO et PTS Veille pour les personnes vieillissantes ou isolées : activités d'animation et accompagnements divers (droits, santé physique et mentale, amélioration du logement, aide à domicile...) ASL : 2h les lundis et jeudis après-midi. Public : 20 femmes issues de l'immigration, pas ou peu scolarisées. Objectif : autonomie dans la vie quotidienne.		
OBJECTIFS	Permettre l'autonomie et l'intégration de la personne dans sa vie quotidienne Lutter contre les discriminations		
EVALUATION DE L'ACTION POUR L'ANNEE 2024	Des publics de moins en moins autonomes quant aux démarches administratives avec une prise en charge de plus en plus lourde par l'association. De nouveaux publics issus de territoires ruraux et non francophones pour lesquels l'insertion sociale est particulièrement complexe. Constat notamment d'un recul en termes d'autonomie des femmes sur ces publics primo arrivants par rapport aux générations antérieures. Public âgé majoritairement féminin. Faible renouvellement du public de cet ASL (20%). Les ateliers permettent de tisser des liens sociaux qui perdurent en dehors des activités de l'association. Problématique d'anxiété et de difficultés à se déplacer en soirée.		
AJUSTEMENTS 2025	Lien à faire entre cette action et le déploiement de l'AMI bien vieillir en QPV		
PUBLIC VISE :	PUBLIC TOUCHE : <u>Accompagnement démarches administratives</u> 2298 personnes (1140 hommes / 1158 femmes) accueillies dont 886* accompagnées régulièrement. Dont habitants des QPV : 1819 /*613. Dossiers complexes SG renvoyés sur quartiers sud. <u>ASL</u> : 64 personnes et 13 en liste d'attente. <u>Veille pour les personnes vieillissantes ou isolées</u> : 12 personnes âgées de 60 à 72 ans dont 4 avec handicap. 8 habitants des QPV. 63 séances d'ateliers réalisées : arts plastique, loisirs créatifs, écriture autour d'un livre, atelier mémoire, sorties culturelles, chant et musique, jeux de société		
DUREE / DATES	01/01/2024 au 31/12/2026		
QUARTIERS	MERIDIUNALE <input checked="" type="checkbox"/>	MEZANA <input checked="" type="checkbox"/>	St Antoine / San Gaetano <input checked="" type="checkbox"/> NPRU <input checked="" type="checkbox"/>
LIEU	Locaux de l'association et local mutualisé de San Gaetano		
PRIORITES TRANSVERSALES	Les mixités <input checked="" type="checkbox"/>	Transition <input type="checkbox"/>	Innovation <input type="checkbox"/> Diagnostics <input type="checkbox"/> LCC <input type="checkbox"/>
INDICATEURS D'IMPACT	Autonomie sur les démarches administratives : identification des freins et autres éléments de diagnostics Construction de parcours pour lutter contre l'isolement		
COMMENTAIRE	Lauréat avec la Falep d'un appel à projet régional DREETS sur accès au droit dans le domaine de la santé. Nécessaire bien identifier ce qui relève du Contrat de Ville		

CPO 2024-2026 :

montant de l'action estimé en 2024	Financements accordés		
	Ville	CAB	ANCT
103 140			
2 024	32 000	3 000	32 000
2 025	32 000	3 000	32 000
2 026	32 000	3 000	32 000

Montant attribué pour 2025 : 32 000 euros

<b>OS : Accompagner les habitants vers leurs droits et l'émancipation</b>				
<b>DI : Favoriser l'accès – physique ou numérique – aux droits</b>				
<b>Thématiques : Accès aux droits</b>				
PORTEUR DE PROJET	<b>C.D.A.D / Conseil Départemental d'Accès au Droit</b>			
INTITULE DE L'ACTION	Point Justice			
DESCRIPTIF DE L'ACTION	Installé au sein de la MSP de Lupinu, il propose des permanences assurées par des avocats (40 au total) dans tous les domaines du droit dans le cadre du dispositif Point d'Accès au Droit, tous sans RDV les vendredis de 13h à 16h. Ce point justice a développé son activité puisque des conciliateurs de Justice et médiateurs y tiennent à leur tour des permanences.			
OBJECTIFS	Faciliter l'accès au droit Permettre en un lieu unique une information juridique accessible de proximité, de façon confidentielle gratuite et anonyme.			
EVALUATION DE L'ACTION POUR L'AANNEE 2024	Nombre de permanences tenues : 39 Thèmes juridiques abordées : Famille, travail, social, pénal, contrat, surendettement, consommation, bail d'habitation, étrangers... De nombreux usagers reviennent en consultation 40 avocats investis dans l'action			
AJUSTEMENTS 2025	Lien à faire avec le PCB UDAF pour les questions relatives au droit de la consommation et le surendettement.			
PUBLIC VISE : 374 pers	Public touché : - Nombre de personnes renseignées : 348 - Nombre de consultations tenues : 382			
DUREE / DATES	01/01/2024 au 31/12/2026			
QUARTIERS	MERIDIUNALE <input checked="" type="checkbox"/>	MEZANA <input checked="" type="checkbox"/>	St Antoine/San Gaetano <input type="checkbox"/>	NPRU <input type="checkbox"/>
LIEU	Lieux divers situés dans les QPV			
PRIORITES TRANSVERSALES	Les mixités <input checked="" type="checkbox"/>	Transition <input type="checkbox"/>	Innovation <input type="checkbox"/>	Diagnosics <input type="checkbox"/>
INDICATEURS D'IMPACT	Nombre de permanences, publics captés thèmes abordés Appropriation du dispositif par les bénéficiaires / effets sur le QPV			
COMMENTAIRE	Lien avec l'association corse de médiation, le conciliateur et le GIRTEC en complément des permanences des avocats			

CPO 2024 -2026 :

montant de l'action estimé en 2024	Financements accordés		
	Ville	CAB	ANCT
13 465			
2 024	3 500		3 500
2 025	3 500		3 500
2 026	3 500		3 500

Montant attribué pour 2025 : 3500 euros

Favoriser l'égalité femme - homme

<b>OS : Accompagner les habitants vers leurs droits et l'épanouissement</b>				
<b>DI : Favoriser l'égalité femme</b>				
<b>Thématiques : accès aux droits, insertion économique, prévention de la délinquance, NTIC</b>				
PORTEUR DE PROJET	<b>C.I.D.F.F</b>			
INTITULE DE L'ACTION	Vers un citoyen autonome et informé			
DESCRIPTIF DE L'ACTION	<p><u>Accès aux droits</u> : intervention d'une juriste sur le droit de la famille, des enfants, du travail, pénal, des victimes, social, des étrangers et des consommateurs. Actions d'information collectives et entretiens individuels. Ateliers sur la laïcité</p> <p><u>Lutte contre les violences faites aux femmes</u>: intervention collectives (déconstruire les stéréotypes, les violences dans le couple ; cyber harcèlement) et formation des professionnels, intervention en milieu scolaire (favoriser l'acquisition d'une culture d'égalité filles/ garçons).</p> <p><u>Accès à l'emploi</u> : ateliers identifier les besoins pour lever les freins, élaboration du projet professionnel, aider à rompre l'isolement et à reprendre confiance en soi.</p> <p><u>Sport vecteur de bien-être et d'épanouissement</u> : lever les freins à la pratique</p> <p><u>Conseiller numérique</u> : accompagnement dans les démarches dématérialisées</p>			
OBJECTIFS	Favoriser la promotion de l'égalité femme-homme par l'acculturation et la conscientisation des pratiques qui sont des freins			
EVALUATION DE L'ACTION POUR L'AANNEE 2024	<p><u>Accès au droit</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Permanences d'accès au droit lundi au vendredi 9h-12h et 14h-18h.</li> <li>Spuntinu Citadinu place Papi 28/10/24</li> <li>Action de sensibilisation des publics et personnels associatifs : ALPHA le 17/11/2024.</li> </ul> <p><u>Accompagnement aux démarches dématérialisées</u> : domaines couverts : état civil, accès au logement, CAF, AMELI, services bancaires, Pôle Emploi...</p> <p><u>Interventions en milieu scolaire</u> : projets pédagogiques avec les élèves BTS SAM Lycée P. Vincensini débouchant sur une action de sensibilisation des élèves de l'établissement, collège Saint-Joseph intervention sur les stéréotypes auprès de 3 classes et sensibilisation au harcèlement et discriminations auprès de 2 classes, intervention en marge du spectacle « Résilientes » porté par la CAB auprès des collèges et lycée de Montesoro et du collèges Saint-Joseph.</p> <p>Volet de l'action non déployés sur 2024 : Sport vecteur de bien-être et d'épanouissement, ateliers collectifs dans le cadre de l'accès à l'emploi</p>			
AJUSTEMENTS 2025	Accompagnement des porteurs de projets du CDV à la prise en compte de l'égalité femme/homme			
PUBLIC VISE : 300 personnes	<p><b>PUBLIC TOUCHE :</b></p> <p><u>Accès au droit</u> : 151 personnes reçues et 52 entretiens individuels.43 pers issues QPV ALPHA : 8 femmes dont un personnel de l'association</p> <p><u>Intervention en milieu scolaire</u> : 91 élèves et étudiants, 10 personnels de l'EN</p> <p><u>Accès à l'emploi</u> : 6 femmes suivies pour lever les freins périphériques.</p> <p><u>Accompagnement au démarches dématérialisés</u> : 14 femmes accompagnées + 2 orientations pour des demandes complexes</p>			
DUREE / DATES	01/01/2024 au 31/12/2026			
QUARTIERS	MERIDIUNALE <input checked="" type="checkbox"/>	MEZANA <input checked="" type="checkbox"/>	St Antoine / San Gaetano <input checked="" type="checkbox"/>	NPRU <input checked="" type="checkbox"/>
LIEU	Locaux association et autres			
PRIORITES TRANSVERSALES	Les mixités <input checked="" type="checkbox"/>	Transition <input type="checkbox"/>	Innovation <input type="checkbox"/>	Diagnostics <input type="checkbox"/>
INDICATEURS D'IMPACT	Déroulement de chaque volet de l'action, public touchés, effets sur le QPV et les bénéficiaires			
COMMENTAIRE	Accès à de l'équipement informatique (recyclerie ALPHA)			

CPO 2024-2026 :

montant de l'action estimé en 2024	Financements accordés		
	Ville	CAB	ANCT
17 000			
2 024	5 000	5 000	5 000
2 025	5 000	5 000	5 000
2 026	5 000	5 000	5 000

Montant attribué pour 2025 : 5000 euros

Favoriser l'autonomie

<b>OS : Accompagner les habitants vers leurs droits et l'émancipation</b>	
<b>DI : Favoriser l'autonomie</b>	
<b>Thématiques : Accès aux droits / NTIC</b>	
PORTEUR DE PROJET	<b>FALEP</b>
INTITULE DE L'ACTION	Pam
DESCRIPTIF DE L'ACTION	Mise en œuvre d'un lieu d'accueil et de ressources encadré par un animateur multimédia aux usages de l'informatique et de l'internet : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Démarches en e-administration,</li> <li>- Accompagnement spécifique pour les personnes à la recherche d'un emploi (rédaction CV et lettre de motivation, recherche sur Internet ...)</li> <li>- Lieu ressources pour les personnes ayant besoin d'un ordinateur, d'une imprimante, d'un accès à l'Internet, ...</li> <li>- Accompagnement individuel en cas de difficultés particulières</li> <li>- Formations seniors.</li> </ul>
OBJECTIFS	Contribuer au lien social et à l'animation des quartiers tout en luttant contre la fracture numérique en mettant à disposition des habitants du quartier centre ancien de Bastia ET St Antoine un espace d'accueil multimédia équipé et connecté à internet
EVALUATION POUR L'ACTION POUR L'ANNEE 2024	<u>Démarches e administration</u> : carte grise, vente véhicules, carte de résident, enregistrement d'asso, déclaration impôts, réclamations diverses. La majorité des accompagnés ne souhaitent pas se former mais bénéficier d'un accompagnement démarche par démarches. <u>Emploi</u> : CV, lettre de motivation, Linkdln ; réponse offres d'emploi. Pas de retour des bénéficiaires sur l'accès ou non à l'emploi <u>Formations seniors</u> : prise en main de l'ordinateur, logiciel bureautique, messagerie, sécurité, images...Assiduité des participants pour des ateliers qui sont aussi des moments de convivialité.
AJUSTEMENTS 2025	Détail des publics par site et par volet de l'action. Renforcer le suivi des bénéficiaires sur le volet emploi.
PUBLIC VISE : 50 pers	PUBLIC TOUCHE : 58 bénéficiaires dont 50 habitants en QPV. 50 /60 ans : 19, +60 : 27
DUREE / DATES	01/01/2024 au 31/12/2026
QUARTIERS	Meridionale <input type="checkbox"/> Mezana <input checked="" type="checkbox"/> St-Antoine San Gaetano <input checked="" type="checkbox"/> NPRU <input checked="" type="checkbox"/>
LIEU	Appuntu et Saint-Antoine
PRIORITES TRANSVERSALES	Les mixités <input checked="" type="checkbox"/> Transition <input checked="" type="checkbox"/> Innovation <input type="checkbox"/> Diagnostics <input checked="" type="checkbox"/> LCC <input type="checkbox"/>
INDICATEURS D'IMPACT	Nature de l'offre Publics captés Gain en autonomie Solution mise en œuvre pour répondre aux attentes
COMMENTAIRE	

CPO 2024 -2026 :

montant de l'action estimé en 2024	Financements accordés		
	Ville	CAB	ANCT
17 064			
2 024	2 000		3 000
2 025	2 000		3 000
2 026	2 000		3 000

Montant attribué pour 2025 : 2000 euros

<b>OS : Accompagner les habitants vers leurs droits et l'émancipation</b>					
<b>DI : Favoriser l'autonomie</b>					
<b>Thématiques : Education, accès aux droits</b>					
PORTEUR DE PROJET	<b>GRETA</b>				
INTITULE DE L'ACTION	Ateliers socio linguistiques Bastia Mezana				
DESCRIPTIF DE L'ACTION	L'action cible l'apprentissage de l'oral et de l'écrit utilisés au quotidien et la mise en situation dans des actes de participation à la vie sociale et publique. Un premier rendez-vous avec la bénéficiaire permet l'évaluation de son niveau de maîtrise de la langue et de définir les objectifs atteindre en matière de connaissances des espaces sociaux de proximité et du degré de communication nécessaire au bon fonctionnement dans ces espaces. En complément est organisé un atelier d'expression plastique/ décoration / couture. Par ailleurs l'action se déroulant à Une Volta, les bénéficiaires ont accès aux événements qui s'y déroulent 0,5 ETP : 3 formatrices diplômées FLE et 1 formatrice diplômée arts				
OBJECTIFS	Favoriser l'intégration sociale, économique et citoyenne. Développer l'autonomie dans la vie sociale et/ou professionnelle en favorisant une meilleure connaissance des lois, des codes sociaux et des services publics Être capable d'exercer plus facilement diverses responsabilités de parents, d'administrés, de salariés, de locataires, de consommateurs, ...				
EVALUATION DE L'ACTION POUR L'ANNEE 2024	Planning mis en œuvre : les après- midi de 14h à 17h. - Lundi et jeudi : travail de la langue - Mardi et vendredi : activités culturelles. Soit 188 h dispensées en socio linguistique et 132 heures en ateliers créatifs (couture, arts plastiques, culture). Sorties proposées : Arte Mare, Alb'oru, BD à Bastia. Partenariat avec Microfolie Effets de l'action : prises d'initiatives dans les démarches d'intégration sociale, 45% sont autonomes sur les démarches bancaires et postales. Globalement les suivis durent 9 mois. Les sorties sont dues à l'entrée en emploi ou à des grossesses. Globalement les personnes réintègrent les parcours interrompus après la grossesse ou si l'emploi n'est pas pérennisé.				
AJUSTEMENTS 2025	Une partie des bénéficiaires suivent l'action sur le long terme pour sa dimension lien social ; les accompagner vers d'autres offres plus adaptées.				
PUBLIC VISE : 15 femmes migrantes issues du QPV Mezana	PUBLIC CAPTE : 35 femmes entre 26 et 64 ans ; 1 femmes de plus de 64 ans. 13 nouvelles entrantes.				
DUREE / DATES	01/01/2024 au 31/12/2026				
QUARTIERS	MERIDIUNALE <input checked="" type="checkbox"/>	MEZANA <input checked="" type="checkbox"/>	St Antoine / San Gaetano <input checked="" type="checkbox"/>	NPRU <input checked="" type="checkbox"/>	
LIEU	Una Volta				
PRIORITES TRANSVERSALES	Les mixités <input checked="" type="checkbox"/>	Transition <input type="checkbox"/>	Innovation <input type="checkbox"/>	Diagnosics <input type="checkbox"/>	LCC <input type="checkbox"/>
INDICATEURS D'IMPACT	Nombre et âges des bénéficiaires Acquis Renouvellement Assiduité				
COMMENTAIRE	Le dispositif est utilisé pour la mise à niveau des étrangers dans le cadre de l'OFII				

CPO 2024 -2026 :

montant de l'action estimé en 2024	Financements accordés		
	Ville	CAB	ANCT
19 000			
2 024	9 000		9 000
2 025	9 000		9 000
2 026	9 000		9 000

Montant attribué pour 2025 : 9000 euros

<b>OS : Bien vivre ensemble au quotidien</b>				
<b>DI : Favoriser l'autonomie</b>				
<b>Thématiques : éducation, parentalité, sport, santé, prévention de la délinquance</b>				
PORTEUR DE PROJET	<b>Emaho</b>			
INTITULE DE L'ACTION	2 <sup>des</sup> Rencontres de l'esprit critique			
EVALUATION DE L'ACTION POUR L'ANNEE 2024	Nouvelle action Réalisée en 2024 dans le cadre de la Cité Educative sur le thème du sport 551 participants dont 85 scolaires, 72 aux conférences et tables rondes			
DESCRIPTIF DE L'ACTION 2025	Thème 2025 : Compréhension et déconstruction des mécanismes d'emprise » - Tout au long de l'année : Ateliers, rencontres et parcours. Publics : parents accompagnés dans les associations de quartier, bénéficiaires des CLAS et des ASL, scolaires etc. - 17/09 : Ateliers scolaires (BTS CM2) : 6 x 3 ateliers successifs de 45 minutes sur les différents aspects de l'emprise - 17/09 soir Spectacle thématique - 18/09 : table ronde sur l'addictions aux écrans ou VSS, conférence, table ronde : développer dès le plus jeune âge des mécanismes psychosociaux pour contrer les mécanismes d'emprise et d'addiction			
OBJECTIFS	Donner à chacun des outils, les clés de la démarche scientifique, des repères et des sources qui permettent de questionner et vérifier quand nécessaire l'information.			
PUBLIC	500 personnes			
DUREE / DATES				
QUARTIERS	MERIDIUNALE <input checked="" type="checkbox"/>	MEZANA <input type="checkbox"/>	St Antoine/San Gaetano <input type="checkbox"/>	NPRU <input checked="" type="checkbox"/>
LIEU				
PRIORITES TRANSVERSALES	Les mixités <input checked="" type="checkbox"/>	Transition <input checked="" type="checkbox"/>	Innovation <input checked="" type="checkbox"/>	Diagnostics <input type="checkbox"/> LCC <input type="checkbox"/>
INDICATEURS D'IMPACT	- Implication des habitants (prise de parole, interaction etc.) + questionnaire - Partenariats avec les structures du territoire, retour sur les réseaux sociaux etc.			
COMMENTAIRE				

Demande du porteur de projet :

					Contrat de ville		
Coût global	Ville	CAB	Etat/ANCT	reliquat			CDC33000, CAF 10000, ARS 4300,
67870	1000	1000	1000	64870			MILDECA 4000, fondations 11070, ventes 2500

**Subvention octroyée par la ville de Bastia pour l'année 2025 : 1000 euros**

<b>OS : Accompagner les habitants vers leurs droits et l'émancipation</b>				
<b>DI : Favoriser l'autonomie</b>				
<b>Thématiques : Accès aux droits / NTIC</b>				
PORTEUR DE PROJET	<b>OPRA</b>			
INTITULE DE L'ACTION	Espace Public Numérique Bastia Mezzana			
DESCRIPTIF DE L'ACTION	Accueil E Services : les médiatrices sociales, le conseiller numérique proposent de recevoir les publics pour les aider dans les démarches administratives via internet, 3 jours hebdomadaires. Le conseiller numérique embauché par EMAHO sera mis à disposition 1 à 2 fois/semaine et pourra proposer des formations individuelles. Une assistante sociale pourra accompagner le public selon le degré de la demande d'accès aux droits.			
OBJECTIFS	Egalité des chances face à l'accès au numérique / Relation entre l'opérateur et l'utilisateur / Accéder à et maintenir ses droits / Accéder aux services publics / Bénéficier de l'éducation aux médias, de formations en lien avec le numérique /			
EVALUATION DE L'ACTION POUR L'ANNEE 2024	605 accueils par le conseiller numérique. Durée moyenne des accompagnements 45 minutes. Forte proportion de scolaires et collégiens dans les accompagnements de deux premiers trimestres. 2 ateliers : 7 participants (Femmes retraitées) 154 accompagnement individuels, 130 avec suivis. Principales demandes d'accompagnement : prise en main de l'ordinateur, naviguer sur internet, bureautique, démarches en ligne.			
AJUSTEMENTS 2025	Renforcer l'orientation des demandeurs d'accompagnement vers des ateliers			
PUBLIC	150 bénéficiaires			
DUREE / DATES	01/01/2024 au 31/12/2026			
QUARTIERS	MERIDIUNALE <input checked="" type="checkbox"/>	MEZANA <input type="checkbox"/>	St Antoine/San Gaetano <input type="checkbox"/>	NPRU <input checked="" type="checkbox"/>
LIEU				
PRIORITES TRANSVERSALES	Les mixités <input type="checkbox"/>	Transition <input type="checkbox"/>	Innovation <input type="checkbox"/>	Diagnosics <input type="checkbox"/>
INDICATEURS D'IMPACT	Nombre et nature des publics touchés Nature des accompagnements Accompagnement des bénéficiaires vers l'autonomie Démarche mise en œuvre pour le repérage des situations d'illettrisme et d'illectronisme.			
COMMENTAIRE	Conseiller numérique mutualisé avec EMAHO. Formé à la méthode Duplex de repérage des personnes en situation d'illettrisme et d'illectronisme.			

CPO 2024 -2026 :

montant de l'action estimé en 2024	Financements accordés		
	Ville	CAB	ANCT
23 287			
2 024	2 250		3 500
2 025	2 250		3 500
2 026	2 250		3 500

Montant attribué pour 2025 : 2250 euros

<b>OS : Accompagner les habitants vers leurs droits et l'émancipation</b>					
<b>DI : Favoriser l'autonomie</b>					
<b>Thématiques : Education, accès aux droits</b>					
PORTEUR DE PROJET	<b>OPRA</b>				
INTITULE DE L'ACTION	Ateliers Sociaux Linguistiques (ASL)				
DESCRIPTIF DE L'ACTION	<p>Mise en place d'ateliers de français 4 niveaux : A1. A : débutant complet (2 heures) – A1 débutant (6 heures) – A2 utilisateur élémentaire (4 heures) – B1 utilisateur indépendant (2 heures). Les ateliers ont lieu dans la journée au sein de l'association selon un emploi du temps défini en début d'année au mois de septembre en majorité dans la journée et depuis mars 2024 cours du soir le mardi de 18h à 20h.</p> <p>En partenariat avec Cité Lab 3 Ateliers de développement personnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- développer la confiance en soi</li> <li>- tester ses compétences entrepreneuriales</li> <li>- déterminer son profil d'entrepreneure</li> </ul>				
OBJECTIFS	Apprendre la langue et la culture française à des publics adultes				
EVALUATION DE L'ACTION POUR L'ANNEE 2024	<p>84 inscrits.  28 inscrits aux cours du soir (2 hebdo 18h-20) public majoritairement MNA.  Activités culturelles : 4 visites d'expo (casa di e Scenze et musée), 1 spectacle Alb'oru ,1 sortie à Stella Mare, 1 ciné quartier. 15 à 20 personnes par sortie.  Effet sur les bénéficiaires : 1 retour à l'emploi, 2 entrées en formation, 3 codes de la route, 2 inscriptions TSF. 10 inscrits au marché solidaire et aux ateliers informatiques  Effet sur le quartier : une partie des cours délocalisé dans le local de l'association des locataires de Paese Novu : activité sur la placette et renforcement de la notoriété des cours.</p>				
AJUSTEMENTS 2025					
PUBLIC VISE : 60 pers	84 bénéficiaires				
DUREE / DATES	01/01/2024 au 31/12/2026				
QUARTIERS	MERIDIUNALE <input checked="" type="checkbox"/>	MEZANA <input type="checkbox"/>	St Antoine/San Gaetano <input type="checkbox"/>	NPRU <input type="checkbox"/>	
LIEU					
PRIORITES TRANSVERSALES	Les mixités <input type="checkbox"/>	Transition <input type="checkbox"/>	Innovation <input type="checkbox"/>	Diagnosics <input type="checkbox"/>	LCC <input type="checkbox"/>
INDICATEURS D'IMPACT	Publics touchés (nombre et qualité) par niveaux. Nature et fréquentation des activités culturelles. Implication des bénéficiaires dans leur organisation. Effets sur les publics (sorties positives) Ajustements éventuels pour les sorties négatives Orientation Effets sur le quartier				
COMMENTAIRE					

CPO 2024 -2026 :

montant de l'action estimé en 2024	Financements accordés		
	Ville	CAB	ANCT
46 485			
2 024	12 000		8 000
2 025	12 000		8 000
2 026	12 000		8 000

Montant attribué pour 2025 : 12 000 euros

<b>OS : Accompagner les habitants vers leurs droits et l'émancipation</b>				
<b>DI : Favoriser l'autonomie</b>				
<b>Thématiques : Accès aux droits, Insertion économique</b>				
PORTEUR DE PROJET	<b>UDAF - Union départementale des associations familiales</b>			
INTITULE DE L'ACTION	Faire des économies			
EVALUATION DE L'ACTION POUR L'ANNEE 2024	Nouvelle action			
DESCRIPTIF DE L'ACTION 2025	Organisation d'une demi-journée de sensibilisation à la bonne gestion du budget à travers un jeu de parcours permettant d'aborder différents thèmes (alimentation, dépenses d'énergie, revue des contrats, crédits...) Les participants pourront poursuivre l'action de manière plus approfondie si elles le souhaitent à travers un accompagnement PCB. Remise de prix pour les trois meilleurs candidats : bons d'achats de 200, 150 et 100 euros ;			
OBJECTIFS	Faire des économies et gérer son budget			
PUBLIC	12 bénéficiaires			
DUREE / DATES	17/03/2025 au 21/03/2025			
QUARTIERS	Meridionale <input checked="" type="checkbox"/>	Mezana <input type="checkbox"/>	St Antoine/San Gaetano <input checked="" type="checkbox"/>	NPRU <input type="checkbox"/>
LIEU	Centre social F. Marchetti			
PRIORITES TRANSVERSALES	Les mixités <input type="checkbox"/>	Transition <input checked="" type="checkbox"/>	Innovation <input type="checkbox"/>	Diagnosics <input checked="" type="checkbox"/> LCC <input checked="" type="checkbox"/>
INDICATEURS D'IMPACT	- Nombre de participants / familles touchées - Questionnaire satisfaction permettant d'évaluer qualitativement le public			
COMMENTAIRE	1 CESF mobilisée sur l'action			

Demande du porteur de projet :

Coût global	Contrat de ville			reliquat
	Ville	CAB	Etat/ANCT	
760	250	0	250	260

Aides privées 260€

Subvention octroyée par la ville de Bastia pour l'année 2025 : 500 euros

Favoriser l'accès aux équipements et structures,  
à l'offre du territoire

<b>OS : Accompagner les habitants vers leurs droits et l'émancipation</b>				
<b>DI : favoriser l'accès aux équipements et structures, à l'offre du territoire</b>				
<b>Thématiques : culture, sport, convivialité – vivre ensemble – loisirs</b>				
PORTEUR DE PROJET	<b>ABC Danse</b>			
INTITULE DE L'ACTION	Création d'un spectacle pluridisciplinaire, inclusif, intergénérationnel			
EVALUATION DE L'ACTION POUR L'ANNEE 2024	Spectacle joué le 26 juin dans une salle comble avec une grande majorité d'habitants du QPV. 17 comédiens dont 16 issus du QPV et 60 danseurs dont 42 issus du QPV. 24 adhérents qui ne souhaitaient pas se produire sur scène ont assisté à la représentation. Les participants ont été impliqués dans le processus de création (fabrication des décors, des costumes, participation à la logistique de la représentation). Une chorégraphie avec des binômes seniors/enfants a permis une vraie collaboration intergénérationnelle et de tisser des liens entre les participants, une chorégraphie a été adaptée pour permettre à une jeune sourde muette de se produire sur scène en langue des signes. La qualité du spectacle et la bonne ambiance dans la salle ont permis un gain de confiance en soi pour les adhérents qui se sont produits sur scène. Cela a également été l'occasion de découvrir l'envers du décor d'un spectacle.			
DESCRIPTIF DE L'ACTION 2025	<p>Implication des habitants dans la création d'un spectacle intergénérationnel et inclusif de restitution des ateliers de l'association :</p> <p>Les adhérents sont impliqués dans les différentes étapes de l'organisation du spectacle de fin d'année à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La présentation d'une restitution des ateliers</li> <li>- La participation à des ateliers de création des costumes et des décors menés en partenariat avec la recyclerie d'OPRA.</li> <li>- La participation au montage audio et vidéo</li> <li>- La réalisation des maquillages</li> <li>- L'encadrement des enfants et l'implication dans la logistique des répétitions.</li> </ul> <p>Le spectacle est souvent la première occasion de découverte de l'Alb'Oru pour les habitants des quartiers sud.</p>			
OBJECTIFS	Suscitez l'implication des habitants dans l'animation des lieux culturels			
PUBLIC	60 personnes			
DUREE / DATES	01/01/2025 au 31/12/2026			
QUARTIERS	MERIDIUNALE <input checked="" type="checkbox"/>	MEZANA <input type="checkbox"/>	San Gaetano <input type="checkbox"/>	NPRU <input type="checkbox"/>
LIEU	Centre social F Marchetti, recyclerie OPRA et Alb'Oru			
PRIORITES TRANSVERSALES	Les mixités <input type="checkbox"/>	Transition <input type="checkbox"/>	Innovation <input type="checkbox"/>	Diagnosics <input type="checkbox"/>
LCC	<input type="checkbox"/>			
INDICATEURS D'IMPACT	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'adhérents participant en tant qu'acteur – danseur / spectateur</li> <li>- Nombre de participants aux ateliers de création</li> <li>- Assiduité</li> <li>- Satisfaction des participants</li> <li>- Retour de spectateurs</li> </ul>			
COMMENTAIRE	Alb'Oru mis à disposition, subvention pour l'achat de fournitures et frais complémentaires.			

Demande du porteur de projet :

Cout global	Contrat de Ville				Autres
	Ville	CAB	Etat		
5100	1700		1700		ventes 500, cotisations 1200

Subvention octroyée par la ville de Bastia pour l'année 2025 : 1700 euros  
CPO 2025-2026

<b>OS : Accompagner les habitants vers leurs droits et l'émancipation</b>				
<b>DI : favoriser l'accès aux équipements et structures, à l'offre du territoire</b>				
<b>Thématiques : culture, convivialité – vivre ensemble – loisirs</b>				
PORTEUR DE PROJET	<b>ABC Danse</b>			
INTITULE DE L'ACTION	Atelier sensibilisation spectacle vivant			
DESCRIPTIF DE L'ACTION 2024	6 ateliers prévus : 3 pour les familles et 3 pour les seniors. Chaque atelier de découverte se déroule en 3 phases : 1 - séance théorique préparatoire en amont de chaque spectacle pour apprendre à être spectateur, acquérir des connaissances sur le spectacle, développer un esprit critique 2 - sorties culturelles 3 - séance « bilan » lors d'un moment convivial et clore l'atelier + actions de médiation complémentaires comme la visite de l'Alb'oru ou du théâtre municipal pour découvrir l'envers du décor			
OBJECTIFS	Favoriser l'accès à la culture et aux équipements culturels Lutter contre l'isolement des seniors et le repli sur soi Renforcer la communication entre parents et enfants Suscite l'implication des habitants dans l'animation des lieux culturels			
EVALUATION DE L'ACTION POUR L'ANNEE 2024	10 sessions réalisés soit 142 places de spectacle Habitants des QPV à 89 % Problématique des transports traitée par le covoiturage, y compris pour des sorties culturelles organisées par les bénéficiaires en dehors de l'action Des orientations sur d'autres actions de l'asso. 4 bénéficiaires inscrits à un atelier hebdomadaire de pratique à l'Alb'Oru. Absentéisme comme difficulté récurrente.			
AJUSTEMENTS 2025				
PUBLIC VISE : tout public	PUBLIC TOUCHE : 32 seniors (24 femmes /2 hommes. 2 nouveaux bénéficiaires) 19 familles : 15 adultes et 19 enfants. 4 habitants de Saint-Antoine. Participation des papas			
DUREE / DATES	01/01/2024 au 31/12/2026			
QUARTIERS	MERIDIUNALE <input checked="" type="checkbox"/>	MEZANA <input type="checkbox"/>	St Antoine / San Gaetano <input checked="" type="checkbox"/>	NPRU <input type="checkbox"/>
LIEU				
PRIORITES TRANSVERSALES	Les mixités <input type="checkbox"/>	Transition <input type="checkbox"/>	Innovation <input type="checkbox"/>	Diagnostics <input type="checkbox"/>
INDICATEURS D'IMPACT	Effets sur la cohésion sociale et sur la fréquentation des équipements culturels par les bénéficiaires.			
COMMENTAIRE				

CPO 2024 – 2026 :

montant de l'action estimé en 2024	Financements accordés		
	Ville	CAB	ANCT
8 050			
2 024	1 900		1 900
2 025	1 900		1 900
2 026	1 900		1 900

Montant attribué pour 2025 : 1900 euros

<b>OS : Accompagner les habitants vers leurs droits et l'épanouissement</b>				
<b>DI : favoriser l'accès aux équipements et structures, à l'offre du territoire</b>				
<b>Thématiques : sport, culture, vivre ensemble – convivialité – loisirs</b>				
PORTEUR DE PROJET	<b>ABC Danse</b>			
INTITULE DE L'ACTION	Rencontres sportives et dansées intergénérationnelles			
DESCRIPTIF DE L'ACTION 2024	<p>Organisation de rencontres sportives et dansées intergénérationnelles, pendant lesquelles les participants viennent passer un moment convivial, en famille ou non, une fois par mois. Ces rencontres combinent activités culturelles et sportives selon un programme établi. Des moments conviviaux (pique-nique) viendront ponctuer les séances.</p> <p>Programme prévisionnel : randonnées faciles sur les sentiers autour de Bastia, musée de Bastia, Saint-Florent, Loreto di Casinca, Ajaccio par le train, parc de Saleccia, musée de Corte, musée de Lucciana, soirée multi-culturelle</p>			
OBJECTIFS	<p>Favoriser les liens familiaux, notamment intergénérationnels</p> <p>Favoriser une pratique sportive vectrice de bien-être et de santé</p> <p>Maintenir des contacts sociaux.</p> <p>Sensibiliser les plus jeunes sur les stéréotypes notamment intergénérationnels</p>			
EVALUATION DE L'ACTION POUR L'ANNEE 2024	<p>Partenariat avec les Chemins de fer de la Corse qui a permis d'utiliser le train pour certaines sorties et fait découvrir aux habitants la facilité d'usage de ce moyen de transport.</p> <p>12 rencontres organisées + 1 réunion préparatoire. 6 sorties hors du territoire communal et 1 à Furiani. 2 repas festifs</p> <p>Constat d'une plus grande assiduité quand il y a une demande de participation aux frais et un repas inclus dans la sortie</p>			
AJUSTEMENTS 2025	Quelle autonomie à terme des participants pour des sorties hors de la ville ?			
PUBLIC : tout public	PUBLIC TOUCHE : 99 bénéficiaires dont 6 hors QPV, 56 seniors, 27 adultes, 16 enfants. Certains participent à plusieurs sorties soit une fréquentation totale de 202 personnes			
DUREE / DATES	01/01/2024 au 31/12/2026			
QUARTIERS	MERIDIUNALE <input checked="" type="checkbox"/>	MEZANA <input type="checkbox"/>	St Antoine / San Gaetano <input type="checkbox"/>	NPRU <input type="checkbox"/>
LIEU				
PRIORITES TRANSVERSALES	Les mixités <input checked="" type="checkbox"/>	Transition <input type="checkbox"/>	Innovation <input type="checkbox"/>	Diagnostique <input type="checkbox"/>
INDICATEURS D'IMPACT	<p>Retour des habitants sur la/ les sorties</p> <p>Effets sur la cohésion sociale et sur le bien être des bénéficiaires.</p> <p>Appropriation du territoire hors quartier et des équipements culturels par les bénéficiaires</p> <p>Participation des bénéficiaires à l'élaboration des actions (proposition de destination, implication dans l'organisation ...)</p>			
COMMENTAIRE				

CPO 2024-2026 :

montant de l'action estimé en 2024	Financements accordés		
	Ville	CAB	ANCT
7 000			
2 024	1 500		1 500
2 025	1 500		1 500
2 026	1 500		1 500

Montant attribué pour 2025 : 1500 euros

<b>OS : Bien vivre ensemble au quotidien</b>				
<b>DI : Favoriser l'accès aux équipements et structures, à l'offre du territoire</b>				
<b>Thématiques : Culture, développement durable, vivre ensemble, mémoire</b>				
PORTEUR DE PROJET	<b>C M P</b>			
INTITULE DE L'ACTION	Tragulinu di ritratti			
EVALUATION DE L'ACTION POUR L'ANNEE 2024	Nouvelle action			
DESCRIPTIF DE L'ACTION 2025	Publication d'un ouvrage avec les 200 à 250 portraits photographiques regroupant plus de 300 habitants des QPV et réalisés durant les séjours d'Obscura machina à Bastia en 2024. Ouvrage d'environ 300 pages et édité dans la même collection que les précédentes publications du CMP dans le cadre du contrat de ville Soirée de restitution avec projection d'images, remise du livre aux participants de l'action et rencontre avec les artistes d'Obscura machina Exposition des portraits à l'Alboru			
OBJECTIFS	Construire une mémoire vivante du territoire			
PUBLIC	300 personnes			
DUREE / DATES	01/05/2025 au 30/06/2025			
QUARTIERS	MERIDIUNALE <input checked="" type="checkbox"/>	MEZANA <input checked="" type="checkbox"/>	St Antoine / San Gaëtano <input checked="" type="checkbox"/>	NPRU <input checked="" type="checkbox"/>
LIEU	Différents sites dans les QPV			
PRIORITES TRANSVERSALES	Les mixités <input checked="" type="checkbox"/>	Transition <input type="checkbox"/>	Innovation <input type="checkbox"/>	Diagnosics <input type="checkbox"/>
LCC <input type="checkbox"/>				
INDICATEURS D'IMPACT				
COMMENTAIRE	Obscura machina est une action menée en 2024 dans le cadre du Contrat de Ville L'ouvrage publié serait le 5 <sup>ème</sup> de la collection.			

Demande du porteur de projet :

Coût global	Contrat de ville			reliquat	ressources propres
	Ville	CAB	Etat/ANCT		
16000	7500	0	7500	1000	

Subvention octroyée par la ville de Bastia pour l'année 2025 : 7500 euros

<b>OS : Accompagner les habitants vers leurs droits et l'émancipation</b>	
<b>DI : Favoriser l'accès aux équipements et structures, à l'offre du territoire</b>	
<b>Thématiques : Culture, Education</b>	
PORTEUR DE PROJET	<b>FALEP</b>
INTITULE DE L'ACTION	Espace Biblio
DESCRIPTIF DE L'ACTION 2024	Inauguré en avril 2024. Mise à disposition des usagers de l'Espace de Vie sociale : - De livres sélectionnés par la médiathèque en fonction des thématiques et souhaits des participants - D'outils d'informations (journaux, magazines, DVD, tablettes...) Animations complémentaires : en 2024 3 compagnies de théâtre qui présenteront des lectures de livres accompagnées par des musiciens. Conçu pour être un lieu tranquille propice à étudier pour les adolescents. Mise en œuvre ateliers réguliers pour amener à la lecture : le mercredi matin 2 heures par semaine 9h30 11h30 animé par la coordinatrice et des bénévoles. Un club de lecture 1 fois/mois le mercredi soir 17h 19h ouvert à tous, échanges autour d'un café, un thé.
OBJECTIFS	Démocratisation de la lecture – prévention de l'illettrisme
EVALUATION DE L'ACTION POUR L'ANNEE 2024	Atelier lecture facile : 9 séances. Animation : Prix Chronos : lecture par les participants à l'atelier d'ouvrages sélectionnés dans le cadre de ce concours porté par la fondation Alzheimer 3 spectacles : le petit prince, Orlando Furioso sur L'Opéra, Sveglia Calvese. Club livre une fois par mois Les usagers de l'équipement consultent naturellement les ouvrages de l'espace, mais la pratique de l'emprunt n'est pas encore rentrée dans les mœurs. Quelques personnes en situation d'illettrisme repérées au sein des ateliers de l'association mais pas encore par le biais de l'espace biblio Les publics adolescents n'ont pas encore adhéré à la démarche.
AJUSTEMENTS 2025	Communication autour de l'action pour mieux la faire connaître Proposition d'ateliers de lecture à voix haute ouverts à l'ensemble des usagers
PUBLIC VISE : 50 pers	PUBLIC TOUCHE : 50 bénéficiaires dont 5 habitants en QPV. 8 participants aux ateliers.
DUREE / DATES	01/01/2024 au 31/12/2026
QUARTIERS	MERIDIUNALE <input checked="" type="checkbox"/> MEZANA <input checked="" type="checkbox"/> St Antoine/San Gaetano <input type="checkbox"/> NPRU <input type="checkbox"/>
LIEU	Appuntu
PRIORITES TRANSVERSALES	Les mixités <input checked="" type="checkbox"/> Transition <input type="checkbox"/> Innovation <input type="checkbox"/> Diagnostics <input type="checkbox"/> LCC <input type="checkbox"/>
INDICATEURS D'IMPACT	Programmation mise en œuvre Publics touchés (quantitatif et qualitatif) Difficultés rencontrées et solutions correctives mise en œuvre Effets sur les bénéficiaires et sur le QPV
COMMENTAIRE	

CPO 2024 -2026 :

montant de l'action estimé en 2024	Financements accordés		
	Ville	CAB	ANCT
12 150			
2 024	2 500		1 900
2 025	2 500		1 900
2 026	2 500		1 900

Montant attribué pour 2025 : 2500 euros

<b>OS : Accompagner les habitants vers leurs droits et l'émancipation</b>				
<b>DI : Favoriser l'accès aux équipements et structures, à l'offre du territoire</b>				
<b>Thématiques : Education, culture, convivialité – vivre ensemble – loisirs, mémoire</b>				
PORTEUR DE PROJET	<b>MUSA NOSTRA</b>			
INTITULE DE L'ACTION	Lire, écrire, partager pour ne faire qu'un			
EVALUATION DE L'ACTION POUR L'ANNEE 2024	<b>Nouvelle action</b>			
DESCRIPTIF DE L'ACTION 2025	Actions en trois temps sur les QPV : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fin février : atelier /rencontre d'écriture littéraire et poétique dans les langues maternelles des participants, avec une attention particulière aux femmes en tant qu'autrices comme sujets de écrits. Action menée en collaboration avec le centre sociale Marchetti et Femmes Unies de Méditerranée</li> <li>- De début février au 22 mars : 5 sessions de formation à la lecture à haute voix à travers des techniques théâtrales.</li> <li>- Le 22 mars, dans le cadre du printemps des poètes, représentation place Papi mêlant slameurs corses et participants aux ateliers.</li> </ul>			
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser les mixités et la cohésion sociale au sein des quartiers</li> <li>- Encourager les acteurs associatifs ou institutionnels à venir dans les quartiers</li> <li>- Améliorer et promouvoir l'image des QPV</li> </ul>			
PUBLIC	Tous publics			
DUREE / DATES	15/01/2025 au 31/03/2025			
QUARTIERS	MERIDIUNALE <input checked="" type="checkbox"/>	MEZANA <input checked="" type="checkbox"/>	St Antoine / San Gaetano <input type="checkbox"/>	NPRU <input checked="" type="checkbox"/>
LIEU	Centre social Marchetti – Quartiers sur et Place Vattelapesca – Place Papi			
PRIORITES TRANSVERSALES	Les mixités <input checked="" type="checkbox"/>	Transition <input type="checkbox"/>	Innovation <input type="checkbox"/>	Diagnosics <input type="checkbox"/>
INDICATEURS D'IMPACT	Nombre de participants par volet de l'action Couverture médiatique Evaluation des retours et de la perception relevés auprès des publics Partenariats renforcés ou noués Elaboration d'un programme pour continuer l'action			
COMMENTAIRE				

Demande du porteur de projet :

<b>Contrat de Ville</b>				
Cout global	Ville	CAB	Etat	Autres
1800	1800			0

**Subvention octroyée par la ville de Bastia pour l'année 2025 : 1800 euros**

<b>OS : Accompagner les habitants vers leurs droits et l'émancipation</b>					
<b>DI : Favoriser l'accès aux équipements et structures, à l'offre du territoire</b>					
<b>Thématiques : Culture, expression citoyenne, mémoire</b>					
PORTEUR DE PROJET	<b>THEATRE DU COMMUN</b>				
INTITULE DE L'ACTION	Atelier du spectateur citoyen				
EVALUATION DE L'ACTION POUR L'ANNEE 2024	Organisation avec les partenaires associatifs sur le terrain – 3 représentations – 3 lieux différents dans les QPV - précédées ou suivies d'ateliers de parole. Août-sept : travail de terrain et mise en place de nouveaux partenariats Saint-Antoine et San Gaetano – oct-déc : mise en place des ateliers et des représentations – 70 bénéficiaires âgés de 12 à 80 ans – retour très satisfaisant des partenaires et des participants – la mixité des publics est à signaler -				
DESCRIPTIF DE L'ACTION 2025	Présentation de 2 spectacles historiques « Vie de Jean Nicoli » et « Rome l'hiver » (spectacles sur la résistance et sur le fascisme italien). 3 présentations par spectacle en 6 lieux différents des QPV (Saint-Antoine, San Gaetano, Centre Ancien). Mobilisation de partenariats locaux (Opra, Falep, Maison des Quartiers Sud, Alpha). Chaque représentation est accompagnée d'ateliers de paroles avec le public : 2 séances préparatoires de 2 heures + 1 séance post représentation de 2 heures. - Lors des séances préparatoires : stimulation de discussions sur l'histoire, la politique, la démocratie, le totalitarisme... - Lors des séances post représentation : lecture du spectacle, lisibilité des thématiques abordées en séances préparatoires. Total : 6 représentations et 36 heures d'atelier Durée/données techniques : 1H/spectacle, pour 10 à 80 spectateurs, sans contrainte technique particulière (peut être joué sur une aire de 2 mètres sur 2 mètres).				
OBJECTIFS	Démocratiser la culture. Promouvoir la citoyenneté. Favoriser la rencontre entre artistes et publics. Susciter le débat sur des thèmes de société et permettre les échanges. Développer son esprit critique. Réfléchir aux valeurs de respects, d'égalité, de mixité...				
PUBLIC	Mixte : 16/17 ans, 18/25 ans, 26/64 ans, 65 ans et plus				
DUREE / DATES	Du 01/06/2025 au 31/12/2025				
QUARTIERS	MERIDIUNALE <input checked="" type="checkbox"/>	MEZANA <input checked="" type="checkbox"/>	St Antoine / San Gaetano <input checked="" type="checkbox"/>	NPRU <input type="checkbox"/>	
LIEU	Lieux divers situés dans les QPV				
PRIORITES TRANSVERSALES	Les mixités <input checked="" type="checkbox"/>	Transition <input type="checkbox"/>	Innovation <input type="checkbox"/>	Diagnosics <input type="checkbox"/>	LCC <input checked="" type="checkbox"/>
INDICATEURS D'IMPACT	Evaluation quantitative et qualitative : Nombre de participants et de structures participantes, effets de mixité, nombre d'heures d'ateliers. Adhésion des participants au projet et aux ateliers, réception des spectacles, fréquence des échanges, évaluation des échanges.				
COMMENTAIRE					

Demande du porteur de projet :

Coût global	Contrat de ville			reliquat	Autres produits 156€ reprise sur amortissements 1860€
	Ville	CAB	Etat/ANCT		
<b>15016</b>	2000	1000	10000	2016	

Subvention octroyée par la ville de Bastia pour l'année 2025 : 2000 euros

<b>OS : Accompagner les habitants vers leurs droits et l'émission</b>				
<b>DI : Favoriser l'accès aux équipements et structures, à l'offre du territoire</b>				
<b>Thématiques : Culture, Convivialité - vivre ensemble - loisirs</b>				
PORTEUR DE PROJET	<b>Una Volta</b>			
INTITULE DE L'ACTION	Una volta hors les murs en direction des QPV ( <i>ex Micro-folie</i> )			
EVALUATION DE L'ACTION POUR L'ANNEE 2024	Musée de Bastia (janvier à avril) : programmation autour de la collection Corse dont les œuvres du musée. 61 bénéficiaires dont 29 des QPV Stages d'hiver (26 /02 – 8/03) Thème art et sport. Publics 40 enfants 6/12 ans en stage à la Falep et à ESCA GRETA : dans le cadre du volet culture prescrits aux nouveaux arrivants par l'OFPI BVD : (14 au 18 oct) : 297 scolaires et 50 participants tout publics. A 61% QPV			
DESCRIPTIF DE L'ACTION 2025	Musée numérique Micro-folie : une médiatrice propose un parcours d'œuvres ciblées couplé à des ateliers de pratique artistique et à une programmation complémentaire construite avec les partenaires accueillant l'action. Partir en livre : 18 juin au 13 juillet : une journée d'intervention en atelier avec une artiste invité, un stage oralité poétique et poésie visuelle, une bulle de lecture.			
OBJECTIFS	Travailler le maillage culturel du territoire en proposant des outils structurants			
PUBLIC	1000 personnes			
DUREE / DATES	01/01/2025 au 31/12/2025			
QUARTIERS	MERIDIUNALE <input checked="" type="checkbox"/>	MEZANA <input checked="" type="checkbox"/>	St Antoine/San Gaetano <input type="checkbox"/>	NPRU <input checked="" type="checkbox"/>
LIEU	Divers lieux et structures des QPV			
PRIORITES TRANSVERSALES	Les mixités <input checked="" type="checkbox"/>	Transition <input type="checkbox"/>	Innovation <input type="checkbox"/>	Diagnostics <input type="checkbox"/>
INDICATEURS D'IMPACT	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diversité des actions de médiation et d'animation menée</li> <li>- Diversité du réseau mobilisé</li> <li>- Nombre te type de visiteurs mobilisés</li> </ul>			
COMMENTAIRE	Programmation déjà calée avec le centre social Marchetti, l'association OPRA, le GRETA, l'espace cyber, l'Appuntu. Contacts prévus avec ALPHA et la Falep pour Saint-Antoine.			

Demande du porteur de projet :

Coût global	Contrat de ville				Autres établissements 4500€ autres produits 1700€
	Ville	CAB	Etat/ANCT	reliquat	
18200	4000	0	8000	6200	

Subvention octroyée par la ville de Bastia pour l'année 2025 : 4000 euros

Garantir l'accès aux soins et promouvoir la santé pour tous

<b>OS : Accompagner les habitants vers leurs droits et l'émancipation</b>				
<b>DI : Encourager la pratique sportive pour tous</b>				
<b>Thématiques : sport, santé</b>				
PORTEUR DE PROJET	<b>ABC Danse</b>			
INTITULE DE L'ACTION	Ateliers « bien-être séniors »			
DESCRIPTIF DE L'ACTION 2024	Ateliers de gymnastique douce adaptée aux seniors. Les ateliers se déroulent les mercredi après-midi de 14h à 15h et les vendredi matin de 10h30 à 11h30 au centre sociale François Marchetti. En période estivale « marche matinale » en bord de mer couplée à du renforcement musculaire. Certification en cours d'une intervenante en « sport santé » afin de développer cet axe.			
OBJECTIFS	Susciter la pratique du sport comme levier de santé publique et d'inclusion sociale. Préserver la santé physique des seniors : développer leurs capacités physiques, entretenir la réactivité et la maîtrise de leur corps Maintenir des contacts sociaux, favoriser les échanges, tisser des liens. Développer un bien-être psychologique, retrouver une confiance en soi			
EVALUATION DE L'ACTION POUR L'ANNEE 2024	Action organisée sur l'année scolaire. 2 séances hebdomadaires, soit 70 en salles et 9 estivales Public majoritairement féminin : 3 hommes en 2023-24 et 1 en 2024-2025 Difficulté à réaliser les tests avant / après durant la saison estivale : effet de la chaleur sur la santé et la participation. Tests réalisés en partenariat avec la maison sport santé. Orientation des bénéficiaires sur des actions complémentaires ou de lien social			
AJUSTEMENTS 2025	Taux de renouvellement d'une année sur l'autre et poursuite de la démarche en dehors de l'action			
PUBLIC VISE : personnes âgées	PUBLIC TOUCHE : Participation 2023-24 : 40 participants en salle, 11 sur actions plein air. Dont QPV : 36 Participation 2024-25 : 43 participants en salle, dont QPV : 40			
DUREE / DATES	01/01/2024 au 31/12/2026			
QUARTIERS	MERIDIUNALE <input checked="" type="checkbox"/>	MEZANA <input type="checkbox"/>	St Antoine / San Gaetano <input type="checkbox"/>	NPRU <input type="checkbox"/>
LIEU	Tout public			
PRIORITES TRANSVERSALES	Les mixités <input checked="" type="checkbox"/>	Transition <input type="checkbox"/>	Innovation <input type="checkbox"/>	Diagnostics <input type="checkbox"/>
INDICATEURS D'IMPACT	Effet de l'action sur l'état physique des bénéficiaires et sur leur interaction			
COMMENTAIRE	Reliquat de 101 euros			

CPO 2024-2026 :

montant de l'action estimé en 2024	Financements accordés		
	Ville	CAB	ANCT
9 750			
2 024	2 800	1 200	2 800
2 025	2 800	1 200	2 800
2 026	2 800	1 200	2 800

Montant attribué pour 2025 : 2800 euros

<b>OS : Accompagner les habitants vers leurs droits et l'émanicipation</b>				
<b>DI : Garantir l'accès aux soins et promouvoir la santé pour tous</b>				
<b>Thématiques : Santé, Convivialité, vivre ensemble, loisirs</b>				
PORTEUR DE PROJET	<b>FALEP</b>			
INTITULE DE L'ACTION	Bien vieillir			
DESCRIPTIF DE L'ACTION 2024	Ateliers théoriques de 2h sur la nutrition : 2 fois par semaine le jeudi à l'Appuntu, le mardi à Saint-Antoine, et animations spécifiques (visites de sites) Mise en œuvre à partir de mai 2024.			
OBJECTIFS	Permettre à des publics séniors de bien vieillir par une meilleure connaissance des bienfaits d'une alimentation équilibrée et de la pratique sportive. Favoriser le lien social			
EVALUATION DE L'ACTION POUR L'ANNEE 2024	36 séances mises en œuvre à l'Appuntu, Ateliers doublés à l'Appuntu pour répondre à la demande. 17 ateliers théoriques, 5 sorties éducatives, 2 ateliers cuisines et 5 ateliers pratiques 17 séances à Saint- Antoine, démarrage en septembre 2024. Thèmes abordés : les défenses immunitaires, les toxines, les troubles digestifs, perturbateurs endocriniens, le gluten, le régime méditerranée, lactofermentation Thématiques des ateliers adaptées en fonctions des attentes des participants. Sorties : savonnerie du Nebbiu, Biscuiterie du cap Corse, cueillette de plantes sauvages, fabricant de produits corses, producteur d'huile d'olive. + petites promenades Souhait des bénéficiaires en termes de sport santé			
AJUSTEMENTS 2025				
PUBLIC VISE : 31 pers	PUBLIC TOUCHE 27 femmes et 3 hommes, moyenne d'âge 65 ans, 9 habitants des dont 2 Sa/SG.			
DUREE / DATES	01/01/2024 au 31/12/2026			
QUARTIERS	MERIDIUNALE <input type="checkbox"/>	MEZANA <input checked="" type="checkbox"/>	St Antoine/San Gaetano <input checked="" type="checkbox"/>	NPRU <input type="checkbox"/>
LIEU				
PRIORITES TRANSVERSALES	Les mixités <input checked="" type="checkbox"/>	Transition <input type="checkbox"/>	Innovation <input type="checkbox"/>	Diagnostics <input type="checkbox"/>
INDICATEURS D'IMPACT	Programmation mise en œuvre Publics touchés (quantitatif et qualitatif) Réponses apportées aux demandes des bénéficiaires (programmation et orientations) Effets sur les bénéficiaires et sur le QPV			
COMMENTAIRE	Orientations sur des activités menées à l'Appuntu et à Saint Angelo			

CPO 2024 -2026 :

montant de l'action estimé en 2024	Financements accordés		
	Ville	CAB	ANCT
8 760			
2 024	2 900		2 900
2 025	2 900		2 900
2 026	2 900		2 900

Montant attribué pour 2025 : 2900 euros

<b>OS : Accompagner les habitants vers leurs droits et l'émancipation</b>				
<b>DI : Garantir l'accès aux soins et promouvoir la santé pour tous.</b>				
<b>Thématiques : Convivialité - vivre ensemble – loisirs, culture, sport, parentalité, mémoire</b>				
PORTEUR DE PROJET	<b>INSE</b>			
INTITULE DE L'ACTION	Sophrologie tous publics			
EVALUATION DE L'ACTION POUR L'ANNEE 2024	<p><u>Ateliers Sophro poème</u> : 5 femmes de plus de 60 ans. 32 séances de 2h réalisées. Assiduité des participantes qui témoignent d'un mieux-être progressif. 32 textes riches et introspectifs ont été écrits et feront l'objet d'un ebook. 2 poèmes sonores ont été créés et publiés sur YouTube, valorisant la parole des participantes. Un climat de bienveillance et d'échange s'est instauré, renforçant la cohésion du groupe</p> <p><u>Ateliers individuels</u> : 1 femme entre 40 et 50 ans en chimiothérapie et 1 adolescente en phobie scolaire</p> <p>Les bénéficiaires ont exprimé un apaisement émotionnel et une meilleure gestion de leurs tensions après les séances.</p>			
DESCRIPTIF DE L'ACTION 2025	<p>Atelier de sophrologie à destination de publics variés : seniors, adultes, adolescents, enfants.</p> <p>Séances hebdomadaires, séances mensuelles ou stages</p> <p>Chaque atelier laisse une trace selon les possibilités de chacun : écriture introspective, dessin relatif à l'éprouvé vécu, mouvements dansés...</p> <p>Interventions ponctuelles d'artistes pour accompagner la création d'un objet coconstruit</p>			
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Apprendre à gérer les tensions émotionnelles et corporelles</li> <li>- Expression libre et respectueuse des ressentis</li> <li>- Développer l'estime de soi et des autres</li> <li>- Gagner en qualité relationnelle</li> <li>- Gagner en autonomie</li> <li>- Favoriser la créativité</li> </ul> <p>Favoriser le lien social</p>			
PUBLIC	30 personnes			
DUREE / DATES	01/01/2025 au 31/12/2025			
QUARTIERS	MERIDIUNALE <input checked="" type="checkbox"/>	MEZANA <input checked="" type="checkbox"/>	St Antoine/San Gaetano <input type="checkbox"/>	NPRU <input type="checkbox"/>
LIEU	MQS, CS Marchetti, Espace Sant'Angelo, CC Alb'Oru			
PRIORITES TRANSVERSALES	Les mixités <input checked="" type="checkbox"/>	Transition <input checked="" type="checkbox"/>	Innovation <input type="checkbox"/>	Diagnosics <input type="checkbox"/>
INDICATEURS D'IMPACT	Assiduité et production d'un journal de bord avec auto-évaluation des bénéficiaires.			
COMMENTAIRE	<p>Les bénéficiaires ont été orientées par leur réseau social ou par les établissements scolaires</p> <p>Les ateliers sont menés en partenariat avec l'espace cyber de la maison de quartier Meridiunale.</p>			

Demande du porteur de projet :

Coût global	Contrat de ville			reliquat	jeunesse vie asso 1500€ reprises amortissemnts 1500€ contributions volontaires 1379€
	Ville	CAB	Etat/ANCT		
10553	3087	0	3087	4379	

Subvention octroyée par la ville de Bastia pour l'année 2025 : 3000 euros  
CPO 2025-2026

<b>OS : Accompagner les habitants vers leurs droits et l'émancipation</b>			
<b>DI : Garantir l'accès aux soins et promouvoir la santé pour tous</b>			
<b>Thématiques : Santé, Convivialité, vivre ensemble, loisirs</b>			
PORTEUR DE PROJET	OPRA		
INTITULE DE L'ACTION	Espace solidarité		
DESCRIPTIF DE L'ACTION	<p><u>Le marché solidaire</u> : livraison le mardi matin dans les locaux d'OPRA à des personnes ayant des revenus inférieurs à 1300€ /mois de paniers de légumes (3 à 5 € selon composition de la famille, 2 fois par mois d'avril à décembre (sauf juillet et août). L'action autour d'un café offert dans la cafétéria du CCAS favorisera des échanges dont des propositions de recettes.</p> <p><u>Le coiffeur solidaire</u> : les bénéficiaires sont accueillis par OPRA pour être à leur écoute, donner des infos sur l'action, son fonctionnement et les tarifs. Délivrance d'une fiche navette à remettre au coiffeur avec les coordonnées et besoins de l'utilisateur. Un suivi mensuel sera effectué en répertoriant le nombre de bénéficiaires reçus par le coiffeur</p>		
OBJECTIFS	Promouvoir la solidarité et l'inclusion sociale		
EVALUATION DE L'ACTION POUR L'ANNEE 2024	<p>Plus de paniers livrés qu'en 2023 et une limitation des soins de coiffure à un tous les deux mois pour satisfaire la demande.</p> <p>L'accueil lors de la distribution des paniers est l'occasion de faire le point sur la situation des bénéficiaires et leurs besoins.</p> <p>La coiffeuse fait remonter les situations qu'elle repère à l'occasion des soins.</p> <p>Les deux actions permettent d'offrir des temps de convivialité aux bénéficiaires</p>		
AJUSTEMENTS 2025	Intervention sur la sante en complément de l'offre panier		
PUBLIC VISE : 200 pers	222 bénéficiaires dont 137 habitants des QPV.		
DUREE / DATES	01/01/2024 au 31/12/2026		
QUARTIERS	MERIDIUNALE <input type="checkbox"/>	MEZANA <input checked="" type="checkbox"/>	St Antoine/San Gaetano <input type="checkbox"/> NPRU <input checked="" type="checkbox"/>
LIEU			
PRIORITES TRANSVERSALES	Les mixités <input checked="" type="checkbox"/>	Transition <input type="checkbox"/>	Innovation <input type="checkbox"/> Diagnostics <input type="checkbox"/> LCC <input type="checkbox"/>
INDICATEURS D'IMPACT	<p>Nombre et qualité des bénéficiaires par actions</p> <p>Effets sur les bénéficiaires et sur le QPV</p> <p>Orientation complémentaires</p>		
COMMENTAIRE			

CPO 2024 -2025

montant de l'action estimé en 2024	Financements accordés		
	Ville	CAB	ANCT
29 550			
2 024	3 500	3 500	5 500
2 025	3 500	3 500	5 500
2 026	3 500	3 500	5 500

Montant attribué pour 2025 : 3500 euros

Favoriser la réussite éducative et lutter contre l'échec scolaire

<b>OS : Accompagner les Habitants vers leurs droits et l'émancipation</b> <b>DI : Favoriser la réussite éducative et lutter contre l'échec scolaire</b> <b>Thématiques : Education, parentalité.</b>					
PORTEUR DE PROJET	<b>ALPHA</b>				
INTITULE DE L'ACTION	EDUCA				
DESCRIPTIF DE L'ACTION 2024	<p>Accompagnement à la scolarité et aide aux devoirs : activités quotidiennes pour la réalisation du travail scolaire, la consolidation des pratiques de lecture d'expression orale et écrite, de résolution de problèmes. Aide à la révision du brevet et du bac.</p> <p>Les primaires et les collégiens/lycéens alternent entre 16h30 et 19 h15. Un travail particulier est assuré avec les CP et les CE1 afin consolider les savoirs de base "lire, écrire, compter"</p> <p>Vacances scolaires : aide aux devoirs ponctuelle, temps spécifiques lors des examens.</p> <p>Un accompagnement personnalisé supplémentaire est assuré pour les enfants inscrits dans le PRE.</p> <p>Le soutien à la parentalité (R.E.A.A.P) : accompagnement des parents dans différentes démarches ordinaires liées à la scolarité de leur enfant dans le cadre de rencontres régulières : comportements et conduites à risque, les indicateurs d'échec scolaire. Il s'agit souvent de parents ne maîtrisant pas la langue, ne connaissant pas le système scolaire et ses attentes. Cet accompagnement peut être individualisé ou collectif.</p>				
OBJECTIFS	<p>Proposer un accompagnement régulier à la scolarité (aide aux devoirs, autonomie, stimulation de la persévérance)</p> <p>Renforcer la socialisation par la continuité du lien social en dehors de l'école</p> <p>Soutenir les parents dans l'exercice de leurs fonctions parentales.</p>				
EVALUATION DE L'ACTION POUR L'ANNEE 2024	<p><b>CLAS</b>: 11 collectifs constitués avec priorité accordée aux enfants du quartier mais ouverture à d'autres profils dans un souci de mixité. Au niveau de l'école primaire un travail spécifique est mené sur la lecture et l'écriture. Une institutrice à le retraiter mène un accompagnement spécifique pour certains. Orientation par les enseignants. Augmentation des orientations vers de la remédiation (phonétique...)</p> <p><b>Parentalité</b> : réunions régulières collectives ou individuelles, accompagnement des parents non francophones ou illettrés par un personnel de l'association pour les échanges avec l'établissement.</p>				
AJUSTEMENTS POUR 2025					
PUBLIC Visé : <b>CLAS</b> : 200 bénéficiaires <b>Parentalité</b> : non spécifiés	<b>PUBLIC Touché</b> <b>CLAS</b> : 135 primaires, 77 collégiens et 12 lycéens 223 Issus des QPV dont 22 de San Gaetano. <b>Parentalité</b> : 71 familles dont 18 monoparentales soit 105 parents (69 ♀ et 36 ♂). 65 habitants des QPV dont 5 à San Gaetano				
DUREE / DATES	01/01/2024 au 31/12/2026				
QUARTIERS	MERIDIUNALE <input checked="" type="checkbox"/>	MEZANA <input type="checkbox"/>	St Antoine / San Gartano <input checked="" type="checkbox"/>	NPRU <input type="checkbox"/>	
LIEU	Locaux association sur les deux QPV				
PRIORITES TRANSVERSALES	Les mixités <input checked="" type="checkbox"/>	Transition <input type="checkbox"/>	Innovation <input type="checkbox"/>	Diagnostics <input type="checkbox"/>	LCC <input type="checkbox"/>
INDICATEURS D'IMPACT	Effets sur les publics et sur le QPV				
COMMENTAIRE	Constat questions relatives à la pratique religieuse de plus en plus prégnantes sur le déroulement des actions. Le bilan ne mentionne aucune orientation sur d'autres actions.				

CPO 2024-2026 :

montant de l'action estimé en 2024	Financements accordés		
	Ville	CAB	ANCT
96 540			
2 024	2 800		6 000
2 025	2 800		6 000
2 026	2 800		6 000

Montant attribué pour 2025 : 2800€

OS : Accompagner les Habitants vers leurs droits et l'émancipation				
DI : Favoriser la réussite éducative et lutter contre l'échec scolaire				
Thématiques : Education, culture, sport, convivialité – vivre ensemble – loisirs				
PORTEUR DE PROJET	ALPHA			
INTITULE DE L'ACTION	APERTURA			
DESCRIPTIF DE L'ACTION 2024	<p>Atelier multi activités les mercredis de 10h30 à 12h et de 14h à 15h30 (interruption au mois d'aout) :</p> <p>Mobilisation de savoirs scolaires</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ateliers de sensibilisation à l'environnement couplés à des sorties loisirs ou culturelles.</li> <li>- Atelier d'arts plastiques : 15 séances de 2 heures</li> <li>- Atelier musique : 15 séances de 2 heures</li> <li>- Atelier de découverte de pratique sportive et bien-être : marche et découverte du patrimoine de la ville, découverte multisport et rencontre avec des clubs, accompagnement individualisé et /ou collectifs dans les structures sportives</li> <li>- Pratique sportive hebdomadaire, jeux de plein air et découverte lors de séjours pleine nature.</li> </ul> <p>Dans la mesure du possible l'intergénérationnel est favorisé. Pour les adolescents l'objectif est de créer les conditions de leur participation et les groupes de pairs sont à privilégier.</p>			
OBJECTIFS	Créer les conditions de la découverte de pratiques de loisirs, sportives et culturelles S'inscrire de manière régulière dans la pratique d'une activité collective et d'épanouissement individuelle			
EVALUATION DE L'ACTION POUR L'ANNEE 2024	<p>35 sessions.</p> <p><u>Ateliers de sensibilisation à l'environnement</u> : 4 séances avec le CEN dont une randonnée à Murato et une sortie à la casa di e scenze.</p> <p><u>Atelier d'arts plastiques</u> : 12 x 4heures. Atelier qui attire le moins les jeunes sur l'ensemble de la programmation. L'argile est un matériau privilégié car il nécessite concentration et précision.</p> <p><u>Musique</u> : 2 ateliers à la journée de création d'instruments et une chasse au trésor sur le thème (19/21/22 juin)</p> <p><u>Pratiques sportives</u> : 24 séances : piscine, athlétisme, motricité, jeux d'équipe, rugby. Travail spécifique sur les 6/10 ans autour : jeux collectifs pour favoriser l'entraide.</p> <p><u>Ateliers ludiques</u> : 8 sessions dont 2 avec la ludothèque + tous les mercredis accès à la salle multimédias.</p> <p>La mise en œuvre d'activités collectives favorise la mixité entre les tranches d'âges et les sexes. La moitié des mères des bénéficiaires ont adhéré à la médiathèque de l'Alb'oru. Réunions avec les parents début et fin d'année + par trimestres)</p>			
AJUSTEMENTS POUR 2025	Forte demande au moment de la saisie des sportipass. Envisager une action à la cyberbase MQS pour soulager l'association.			
PUBLIC VISE : 150 enfants et adolescents	<p>PUBLIC TOUCHE : 107 enfants dont 59 filles et 48 garçons. – de 6 ans : 8 enfants (5 ♀ / 3 ♂) 6 à 10 ans : 95 enfants (59 ♀ et 36 ♂), 11 ans et + : 5 ♀</p> <p><u>Musique</u> : 21 bénéficiaires (- de 7 ans : 8, 7 à 10 ans : 9, 11 ans et + : 4</p> <p><u>Pratiques sportives</u> : 95 bénéficiaires : 6 ans : 29, 7 ans : 17, 8 ans : 14, 9 ans : 20, 10 ans : 15.</p>			
DUREE / DATES	01/01/2024 au 31/12/2026			
QUARTIERS	MERIDIUNALE <input checked="" type="checkbox"/>	MEZANA <input checked="" type="checkbox"/>	St Antoine / San Gaetano <input checked="" type="checkbox"/>	NPRU <input type="checkbox"/>
LIEU	Locaux associations, structures sportives et culturelles			
PRIORITES TRANSVERSALES	Les mixités <input checked="" type="checkbox"/>	Transition <input type="checkbox"/>	Innovation <input type="checkbox"/>	Diagnostics <input type="checkbox"/>
INDICATEURS D'IMPACT	Effets sur le QPV et sur les bénéficiaires			
COMMENTAIRE	Partenariat avec CEN, Team Bastia, la ludothèque, Casa di e Scenze et l'Alb'oru. Le CEN ne reconduit pas son action en 2025 mais ALPHA maintien la sensibilisation à l'environnement.			

CPO 2024-2026

montant de l'action estimé en 2024	Financements accordés		
	Ville	CAB	ANCT
22 260			
2 024	1 400	2 000	5 000
2 025	1 400	2 000	5 000
2 026	1 400	2 000	5 000

Montant attribué pour 2025 : 1400€

<b>OS : Accompagner les Habitants vers leurs droits et l'émancipation</b>					
<b>DI : Favoriser la réussite éducative et lutter contre l'échec scolaire</b>					
<b>Thématiques : Education, culture, sport, convivialité – vivre ensemble – loisirs</b>					
PORTEUR DE PROJET	<b>CCAS / Centre Communal d'Action Sociale</b>				
INTITULE DE L'ACTION	Séjours ado				
EVALUATION DE L'ACTION POUR L'ANNEE 2024	Les objectifs de l'action ont été atteints, elle a suscité l'engouement des jeunes : journées de cohésion de groupe et implication sur d'autres actions – lieux de réalisation : Bonifacio / extrême sud, Porto, Bavella, Albertaccia, Tratinone – 36 bénéficiaires : 7 ados et 29 enfants du 28/02 au 22/10.				
DESCRIPTIF DE L'ACTION 2025	Différentes activités mises en place dans le projet pédagogique général des 5 séjours : séjour au plateau d'Alzu afin d'évaluer leurs capacités physiques, les sensibiliser au milieu montagneux et les sensibiliser à l'environnement – journée collective au CCAS – randonnée Restonica, à Asco – sensibilisation aux activités de la montagne – sortie raquette en famille. Séjours au nombre de 5 au cours de l'année : - <b>Hiver</b> du 24 au 27 février 2025 (3 nuits 4 jours) séjour de ski à Isola 2000 – projet pédagogique.- <b>Printemps</b> : du 20 au 23 Avril (3 nuits, 4 jours) à GALERIA-CASA MARINA -Sensibilisation aux pollutions et impact sur le milieu et patrimoine marin, découverte des fonds marins de la réserve de Scandola, plongée, Paddle, Randonnée- <b>Eté</b> du 07 au 11 Juillet ( 4 Nuits, 5 jours) à PETIT SPERONE BONIFACIO, découverte du patrimoine culturel et marin de la Corse du SUD; Canyoning, Paddle, Randonnée, visite artisans locaux ( savoir-faire local), ferme pédagogique de Piscia - <b>Eté</b> du 01 au 05 Août: ( 4 nuits, 5 jours) à CORTE: découverte de l'intérieur centre Corse, du milieu de la montagne des 3 vallées du Cortenais, randonnée , ballade équestre, accrobranche, découverte de la vieille ville et de l'artisanat local.- <b>Automne</b> : (3 nuits, 4 jours) à CAP CORSE, découverte de la péninsule du CAP Corse et de ses emblématiques tours génoises, randonnée, Paddle, découverte des métiers de la pêche				
OBJECTIFS	Permettre à tous les enfants de découvrir des régions, d'accéder au savoir, aux loisirs, à la culture mais aussi à la découverte de soi et de l'autre dans un cadre éducatif de qualité.				
PUBLIC	40 bénéficiaires				
DUREE / DATES	Du 24/02/2025 au 31/12/2025				
QUARTIERS	MERIDIUNALE <input checked="" type="checkbox"/>	MEZANA <input type="checkbox"/>	St Antoine / San Gaetano <input type="checkbox"/>	NPRU <input checked="" type="checkbox"/>	
LIEU					
PRIORITES TRANSVERSALES	Les mixités <input checked="" type="checkbox"/>	Transition <input type="checkbox"/>	Innovation <input type="checkbox"/>	Diagnostique <input type="checkbox"/>	LCC <input type="checkbox"/>
INDICATEURS D'IMPACT	Nombre d'inscrits QPV, nombre de personnes ne pouvant pas partir, questionnaire de satisfaction.				
COMMENTAIRE					

Demande du porteur de projet :

Contrat de ville					
Coût global	Ville	CAB	Etat/ANCT	reliquat	CAF 16160€ - autres produits 150€ - contributions volontaires 1200€
29510			12000	17510	

Subvention octroyée pour l'action par la Ville pour 2025 : 1000 euros

<b>OS : Accompagner les habitants vers leurs droits et l'émanicipation</b>					
<b>DI : Favoriser la réussite éducative et lutter contre l'échec scolaire</b>					
<b>Thématiques : Education, parentalité</b>					
PORTEUR DE PROJET	<b>FALEP</b>				
INTITULE DE L'ACTION	Soutien scolaire Aide à la parentalité				
EVALUATION DE L'ACTION POUR L'ANNEE 2024	<p><u>Accompagnement à la scolarité</u> : <b>janv à juin</b> : 29 enfants étaient inscrits sur le site San Angelo, 28 viennent le soir, le collégien le mercredi et les vacances – St Antoine, 17 enfants pour les vacances de printemps – Ecole Campanari 30 enfants, 24 le soir et les autres le mercredi et les vacances / <b>sep à déc</b> : 17 élèves à San Angelo – à la rentrée de sep 17 enfants domiciliés à Saint-Antoine, le soir, le mercredi après-midi et les vacances – Ecole Campanari 21 enfants, 13 le soir et 8 le mercredi et pendant les vacances. On constate une amélioration des résultats scolaires et le retour des écoles est positif.</p> <p><u>Accueil pendant les vacances scolaires</u> : Les enfants sont accueillis pdt les vacances d'hiver : 26 fév au 1<sup>er</sup> mars – printemps : 29 avril au 3 mai – automne : 21 au 25 oct – les activités proposées se font sous forme de projet, élaborer une réalisation, un spectacle, la fin des vacances se termine par un goûter avec les familles. Les familles présentes sont satisfaites de l'accompagnement proposé et nous aident dans l'organisation.</p>				
DESCRIPTIF DE L'ACTION 2025	<p><b>Accompagnement à la scolarité</b> Tous les jours de 16h45 à 17h45, le mercredi de 14h à 17h locaux de la FALEP rue San Angelo, St Antoine ou Ecole Campanari.</p> <p><b>Soutien parentalité</b> Ateliers d'éducation populaire qui se déroulent le mercredi après-midi pendant que les enfants sont pris en charge par nos animateurs pour le soutien scolaire. Ces ateliers permettent aux familles de rencontrer une personne référente selon la thématique choisie par les participants et sous forme d'échanges conviviaux.</p>				
OBJECTIFS	Accompagnement à la scolarité, consolider les savoirs en grammaire, mathématiques et vocabulaire, les matières sont revues en soutien selon les besoins de chacun. Soutien à la parentalité, accompagner les parents dans leur rôle d'éducateur.				
PUBLIC	75 bénéficiaires				
DUREE / DATES	01/01/2025 au 31/12/2025				
QUARTIERS	MERIDIUNALE <input type="checkbox"/>	MEZANA <input checked="" type="checkbox"/>	St Antoine/San Gaëtano <input type="checkbox"/>	NPRU <input type="checkbox"/>	
LIEU					
PRIORITES TRANSVERSALES	Les mixités <input checked="" type="checkbox"/>	Transition <input type="checkbox"/>	Innovation <input type="checkbox"/>	Diagnosics <input type="checkbox"/>	LCC <input type="checkbox"/>
INDICATEURS D'IMPACT	Suivis des présences – retours des enseignants –entretiens collectifs et individuels des parents – assiduité – impact auprès des élèves – participation et implication des parents.				
COMMENTAIRE					

Demande du porteur de projet :

Coût global	Contrat de ville				reliquat
	Ville	CAB	Etat/ANCT		
49920	14015		14015	21890	21890 CAF

Subvention octroyée par la ville de Bastia pour l'année 2025 : 14 000 euros  
CPO 2025-2026

<b>OS : Accompagner les habitants vers leurs droits et l'émanicipation</b>					
<b>DI Favoriser la réussite éducative et lutter contre l'échec scolaire</b>					
<b>Thématiques : Education, parentalité culture, NTIC, prévention délinquance, convivialité -vivre ensemble</b>					
PORTEUR DE PROJET	OPRA				
INTITULE DE L'ACTION	CLAS				
EVALUATION DE L'ACTION POUR L'ANNEE 2024	45 bénéficiaires sur l'année soit 18 garçons et 27 filles + 6 inscrits qui ont arrêté en cours d'année. Déroulement conforme au projet + une visite de l'exposition, Météorite Cas di e scenze. 4 « plus parentalité » : sortie à Vizzavona en train (34 participants), Découverte des huiles essentielles (4 familles) en découverte des macérats (7 familles) : réalisation de produits adaptés à leurs besoin, implication progressive des parents dans l'organisation de la convivialité autour de l'action. Désir organiser une cueillette de plantes au printemps pour poursuivre l'action.				
DESCRIPTIF DE L'ACTION 2025	Activité mise en œuvre 4 jours par semaine le soir après l'école, les enfants sont récupérés dans les écoles par 3 salariés et bénévoles pour aller à la salle mise à disposition par l'asso familiale de Paese Novu. Accompagnement personnalisé ou par groupes pour l'aide aux devoirs, temps de durée 45 minutes. Activité annexe le mercredi matin de 10h à 12h pour développement les compétences transversales. Cette action est aussi un soutien à la parentalité en leur fournissant des conseils, des ressources et des outils pour soutenir la scolarité de leurs enfants à la maison. Bonus parentalité : actions proposées les samedis matin ou le soir, 7 prévues en 2025 : Numérique, Livre, sortie ferme, méthodologie math et français, journée sur la biodiversité, microfolie et activités manuelles.				
OBJECTIFS	Prévention de l'échec scolaire – soutien aux devoirs et aux leçons – développement des compétences transversales – ouverture culturelle et sociale – soutien à la parentalité – lutte contre les inégalités sociales et territoriales – partenariats avec les acteurs locaux.				
PUBLIC	50 bénéficiaires				
DUREE / DATES	08/01/2025 au 20/12/2025				
QUARTIERS	MERIDIUNALE <input checked="" type="checkbox"/>	MEZANA <input type="checkbox"/>	St Antoine/San Gaetano <input checked="" type="checkbox"/>	NPRU <input checked="" type="checkbox"/>	
LIEU	Association familiale de Paese Novu.				
PRIORITES TRANSVERSALES	Les mixités <input type="checkbox"/>	Transition <input type="checkbox"/>	Innovation <input type="checkbox"/>	Diagnosics <input type="checkbox"/>	LCC <input type="checkbox"/>
INDICATEURS D'IMPACT	Adéquation entre les besoins de l'enfant et l'accompagnement proposé, efficacité des partenariats, assiduité et implication des parents				
COMMENTAIRE	90 % de bénéficiaires résidant à Paese Novo, l'installation de l'action dans les locaux de l'association de locataires de la résidence a permis de plus impliquer les parents.				

Demande du porteur de projet :

	Contrat de ville				
Coût global	Ville	CAB	Etat/ANCT	reliquat	
36748	4000		6400	26348	CAF 18931, ASP 5417

Subvention octroyée par la ville de Bastia pour l'année 2025 : 4000 euros  
CPO 2025-2026

<b>OS : Accompagner les habitants vers leurs droits et l'émancipation</b>					
<b>DI 5 : Favoriser l'autonomie / 8 : Favoriser la réussite éducative et lutter contre l'échec scolaire</b>					
<b>Thématiques : Education, parentalité,</b>					
PORTEUR DE PROJET	<b>REUSSIR</b>				
INTITULE DE L'ACTION	Lutter contre l'échec scolaire dans les QPV				
EVALUATION DE L'ACTION POUR L'ANNEE 2024	<b>Sur l'année l'affluence des enfants hors PRE</b> a été de 25 les mercredis, 20 entre 16h et 18h, 15 les soirs de semaine, 15 à 20 le samedi matin 10 l'après-midi – chaque enfant a été accompagné par un professeur de la matière concernée de façon individuelle – <b>3 grands projets</b> projet d'écriture longue – projet d'illustration – projet d'écriture d'un journal mensuel - Les objectifs de l'action ont été atteints.				
DESCRIPTIF DE L'ACTION 2025	Action d'éducation et accompagnement à la scolarité avec l'aide aux devoirs, soutien individuel, apprendre autrement, révisions pour les examens. Animation socio-éducative et culturelle : nous mettons en œuvre des actions permettant l'épanouissement et l'intégration de tous. Accompagnement de projet de jeunes favorisant l'autonomie sur des projets collectifs ou individuels avec la mise à disposition d'outils informatiques. Le soutien et l'accompagnement éducatif pédagogique aux parents afin de leur permettre de prendre leur place face aux devoirs et travail de leurs enfants.				
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aider les jeunes à acquérir des méthodes facilitant l'accès au savoir.</li> <li>- Elargir les centres d'intérêts des jeunes par des ateliers développant la créativité et l'ouverture aux autres</li> </ul> Accompagner les parents dans le suivi de la scolarité de leurs enfants				
PUBLIC	60 bénéficiaires				
DUREE / DATES	01/01/2025 au 31/12/2025				
QUARTIERS	MERIDIUNALE <input checked="" type="checkbox"/>	MEZANA <input checked="" type="checkbox"/>	St Antoine/San Gaëtan <input checked="" type="checkbox"/>	NPRU <input checked="" type="checkbox"/>	
LIEU					
PRIORITES TRANSVERSALES	Les mixités <input checked="" type="checkbox"/>	Transition <input checked="" type="checkbox"/>	Innovation <input checked="" type="checkbox"/>	Diagnostics <input type="checkbox"/>	LCC <input type="checkbox"/>
INDICATEURS D'IMPACT	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Entretiens entre les différents participants</li> <li>- Evaluation des progrès des enfants pris en charge</li> <li>- Entretiens réguliers avec les parents</li> <li>- Echange avec l'EN (pronote, LEIA, CPE, enseignants).</li> </ul>				
COMMENTAIRE					

Demande du porteur de projet :

Coût global	Contrat de ville			reliquat
	Ville	CAB	Etat/ANCT	
<b>98160</b>	10100	0	13000	75060

vente de produits 66400€ autres produits 8660€

Subvention octroyée par la ville de Bastia pour l'année 2025 : 7000 euros  
CPO 2025-2026

<b>OS : Accompagner les habitants vers leurs droits et l'épanouissement</b>				
<b>DI : Favoriser la réussite éducative et lutter contre l'échec scolaire</b>				
<b>Thématiques : Education, parentalité,</b>				
PORTEUR DE PROJET	<b>REUSSIR</b>			
INTITULE DE L'ACTION	Aide et soutien scolaire pendant les vacances			
DESCRIPTIF DE L'ACTION	<p>Mise en œuvre d'un enseignement de remédiation pendant les vacances scolaires afin de permettre aux enfants de repartir sur des bases solides.</p> <p>Action proposée pendant les vacances de printemps, de la Toussaint, au mois de juillet et durant les 15 derniers jours des vacances scolaires.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cp : aide aux devoirs 2h /jour. Groupes de 4 enfants</li> <li>- Ce1-CM2 : 3h /jour. Groupes de 5 enfants</li> <li>- 6<sup>ème</sup> - terminale : 3h mini, cours individuels o collectifs</li> <li>- Coaching personnel ou groupes (24 max) pour affronter les examens ou se remettre à niveau dans une ou plusieurs matières.</li> </ul> <p>Activités complémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- « Raconte-moi une histoire » animé par une conteuse, ouvert aux parents avec exposition de réalisation des enfants</li> <li>- Initiation et perfectionnement langue corse</li> </ul> <p>Une sortie plage par semaine et une journée accrobranche etc.</p>			
OBJECTIFS	Consolider les bases du programme de l'année et compenser les lacunes.			
EVALUATION DE L'ACTION POUR L'ANNEE 2024	<p>Tous les inscrits ont bénéficié des ateliers qui sont animés par des professionnels. Les enfants ont changé d'atelier selon leur souhait.</p> <p>Tous les jours d'accueil pendant les vacances bibliothèque ouverte aux parents et enfants avec une histoire grandeur réelle animée par une conteuse pour les tous petits. L'action a été déclinée sous une nouvelle forme pour le plus grands « je crée et raconte mon histoire ». Base de l'activité : utilisation des lettres, des objets et de l'ordinateur. Effets : progrès en français + moyen de communication et d'intégration. En fin de vacances élection de la plus belle histoire.</p> <p>L'association REUSSIR est restée ouverte les deux semaines de chaque vacance.</p> <p>Les enfants ont eu des journées complètes de cours pour les plus grands avec seulement deux demi-journées d'activités, pour les plus petits cours le matin, et activité(s)l'après-midi.</p> <p>Activités proposées : création de masques, défilé de mode, construction de petits matériels de musique, expérience de chimie pour tous, karaoké, quizz et création de quizz, ...Jeux et activités extérieurs, découvertes des arbres remarquables de corse, correspondance et contact avec des correspondants italiens.</p>			
AJUSTEMENTS 2025				
PUBLIC VISE : 70 enfants	PUBLIC TOUCHE : 80 bénéficiaires (6-15 ans : 70, et 16 -17 : 10)			
DUREE / DATES	01/01/2024 au 31/12/2026			
QUARTIERS	MERIDIUNALE <input checked="" type="checkbox"/>	MEZANA <input checked="" type="checkbox"/>	St Antoine/San Gaetano <input checked="" type="checkbox"/>	NPRU <input checked="" type="checkbox"/>
LIEU	Locaux de l'association			
PRIORITES TRANSVERSALES	Les mixités <input checked="" type="checkbox"/>	Transition <input checked="" type="checkbox"/>	Innovation <input checked="" type="checkbox"/>	Diagnostiques <input type="checkbox"/>
INDICATEURS D'IMPACT	Acquis des bénéficiaires -Diversité des actions proposées -Effets sur la parentalité.			
COMMENTAIRE	L'action permet d'orienter les enfants sur le soutien scolaire annuel. REUSSIR a déposé un dossier en 2025 pour lequel le demande à la Ville est supérieur au montant attribué en CPO (11000 euros)			

CPO 2024-2026 :

montant de l'action estimé en 2024	Financements accordés		
	Ville	CAB	ANCT
43 147			
2 024	4 500		
2 025	4 500		
2 026	4 500		

Montant attribué pour 2025 : 4500 euros

Développer des actions de soutien à la démocratie et de  
prévention de la délinquance

<b>OS : Accompagner les habitants vers leurs droits et l'émancipation</b>				
<b>DI : Développer des actions de soutien à la démocratie et de prévention de la délinquance</b>				
<b>Thématiques : Prévention de la délinquance, vivre ensemble, éducation, parentalité, loisirs</b>				
PORTEUR DE PROJET	<b>LEIA</b>			
INTITULE DE L'ACTION	Campà Inseme			
DESCRIPTIF DE L'ACTION	Association de pratiques sportives et d'activités culturelles comme outil d'accompagnement éducatif et de médiation entre jeunes du territoire et avec leurs familles. Soutenir les familles dans leur fonction parentale, favoriser le lien social, fédérer le vivre ensemble, travailler l'autonomie, bénéficier d'activités et de sorties, lutter contre la discrimination, prévenir le risque d'incivilité, promouvoir la pratique du sport.			
OBJECTIFS	Soutenir la parentalité Favoriser le mieux vivre ensemble et la citoyenneté Ouverture culturelle Sensibilisation à l'environnement Favorisation de la pratique sportive Création artistique avec les jeunes			
EVALUATION DE L'ACTION POUR L'ANNEE 2024	16 activités (loisirs ludiques ou sportifs, cinéma ...) et un séjour +3 actions ciblées sur des cellules familles (5 familles) Captation : présence sociale dans le quartier, partenaires, accompagnements éducatifs et interventions scolaires. Implication des familles pour les sorties : préparation repas, autorisation de sortie Objectifs individuels de chaque jeune travaillés en fonction de chaque sortie. Action envers les familles : mobilisation de chaque membre en amont sur la préparation, pendant et à travers des échanges ultérieurs. Effets : renforcement du lien entre les jeunes et l'équipe de prévention. Etayage de la fonction parentale et amélioration du climat familial, amélioration des climats de vie quotidienne sur les groupes sociaux, dans les quartiers et sur les lieux de scolarité.			
AJUSTEMENTS 2025	Modification des tranches d'âges assignées à la prévention spécialisées : 11-20 ans			
PUBLIC VISE : 150 pers	PUBLIC TOUCHE : 150 jeunes bénéficiaires (13/21) et leurs familles.			
DUREE / DATES	01/01/2024 au 31/12/2026			
QUARTIERS	Meridionale <input checked="" type="checkbox"/>	Mezana <input checked="" type="checkbox"/>	St Antoine/San Gaetano <input checked="" type="checkbox"/>	NPRU <input type="checkbox"/>
LIEU				
PRIORITES TRANSVERSALES	Les mixités <input type="checkbox"/>	Transition <input type="checkbox"/>	Innovation <input type="checkbox"/>	Diagnostics <input checked="" type="checkbox"/>
INDICATEURS D'IMPACT	Nombre et nature des actions menées Publics touchés Implication des bénéficiaires Effets de l'action sur les bénéficiaires sur le QPV			
COMMENTAIRE				

CPO 2024 -2026 :

montant de l'action estimé en 2024	Financements accordés		
	Ville	CAB	ANCT
21 990			
2 024	3 000	3 000	3 000
2 025	3 000	3 000	3 000
2 026	3 000	3 000	3 000

Montant attribué pour 2025 : 3000 euros

Encourager la pratique sportive pour tous

<b>OS : Accompagner les habitants vers leurs droits et l'émancipation</b>				
<b>DI : Encourager la pratique sportive pour tous</b>				
<b>Thématiques : Sport, convivialité - vivre ensemble - loisirs</b>				
PORTEUR DE PROJET	<b>C.N. B</b>			
INTITULE DE L'ACTION	A l'aise sur l'eau			
DESCRIPTIF DE L'ACTION	<p>Organisation de journées d'initiation et de découvertes des activités nautiques sous des formes variées destinées aux jeunes en voie de marginalisation et aux familles en grande précarité :</p> <p>=&gt; Journées d'activités nautiques au départ de la plage de Tombulu Biancu (10h à 15h) 8 à 12 personnes</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- atelier d'initiation multi glisses favorisant la rencontre et l'échange</li> <li>- intégration aux activités du club en 2ème partie de journée</li> <li>- découverte de la voile sur des bateaux habitables ou des dériveurs collectifs.</li> </ul> <p>=&gt; mini-stages durant vacances scolaires et le mercredi : atelier tournant sur 1/2 journée ou journée / pique-nique en famille. Accent mis sur les néophytes.</p> <p>=&gt; journées portes ouvertes à tous, intégrant les publics suivis en collaboration avec les partenaires associatifs du contrat de ville pour découvrir des activités nautiques de proximité (mer - plage - pinède), réduire les freins et co-construire avec les partenaires des projets en lien avec le milieu maritime.</p>			
OBJECTIFS	<p>Favoriser l'accès de la pratique d'activités nautiques aux personnes vulnérables,</p> <p>Par-delà la pratique sportive, proposer une action éducative thématique</p> <p>Mener une action éducative conjointe avec des associations</p> <p>Favoriser la pratique familiale</p>			
EVALUATION DE L'ACTION POUR L'ANNEE 2024	<p>Effets sur les bénéficiaires : concentration, respect des consignes, travail de l'équilibre, plaisir, lutte contre l'appréhension</p> <p>Effets sur les QPV : cohésion d'équipe</p>			
AJUSTEMENTS 2025	Identifier les enfants qui seraient intéressés par une pratique à l'année et leur proposer de compléter des effectifs de stages.			
PUBLIC VISE : 250 pers	PUBLIC TOUCHE : 250 personnes accueillies : 50% 13/18 et 50% 6-12ans. 100% QPV. 40 familles. 40% filles en moyenne mais nombre écart fille /garçon se creuse avec l'âge (plus de garçons dans les tranches d'âge supérieures).			
DUREE / DATES	01/01/2024 au 31/12/2026			
QUARTIERS	MERIDIUNALE <input checked="" type="checkbox"/>	MEZANA <input checked="" type="checkbox"/>	St Antoine / San Gaetano <input checked="" type="checkbox"/>	NPRU <input type="checkbox"/>
LIEU	Plage de Tombulu Biancu			
PRIORITES TRANSVERSALES	Les mixités <input checked="" type="checkbox"/>	Transition <input checked="" type="checkbox"/>	Innovation <input type="checkbox"/>	Diagnostics <input type="checkbox"/>
INDICATEURS D'IMPACT	<p>Nombre et nature des publics captés</p> <p>Effets sur les bénéficiaires et le QPV</p> <p>Partenariats noués</p> <p>Repérage et accompagnement de bénéficiaires souhaitant poursuivre la pratique.</p> <p>Enjeux d'égalité de genre dans la mise en œuvre de l'action.</p>			
COMMENTAIRE	Captation des publics : FALEP, LEIA, OPRA, ALPHA, TBN			

CPO 2024 -2026 :

montant de l'action estimé en 2024	Financements accordés		
	Ville	CAB	ANCT
12 250			
2 024	2 500	2 000	4 000
2 025	2 500	2 000	4 000
2 026	2 500	2 000	4 000

Montant attribué pour 2025 : 2500 euros

<b>OS : Accompagner les habitants vers leurs droits et l'émancipation</b>				
<b>DI : Encourager la pratique sportive</b>				
<b>Thématiques : sport, Prévention de la délinquance, vivre ensemble, éducation</b>				
PORTEUR DE PROJET	<b>LEIA</b>			
INTITULE DE L'ACTION	Médiation par le sport			
DESCRIPTIF DE L'ACTION	<p>Les 2 médiateurs sportifs de LEIA, en lien avec un éducateur organiseront des activités sportives « en pied d'immeubles » dans les QPV ou sur différentes installations sportives afin de ré-humaniser l'espace public grâce à des permanences régulières des quartiers.</p> <p>Des activités sportives variées seront organisées hors temps scolaire (fin d'après-midi, mercredi, samedi et pendant les vacances scolaires)</p> <p>Cette action permettra d'orienter en cas de besoin les jeunes et les familles vers la prévention spécialisée</p>			
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Action d'aller vers contribuant à l'apaisement des tensions par l'organisation d'action intergénérationnelles.</li> <li>- Organiser une offre sportive variée sur les QPV</li> <li>- Participer à des actions de prévention des incivilités et réduire la délinquance de proximité.</li> <li>- Ramener les jeunes vers des dispositifs de droit commun.</li> </ul>			
EVALUATION DE L'ACTION POUR L'ANNEE 2024	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mardi et jeudi (15h30 à 17h30) plateau sportif du collège Saint-Joseph (convention avec le collège).</li> <li>- Parc Mandela le mercredi et le samedi après-midi (14h à 17 h).</li> <li>- City stade de Paese Novu mercredi et samedi après-midi (14h à 17 h).</li> <li>- Le square de la cité des Monts lundi et vendredi de 16h à 17h30.</li> </ul> <p>+ Médiations improvisées sur les temps de présence sociale</p> <p>Assiduité des publics : 30 à 40jeunes par médiation et jusqu'à 60 pour les tournois</p> <p>Les jeunes se déplacent d'un site à l'autre pour participer aux actions.</p> <p>Mutation des tranches d'âges : 50 % des publics a moins de 12 ans.</p> <p>Des actions menées en partenariat avec OPRA, le CCAS, la PJJ, Bastia XV, ESAT, Partage, Femmes Unies de Méditerranée et l'association familiale de Paese Novo (action a destination d'un public senior)</p>			
AJUSTEMENTS 2025				
PUBLIC VISE : 500 pers	<b>PUBLIC TOUCHE :</b> Enfants de 6 à 12 ans, adolescents, public sénior et public en situation de handicap 79 % de garçons et 21% de filles			
DUREE / DATES	01/01/2024 au 31/12/2026			
QUARTIERS	Meridionale <input checked="" type="checkbox"/>	Mezzana <input checked="" type="checkbox"/>	St Antoine/San Gaetano <input type="checkbox"/>	NPRU <input type="checkbox"/>
LIEU	Lieux divers situés dans les QPV			
PRIORITES TRANSVERSALES	Les mixités <input type="checkbox"/>	Transition <input type="checkbox"/>	Innovation <input type="checkbox"/>	Diagnostics <input checked="" type="checkbox"/> LCC <input checked="" type="checkbox"/>
INDICATEURS D'IMPACT	Public et tranche d'âge des publics touchés. Partenariats et orientation Participation du public féminin et action mises en œuvre pour le favoriser. Effets constatés sur les publics et sur le QPV.			
COMMENTAIRE	Constat d'une augmentation du public féminin, notamment sur Paese Novu			

CPO 2024-2026

montant de l'action estimé en 2024	Financements accordés		
	Ville	CAB	ANCT
73 700			
2 024	6 000	5 000	9 000
2 025	6 000	5 000	9 000
2 026	6 000	5 000	9 000

Montant attribué pour 2025 : 6000 euros

## **AGIR SUR L'EMPLOI ET LA COHESION ECONOMIQUE**

Accompagner vers l'emploi

<b>OS : Agir sur l'emploi et la Cohésion économique</b>			
<b>DI : Soutenir l'activité de proximité, rapprocher l'offre et la demande, accompagner vers l'emploi</b>			
<b>Thématiques : Insertion / attractivité / développement économiques / développement durable</b>			
PORTEUR DE PROJET	<b>ALPHA</b>		
INTITULE DE L'ACTION	MIGLIURA		
DESCRIPTIF DE L'ACTION 2024	<p><b>Accompagnement social vers l'emploi :</b> remise à niveau + accompagnement social 1 6 à 18h hebdomadaires. Apports théoriques + stages de mise en situation. Accompagnement individuels couplé à de la dynamique collective. Remise à niveau Public : habitants QPV de 18 à 50 ans, bénéficiant RSA ou minimas sociaux. Sessions 2024 : mars-juin et septembre – décembre.</p> <p><b>ASL à visée de promotion sociale :</b> atelier de lutte contre l'illettrisme + FLE pour favoriser l'insertion professionnelle. 20 personnes lundi et jeudi de 18h à 20h.</p> <p><b>Centre de ressource emploi :</b> en fonction d'éléments collectés lors des premiers entretiens et du positionnement global des points d'étapes réguliers sont organisés pour identifier et lever les freins. 50 bénéficiaires âgés de 18 à 65 ans demandeurs d'emplois ou en emploi précaire.</p> <p><b>Economie Circulaire :</b> Mise en place d'un espace labellisé tiers lieu dédié au recyclage et au reconditionnement des produits textiles et informatiques. Proposition de revente à moindre coût ou de location durable du matériel informatique reconditionné. Développement d'un repair –café (aide à la réparation, transmission de savoir-faire)</p>		
OBJECTIFS	Lever les freins à l'emploi et promouvoir des emplois en ESS		
EVALUATION DE L'ACTION POUR L'ANNEE 2024	<p>Freins constatés : manque de maîtrise du français et garde d'enfants. Orientation sur les ASL, formation au numérique sur des supports adaptés (ordinateurs, tablette, et smartphone) pour qu'ils puissent être autonomes sur les formalités.</p> <p>Information sur les solutions existantes de garde d'enfants et accompagnement si nécessaire aux démarches.</p> <p>ASL : ouverture d'un troisième créneau hebdomadaire mais malgré cela certains ne peuvent bénéficier de plus d'un cours par semaine faute de places.</p> <p><b>Economie Circulaire :</b> installation d'une laverie solidaire sur le repair café avec projet de créer un service de repassage. Atelier reconditionnement informatique : récupération de matériel de la Poste et d'DEF. Distribution aux familles du PRE.</p> <p>Action menée en partenariat avec France Travail, AFPA, MILO, CIBC, CIDFF, ASAL 2B, Partage, A fratellanza.</p>		
AJUSTEMENTS 2025	Quid de l'éco circulaire ?		
PUBLIC VISES : 150 pers	<p><b>PUBLICS TOUCHES :</b></p> <p><b>ASL à visée de promotion sociale :</b> 85 personnes positionnées dont 26 présentes régulièrement. 17 habitants les QPV</p> <p><b>Accompagnement social vers l'emploi :</b> 22 personnes positionnées, 18 présentes.</p> <p><b>Centre de ressource emploi :</b> 48 demandeurs d'emploi dont 17 femmes (9 famille monoparentales)</p> <p><b>Economie Circulaire :</b> atelier textile : 3 personnes formées, atelier informatique : 4 personnes impliquées sur le reconditionnement</p>		
DUREE / DATES	01/01/2024 au 31/12/2026		
QUARTIERS	MERIDIUNALE <input checked="" type="checkbox"/>	MEZANA <input checked="" type="checkbox"/>	St Antoine / San Gaetano <input checked="" type="checkbox"/> NPRU <input checked="" type="checkbox"/>
LIEU	Locaux de l'association quartiers sud		
PRIORITES TRANSVERSALES	Les mixités <input type="checkbox"/>	Transition <input checked="" type="checkbox"/>	Innovation <input checked="" type="checkbox"/> Diagnostics <input type="checkbox"/> LCC <input type="checkbox"/>
INDICATEURS D'IMPACT	Caractéristiques des bénéficiaires et parcours mis en œuvre + effets sur l'emploi et sur le QPV		
COMMENTAIRE	Financement SFR en 2024 à hauteur de 5000 euros sur l'action reconditionnement informatique. Candidat avec AFLOCAT sur l'AAP Definov (innovation pédagogique sur le numérique)		

#### CPO 2024-2026

montant de l'action estimé en 2024	Financements accordés		
	Ville	CAB	ANCT
39 250			
2 024	1 700	6 000	11 100
2 025	1 700	6 000	11 100
2 026	1 700	6 000	11 100

Montant attribué pour 2025 : 1700 euros

<b>OS : Agir sur l'emploi et la Cohésion économique</b>				
<b>DI : Accompagner vers l'emploi</b>				
<b>Thématiques : Insertion, attractivité, développement économiques</b>				
PORTEUR DE PROJET	<b>Emaho</b>			
INTITULE DE L'ACTION	Bastia Ville Digitale 2024			
DESCRIPTIF DE L'ACTION	<p>Cet évènement s'articule autour de 4 modules :</p> <p>=&gt; Ateliers Découverte : 2 parcours, un où les élèves évoluent par groupes sur dans ateliers de 40 minutes et un collectif pour la classe pendant 2h30</p> <p>=&gt; cartopartie dans le quartier de Montesoro en partenariat avec la DRANE</p> <p>=&gt; Conférences et rencontres : conférence/débat public scolaire et tout public sur l'IA + 2 réunions « parentalité » sur l'utilisation maîtrisée du numérique.</p> <p>=&gt; Lupino Factory : le 19 octobre de 13h30 à 17h30. 20 stands et ateliers de découverte des pratiques, innovations et arts numériques, accompagnés d'un goûter.</p>			
OBJECTIFS	<p>Permettre aux familles et aux jeunes un accès aux ressources numériques.</p> <p>Soutenir l'entrepreneuriat sur le territoire et particulièrement les QPV</p> <p>Sensibiliser les habitants des QPV aux métiers du numérique, créer de l'intérêt</p> <p>Accompagner les jeunes vers l'emploi, la création d'entreprise</p> <p>Mettre en avant les idées et projets innovants pouvant naître des QPV</p>			
EVALUATION DE L'ACTION POUR L'ANNEE 2024	<p>Modification des ateliers scolaires : 4 ateliers proposant la confection d'un JT fake news, du tournage au montage avec création des accessoires (FabLab), habillage sonore (atelier MAO), générique et création du logo (atelier graphisme) + élèves en situation de présentateur et journalistes. Le reste de la classe participait aux ateliers robotique et à Micro Folie.</p> <p>Moins de public scolaire qu'à l'accoutumée : visite du recteur, mise en place des groupes de niveaux qui limitent les possibilités de sortie pour les 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>.</p> <p>Constat qu'une partie du public de la Lupino Factory n'a fréquenté que la programmation déployée à l'Alb'oru sans se rendre à la MQS.</p> <p>Programmation complétée par des actions financées par ailleurs : Journées d'immersion dans les métiers du numérique, rencontres de l'esprit critique, Usine à projet.</p>			
AJUSTEMENTS 2025	Comptabilisation précises des publics QPV sur la Lupino Factory.			
PUBLIC VISE : 1200 pers	<p><b>PUBLIC CAPTE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ateliers découverte : 297 élèves et jeunes / 16 groupes différents /7 établissements.</li> <li>- Cartoparties : 1 classe de 6ème du collège de Saint Joseph / 3 classes de BTS du Lycée Jean Nicoli : 50 jeunes DOC(K)S : environ 35 personnes.</li> <li>- Lupino Factory : environ 250 personnes présentes tout au long de l'après-midi (jeunes du quartier, familles).</li> </ul> <p>Dont habitants des QPV : Ateliers découverte = 65 % =&gt; Collèges et primaire Carto Parties = 65% collèges et BTS Lupino Factory ≈ 80% =&gt; Jeunes et famille</p>			
DUREE / DATES	01/01/2024 au 31/12/2026			
QUARTIERS	MERIDIUNALE <input checked="" type="checkbox"/>	MEZANA <input type="checkbox"/>	St Antoine/San Gaetano <input type="checkbox"/>	NPRU <input type="checkbox"/>
LIEU	Divers lieux QPV Meridionale			
PRIORITES TRANSVERSALES	Les mixités <input checked="" type="checkbox"/>	Transition <input type="checkbox"/>	Innovation <input checked="" type="checkbox"/>	Diagnostics <input type="checkbox"/>
INDICATEURS D'IMPACT	<p>Publics des ateliers par catégorie et provenance</p> <p>Déroulement des ateliers /thématiques abordées / partenariats</p> <p>Effets sur les publics et sur les QPV</p>			
COMMENTAIRE	Un budget passé de 200 000 à 30 000 euros du fait du désengagement de la CDC			

CPO 2024 -2026 :

montant de l'action estimé en 2024	Financements accordés		
	Ville	CAB	ANCT
55 863			
2 024	9 000	13 000	12 000
2 025	9 000	13 000	12 000
2 026	9 000	13 000	12 000

Montant attribué pour 2025 : 9000 euros

<b>OS : Agir sur l'emploi et la Cohésion économique</b>			
<b>DI : Accompagner vers l'emploi</b>			
<b>Thématiques : Insertion / attractivité / développement économiques / développement durable</b>			
PORTEUR DE PROJET	OPRA		
INTITULE DE L'ACTION	Recyclerie		
DESCRIPTIF DE L'ACTION	<p>La recyclerie tiers lieu avec trois typologies d'action :</p> <p>La boutique : réception de dons textiles qui sont triés, lavés, une partie est remis en boutique à petits prix, le reste passant à l'espace atelier</p> <p>L'espace atelier : atelier couture, atelier customisation et atelier revalorisation.</p> <p>Ces ateliers s'appuient le FABLAB qui permet de mieux revaloriser et customiser</p> <p>Des braderies sont organisées lors des changements de saison, et tous les 3 mois sur St Antoine. Projet de défilé de mode à l'Alb'Oru pour faire connaître cette action au public. Projet 2024 de mise en œuvre d'ateliers brico-café (réparer des petits objets, plutôt que de racheter ou de jeter)</p>		
OBJECTIFS	<p>Réduction de déchets textiles</p> <p>Promotion de l'économie circulaire et à la consommation responsable</p> <p>Inclusion sociale et création d'emplois locaux</p>		
EVALUATION DE L'ACTION POUR L'ANNEE 2024	<p>Ateliers couture : 2h les mardis après-midi hors vacances scolaires ; 2 à 4 personnes par ateliers</p> <p>Ateliers couture et numérique : 6 enfants 1 fois /semaine pendant les vacances scolaires</p> <p>Partenariat MILO (création décor 40 ans de l'association), CCI (100 totes bag), ABCDanse (décors et costume avec les adhérents des deux associations) + 2 projets individuels.</p> <p>Décors pour le Noël de l'association, production d'accessoires textiles vendus à la boutique.</p> <p>Fablab : fréquentation par des artistes et des particuliers + partenariat EMAHO, Casa di e scenze et diverses associations pour des ateliers extérieurs</p> <p>Brico café mis en œuvre depuis novembre : 3 h x 2 fois /semaine. Différents thèmes proposés : maintenance informatique, réparation électrique, upcycling. Bénévoles formés à l'animation du lieu.</p> <p>Boutique : 10842 kg collectés et 4461 kg écoulés.</p> <p>Accompagnement vers l'emploi : environ 15 stagiaires, 2 adultes en immersion dont 1 embauché en contrat aidé par la suite.</p> <p>Période de test pour des futurs étudiants en vente pour confirmer le choix de filière.</p> <p>Effets sur les bénéficiaires : gain en confiance, lien social (des adhérents viennent sur le site en dehors des ateliers pour se retrouver).</p>		
AJUSTEMENTS 2025	Mise à disposition d'un espace en accès libre pour le bricolage avec travail sur l'implication / participation		
PUBLIC VISE	PUBLIC TOUCHE : cf évaluation 2024 ci-dessus		
DUREE / DATES	01/01/2024 au 31/12/2026		
QUARTIERS	MERIDIUNALE <input checked="" type="checkbox"/>	MEZANA <input checked="" type="checkbox"/>	St Antoine/San Gaetano <input type="checkbox"/>
LIEU	Locaux association		
PRIORITES TRANSVERSALES	Les mixités <input type="checkbox"/>	Transition <input type="checkbox"/>	Innovation <input checked="" type="checkbox"/>
INDICATEURS D'IMPACT	<p>Boutique : volumes récoltés et écoulés</p> <p>Ateliers : fréquence, thèmes traités et effets sur les publics</p> <p>Publics : nombre de participants par volets de l'action et par âge, dont par QPV</p> <p>Effets sur l'employabilité</p> <p>Effets sur la cohésion sociale et Implication / participation des bénéficiaires</p> <p>Evolution des pratiques de consommation des bénéficiaires</p>		
COMMENTAIRE	<p>Le défilé a été repoussé à janvier 2025</p> <p>Pas de public sur Saint-Antoine</p>		

#### CPO 2024 -2025

montant de l'action estimé en 2024	Financements accordés		
	Ville	CAB	ANCT
124 848			
2 024	1 000	5 000	6 500
2 025	1 000	5 000	6 500
2 026	1 000	5 000	6 500

Montant attribué pour 2025 : 1000 euros

Soutenir l'activité de proximité

<b>OS : Agir sur l'emploi et la Cohésion des territoires</b>					
<b>DI : soutenir l'activité de proximité</b>					
<b>Thématiques : insertion, attractivité et développement économiques</b>					
PORTEUR DE PROJET	<b>C.I.J / Coopérative initiative jeunes</b>				
INTITULE DE L'ACTION	CitéLab				
DESCRIPTIF DE L'ACTION	<p>Offre d'émergence de proximité principalement au service des habitants des QPV. Un chef de projet « CitésLab » dont les missions s'articulent autour de 5 domaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prospection : détection des talents des territoires : Sourcing de terrain hors-les-murs et permanences.</li> <li>- Préparation : qualification du profil, du projet et des besoins de l'accompagné ; l'aide à la formalisation du projet afin d'assurer une orientation qualifiée.</li> <li>- Orientation vers les ressources locales d'accompagnement selon les besoins.</li> <li>- Animation : animation de sa communauté entrepreneuriale locale et animation de son réseau de partenaires et prescripteurs</li> <li>- Suivi et évaluation : en assurant la traçabilité des parcours et le reporting de la mission « CitésLab » auprès des partenaires du dispositif.</li> </ul>				
OBJECTIFS	Faciliter l'identification des talents dans les quartiers de la Politique de la Ville afin de les assister dans la préparation et la sécurisation de leur projet entrepreneurial ou favoriser une orientation positive vers les ressources locales disponibles.				
EVALUATION DE L'ACTION POUR L'ANNEE 2024	<p>Domaines visés par les bénéficiaires : principalement dans le service et la petite restauration.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 16 ateliers</li> <li>- 6 événements de développement du réseau CitéLab</li> <li>- 3 événements de communication sur le dispositif.</li> </ul> <p>Orientations :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 66 vers les acteurs de la création d'entreprise</li> <li>- 52 vers CitéLab pour tests d'activités</li> <li>- 19 vers formation et accompagnement à l'entrepreneuriat</li> <li>- 10 vers acteurs bancaires</li> <li>- 3 vers des services PVD (boursolocaux)</li> <li>- 2 vers des associations de quartier pour partenariats ou réseaux.</li> </ul> <p>Effets : Une meilleure connaissance de l'entrepreneuriat par les habitants Constat une meilleure fluidité des informations et un renforcement de l'écosystème.</p>				
AJUSTEMENTS 2025	Prise en compte de la problématique des gardes d'enfants pour le public féminin. Avoir un retour à N+1 sur les personnes accompagnées. Déploiement Saint-Antoine et San Gaetano en lien avec les associations implantées				
PUBLIC VISE : 100 pers	156 personnes accompagnées dont 106 habitants les QPV. 59 % ♀ et 41% ♂ (stable par rapport à 2023). Majoritairement des adultes de 25 ans ou plus.				
DUREE / DATES	01/01/2024 au 31/12/2026				
QUARTIERS	MERIDIUNALE <input checked="" type="checkbox"/>	MEZANA <input checked="" type="checkbox"/>	St Antoine / San Gaetano <input checked="" type="checkbox"/>	NPRU <input type="checkbox"/>	
LIEU	Divers lieux en QPV				
PRIORITES TRANSVERSALES	Les mixités <input type="checkbox"/>	Transition <input type="checkbox"/>	Innovation <input type="checkbox"/>	Diagnosics <input type="checkbox"/>	LCC <input type="checkbox"/>
INDICATEURS D'IMPACT	<p>Nombre et nature des publics touchés, nombre et nature des orientations Nombre des accompagnements et durée moyenne Domaines d'activités concernés. Partenariats noués Effets sur les bénéficiaires et sur le quartier</p>				
COMMENTAIRE	Partenariat avec BGE, AVIA, France Travail (permanences)				

CPO 2024 -2026 :

montant de l'action estimé en 2024	Financements accordés		
	Ville	CAB	ANCT/DREETS
48 710			
2 024	5 000	5 000	6 000
2 025	5 000	5 000	6 000
2 026	5 000	5 000	6 000

Montant attribué pour 2025 : 5000€

# ANNEXE :

## Récapitulatif Financier

PORTEUR DE PROJET	INTITULE DE L'ACTION	coût action	subvention demandée			Sbv allouée par la Ville	CPO
			ville	CAB	Etat		

ENGAGEMENTS TRANSVERSAUX							
Accompagner les démarches et initiatives citoyennes							
OPRA	Actions collectives jeunes	29 100	1 500	1 500	6 000	1 500	24-26
OPRA	Faire quartier	11 800	2 500	2 500	5 000	2 500	
Favoriser les mixités							
LEIA	Délic	18 990	2 000	2 000	2 000	2 000	25-26

BIEN VIVRE ENSEMBLE AU QUOTIDIEN DANS NOS QUARTIERS							
Favoriser les relations humaines dans un espace partagé							
CCAS	Evénement festifs	5 000	750		1 000	750	24-26
FALEP	Atelier du vivre ensemble - AVE	26 520	11 000		6 000	11 000	24-26
Les Restaurants du Co	Renforcement des liens sociaux	10 000	2 800		3 500	2 800	24-26
S. P. F.	Ateliers et cultures	10 900	1 800		1 000	1 800	24-26
Favoriser les déplacements							
OPRA	Plateforme mobilité solidaire	131 966	5 000	12 500	12 000	5 000	
Un vélo, une vie	atelier mécanique solidaire /Vélo Ecole Urbain	39 700	3 000	6 000	5 000	3 000	24-26
Soutenir la démarche GUSP							
Zone libre	URBAN SON Documentaire sonore	19 500		8 000	4 000	8 000	

ACCOMPAGNER LES HABITANTS VERS LEURS DROITS ET L'EMANCIPATION							
Favoriser l'accès physique et numérique aux droits							
ALPHA	Piazza Cumuna	70 545	21 000		18 000	21 000	24-26
ALPHA	Proxima	103 140	32 000	3 000	32 000	32 000	24-26
CDAD	Point justice des Quartiers-Sud de Bastia	13 465	3 500		3 500	3 500	24-26
Favoriser l'égalité femme - homme							
CIDFF	Vers un Citoyen (ne) autonome et informé	17 000	5 000	5 000	5 000	5 000	24-26
Favoriser l'autonomie							
FALEP	PAM	17 064	2 000		3 000	2 000	24-26
GRETA	Atelier sociolinguistique	19 000	9 000		9 000	9 000	24-26
EMAHO	2eme rencontres de l'esprit critique	67 870	1 000	1 000	1 000	1 000	
OPRA	Espace public numérique Bastia Mezzana	23 287	2 250		3 500	2 250	24-26
OPRA	Ateliers sociaux linguistiques	46 485	12 000		8 000	12 000	24-26
UDAF de Haute-Corse	Faire des économies	760	250		250	500	
Favoriser l'accès aux équipements et structures, à l'offre du territoire							
ABC DansE	Création d'un spectacle pluri disciplinaire, inclusif, intergène	5 100	1 700		1 700	1 700	25-26
ABC DansE	ateliers sensibilisat" spectacle vivant	8 050	1 900		1 900	1 900	24-26
ABC DansE	Rencontres sportives dansées intergénération	7 000	1 500		1 500	1 500	24-26
C. M. P.	Tragulinu di ritratu	16 000	7 500		7 500	7 500	
FALEP	Espace Biblio	12 150	2 500		1 900	2 500	24-26
Musa Nostra	Lire écrire créer partager pour ne faire qu'un	1 800	1 800			1 800	
Théâtre du commun	Atelier spectateur citoyen	15 016	2 000	1 000	10 000	2 000	
Una Volta	Micro Folie hors les murs en QPV	18 200	4 000		8 000	4 000	
Garantir l'accès aux soins et promouvoir la santé pour tous							
ABC DansE	Ateliers "bien-être séniors"	9 750	2 800	1 200	2 800	2 800	24-26
FALEP	Bien vieillir	8 760	2 900		2 900	2 900	24-26
IN SE	Sophrologie tous publics	10 533	3 087		3 087	3 000	25-26
OPRA	Espaces solidarité	29 530	3 500	3 500	5 500	3 500	24-26
Favoriser la réussite éducative et lutter contre l'échec scolaire							
ALPHA	EDUCA	96 540	2 800		6 000	2 800	24-26
ALPHA	APERTURA	22 260	1 400	2 000	5 000	1 400	24-26
CCAS	séjour ado	29 510			12 000	1 000	
FALEP	Soutien scolaire - parentalité	49 920	14 015		14 015	14 000	25-26
OPRA	CLAS	36 748	4 000		6 400	4 000	25-26
REUSSIR	Lutter contre l'échec scolaire dans les QPV	98 160	10 100		13 000	7 000	25-26
REUSSIR	Aides et soutien scolaire pendant les vacances	43 147	11 000		14 500	4 500	24-26
Développer des actions de soutien à la démocratie et de prévention de la délinquance							
LEIA	Campa Inseme	21 990	3 000	3 000	3 000	3 000	24-26
Encourager la pratique sportive pour tous							
C. N. B.	A l'aise sur l'eau	12 250	2 500	2 000	4 000	2 500	24-26
LEIA	Médiation par le sport	73 700	6 000	5 000	9 000	6 000	24-26

AGIR SUR L'EMPLOI ET LA COHESION ECONOMIQUE								
Accompagner vers l'emploi								
ALPHA	MIGLIURA	39 250	1 700	6 000	11 100	1 700	24-26	
EMAHO Corse	Bastia Ville Digitale 2024	55 863	9 000	13 000	12 000	9 000	24-26	
OPRA	Recyclerie	124 848	1 000	5 000	6 500	1 000	24-26	
Soutenir l'activité de proximité								
CIJ	Citélab	48 710	5 000	5 000		5 000	24-26	
Total des deux programmations du CDV 2024		1 576 877	225 052	88 200	292 052	<b>224 600</b>		

## Rapport n°25

### Accunsentu per a rievaluazione di l'ore di vacazione

Modification du régime de rémunération des vacances

L'arrêté du 16 octobre 2003 fixe les taux des vacances allouées aux personnels accomplissant des activités accessoires dans certains établissements publics d'enseignement supérieur.

Les taux des vacances horaires mentionnés à l'article 3 du Décret du 16 octobre 2003 susvisé sont fixés ainsi qu'il suit :

- Personnels de catégorie C : 10 euros ;
- Personnels de catégorie B : 13 euros ;
- Personnels de catégorie A rémunérés à un indice brut inférieur ou égal à 1015 : 20 euros.

Notre collectivité par délibération en date du 22 septembre 2015 a approuvé les taux de vacation suivants:

Vacations	Services	Rémunération en € brut/h
Surveillance	Affaires Scolaires – Périscolaire	11, 66
Animation	Affaires Scolaires – Extra et Périscolaire	11, 66
Entretien	Nettoisement-Bâtiments Communaux	11, 66
Manifestations culturelles	Musée / Théâtre / Festivités	11, 66
Administratif	Divers	11, 66
Technique	Restauration Scolaire	11, 66
Accueil et soins donnés aux enfants	Politique Educative	11, 66
Accueil et soins donnés aux jeunes enfants	Maison de l'Enfance	11, 66

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2024, le montant du SMIC horaire est de 11.88 € bruts (auparavant à 11€65).

Afin d'accorder aux agents vacataires de notre collectivité une rémunération au moins égale à celle du SMIC, il est opportun de fixer le taux des vacances horaires à 11€88, et d'effectuer le rappel des 0.22€ de différence depuis le mois de novembre aux agents ayant effectué des heures de vacances.

**En conséquence il est proposé :**

- De fixer le taux horaire des vacances à 11€ 88.
- D'acter la rétroactivité de la mesure aux heures effectuées à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2024.
- De préciser que les crédits nécessaires à la rémunération de ces emplois sont inscrits au budget de la commune, chapitre 012.
- De modifier la délibération 2015/SEPT/01/29 du 22 septembre 2015 en ce sens.

**SYNTHESE**

La Ville de Bastia actualise le taux horaire des vacances des agents municipaux, le portant à 11,88 € bruts, aligné sur le nouveau SMIC horaire depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2024. Cette mesure inclut un rappel rétroactif pour les agents concernés à partir de cette date. Les crédits correspondants sont inscrits au budget de la Ville.